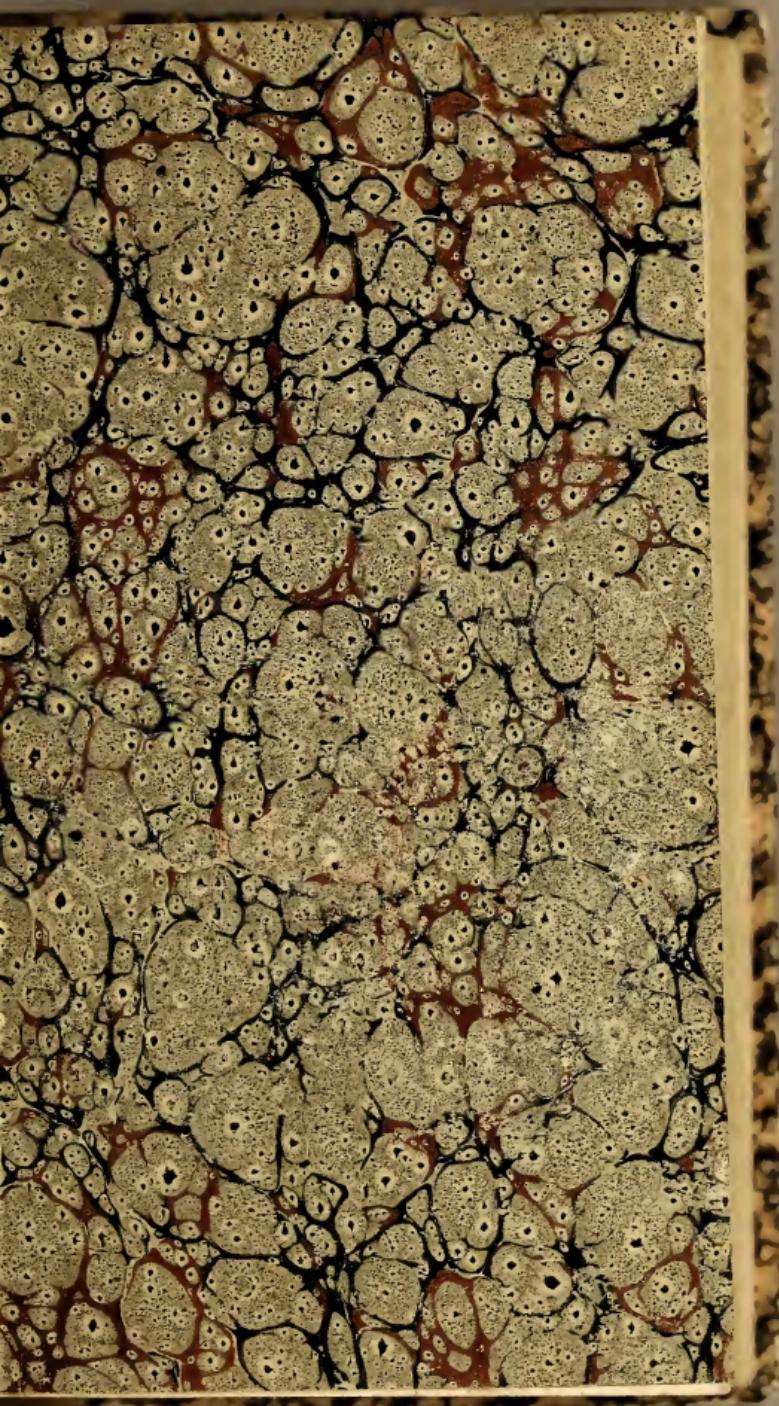
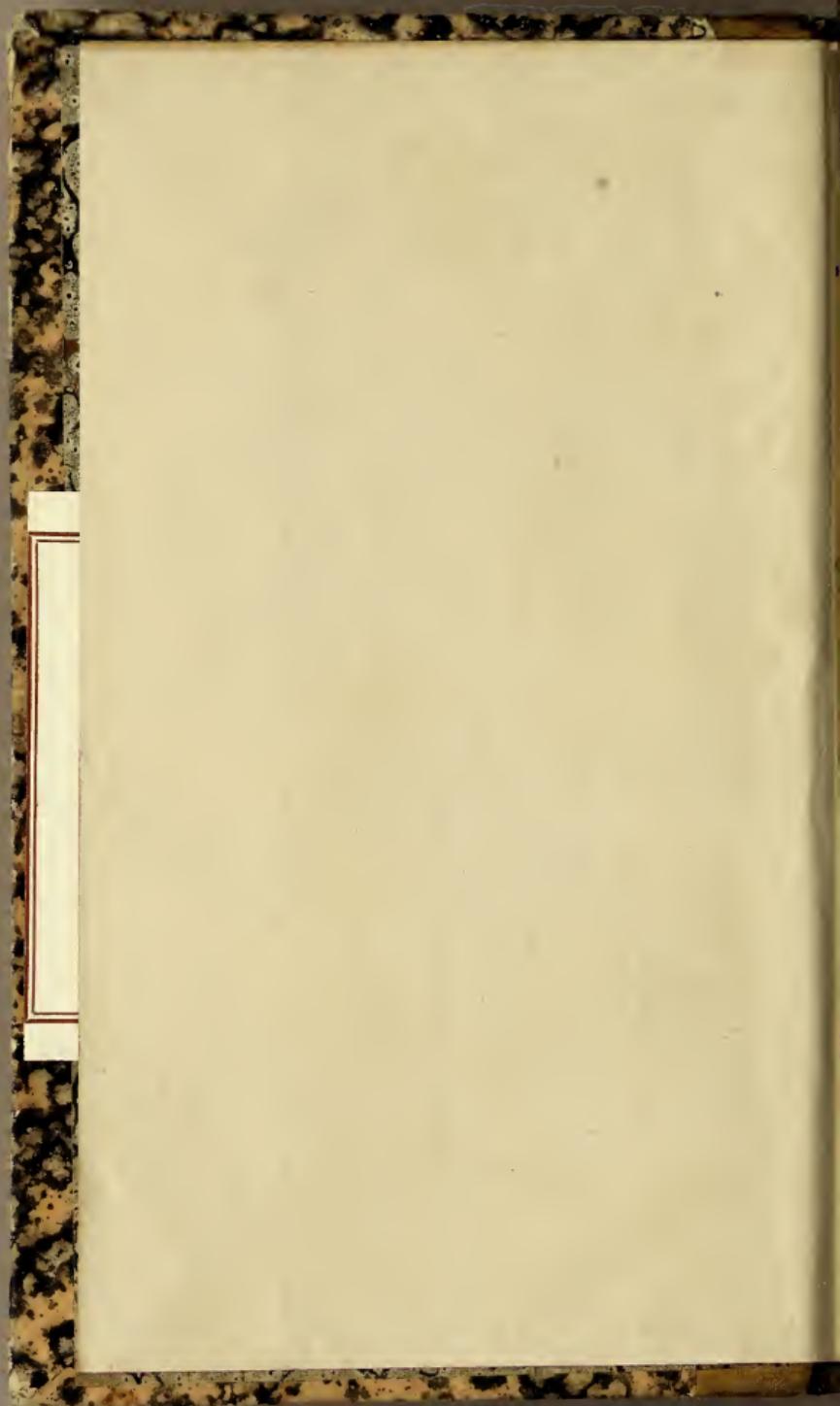
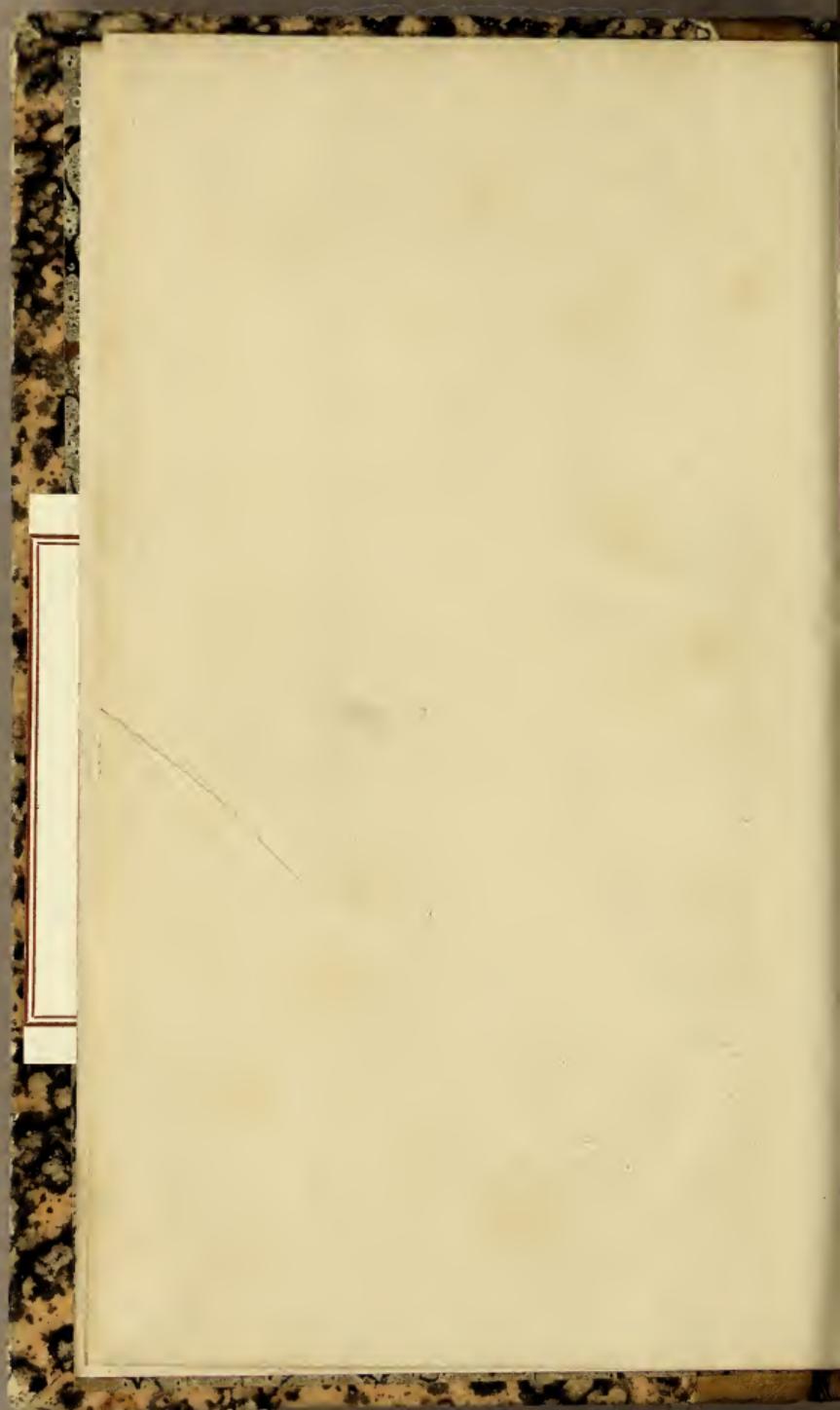


Acquired with the assistance of the
Sophia Augusta Brown
Fund

JOHN CARTER BROWN LIBRARY







RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE
DES
RÉVOLUTIONS
DE
l'Amérique Méridionale.



IMPRIMERIE DE E. POCHARD,
rue du Pot-de-Fer, n° 24, à Paris.

RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE
DES
RÉVOLUTIONS
de l'Amérique Méridionale ,

DEPUIS LES PREMIÈRES DÉCOUVERTES PAR LES EUROPÉENS ,
JUSQU'A NOS JOURS.

Pérou. — Mexique. — Guatimala. — Brésil. — Vénézuéla. —
Colombie. — Chili. — Paraguay. — Cuba. — Porto-Rico , etc.
— Leurs Religions. — Lois. — Mœurs. — Usages. — Constitutions
actuelles. — Evénements jusqu'à la fin de 1825.

PAR P.-J.-S. DUFÉY (DE L'YONNE), AVOCAT.

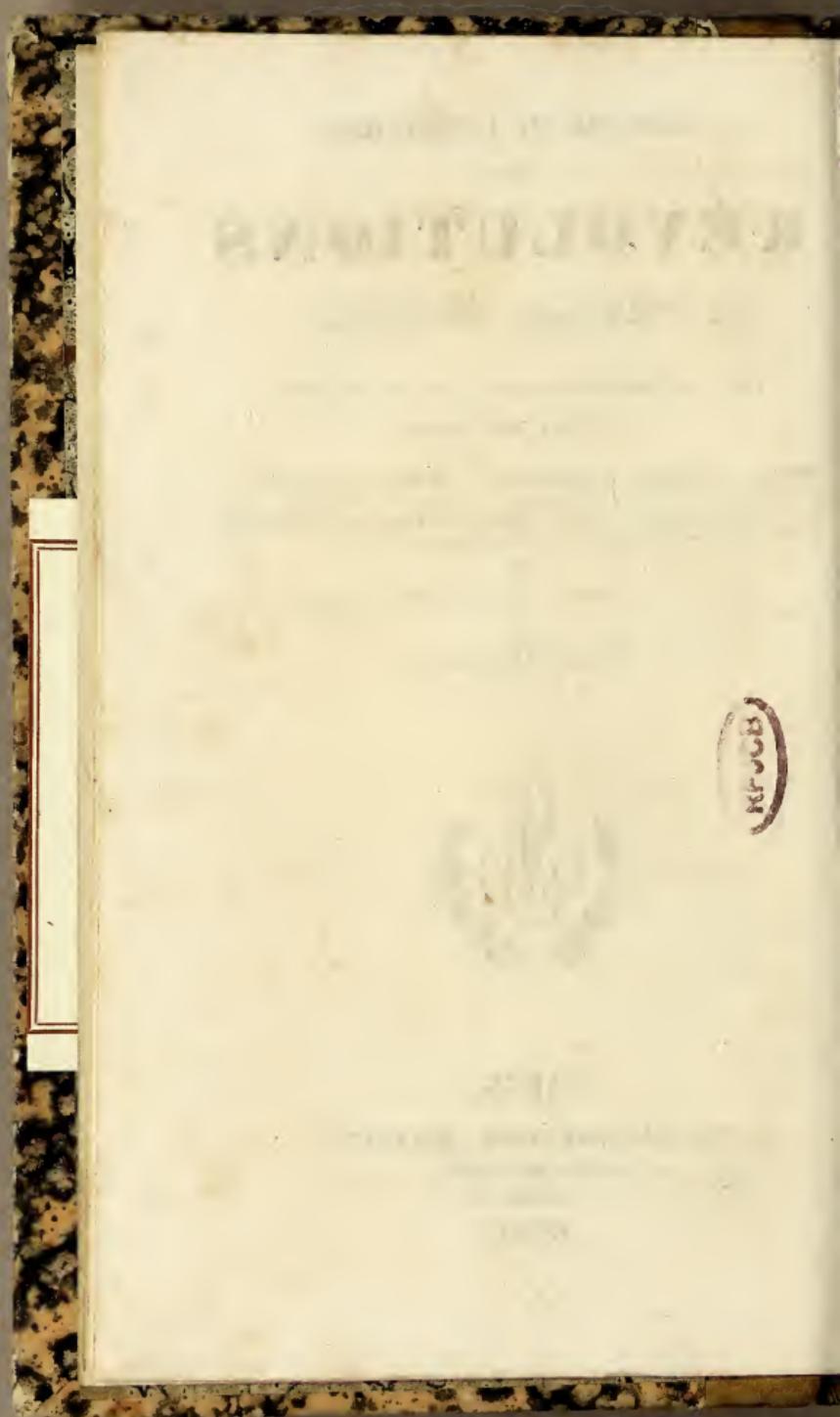
Tomé Deuxième.



PARIS ,

ACHILLE JOURDAN , ÉDITEUR ,
Rue Sainte-Croix , n° 4.

1826.



RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE
DES RÉVOLUTIONS
DE L'AMÉRIQUE
MÉRIDIONALE.

LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Symptômes d'insurrection au Pérou, en 1780. — Tupac Amara. — Sa mort. — Miranda à Caracas, en 1792. — White Locke à Buenos-Ayres. — Ces deux insurrections échouent. — Remontrances des Américains du sud adressées au gouvernement espagnol. — Invasion de l'Espagne par les Français. — Influence de cet évènement sur les colo-
TOM. II. I

nies espagnoles. — Emissaires de Joseph Napoléon. — Conduite du vice-roi Liniers. — D'Elio. — D'Iturigaray. — Insurrection à Mexico. — Formation de juntas de gouvernement dans les colonies espagnoles,

(1780—1792—1808—1809.)

L'INTERDICTION de tout commerce avec les nations étrangères avait rendues extrêmement rares les relations des navigateurs européens avec les colonies espagnoles, et tous les évènements qui pouvaient avoir lieu dans le continent indien et dans les îles, étaient enveloppés du plus profond mystère. Il n'est pas vraisemblable que, dans un intervalle de trois siècles, les Américains du sud n'aient tenté aucun effort pour se soustraire au joug humiliant, oppressif qui les accablait.

Il est certain que cette partie de la population que l'orgueilleux castillan qualifia de sauvage, est restée indépendante, et qu'elle n'a cessé de com-

battre pour sa liberté. Il est encore certain qu'avant l'insurrection de 1781, qui éclata à Caracas, cette contrée avait déjà été le théâtre d'un semblable évènement. Dès le milieu du même siècle, Léon, né aux îles Canaries, avait formé le projet de détruire la compagnie de Guipuscoa, à laquelle le gouvernement espagnol avait accordé le privilège exclusif du commerce avec Venezuela ; il espérait être appuyé par de nombreux partisans, mais il fut trahi, arrêté et condamné à mort par les juges espagnols ; sa maison fut rasée, et l'on éleva sur l'emplacement une colonne pour perpétuer le souvenir de son supplice.

Mais une autre insurrection avait éclaté déjà au Pérou, en 1780. Une injustice qu'éprouva D. J. G. Tupac Amara, de l'audience royale de Lima, et l'outrage que se permit contre lui un corrégidor, avaient rappelé à ses

malheureux compatriotes l'humiliation et les dangers de leur condition , et le sinistre avenir qui les attendait. Ils sentirent dès-lors toute l'injustice du système oppressif du *repartimiento*, et le fardeau des nouvelles taxes.

Le *repartimiento* contraignait les Indiens à recevoir des corégidors les denrées de première nécessité et leurs mules aux prix arbitrairement fixés par les magistrats , et sur le crédit qu'il leur plaisait de donner.

Plusieurs Américains , et Tupac Amara à leur tête, se dévouèrent pour la cause commune, et appellèrent leurs concitoyens à la conquête de leur indépendance. Le mouvement insurrectionnel s'étendit bientôt sur trois cents lieues de territoire. La lutte se soutint avec une sorte d'égalité pendant trois ans. Tupac Amara fut proclamé inca du Pérou ; mais son autorité , sans bases déterminées , et sans lois fondamentales , était d'autant

plus faible qu'elle n'était point limitée. Le défaut d'armes et de munitions fit naître le découragement; les insurgés ne purent long-temps résister aux attaques combinées des troupes expédiées de Buénos-Ayres et de Lima.

Les défections se succédaient d'une manière désespérante. Tupac Amara ne vit plus autour de lui que quelques chefs dévoués; ils tombèrent au pouvoir de l'ennemi qui les fit périr dans les plus cruels supplices.

Leur mort inspira aux Américains plus d'indignation que de crainte, et les populations, justement irritées, n'attendaient plus qu'un signal pour se lever contre leurs oppresseurs. J'ai dit que l'Angleterre donna ce signal en 1790.

Le général Miranda, né aux Caracas, avait été, en 1792, chargé par ses compatriotes d'aller offrir au gouvernement français la souveraineté

de ces provinces. Il fut très bien accueilli ; mais son offre ne fut point acceptée. Le gouvernement français avait renoncé à toute espèce de conquête. Nul doute qu'il n'eût contribué de tous ses moyens à favoriser les Américains du sud à conquérir leur indépendance, mais les évènements extraordinaires qui se succédaient à cette époque avec une étonnante rapidité, ne permirent pas à Miranda de donner suite à sa mission. Il crut devoir alors s'adresser à l'Angleterre. Après de longues et inutiles tentatives, il partit de Londres pour les États-Unis, sans mission avouée, et sous la protection du consul général d'Angleterre ; il s'occupa des moyens de faire insurger ses compatriotes.

Il se mit à la tête d'une expédition qui fut repoussée à l'île Marguerite et entièrement détruite à la Guiane par les milices de cette province. Miranda, se présentant dans sa patrie

avec une troupe étrangère, loin d'inspirer à ses concitoyens quelque confiance, n'avait été considéré par eux que comme un rebelle.

Une autre expédition anglaise, envoyée à Buenos-Ayres sous le commandement de White-Locke, échoua par les mêmes motifs.

Cependant le gouvernement espagnol augmenta ses forces militaires, et fit renforcer son armée déjà établie dans ses ports, et tout fut disposé pour repousser de nouvelles invasions. Toutes les révolutions qui ne sont point faites par et pour la nation ne peuvent réussir, et les chefs de parti, quels que soient d'ailleurs leur dévouement et leur courage, succombent au premier choc, et périsse presque toujours victimes d'un élan généreux, trop heureux encore s'ils emportent les regrets de leurs concitoyens pour lesquels ils avaient pris les armes.

Sans songer encore à se rendre in-

dépendants , les Américains du sud appelaient de tous leurs vœux une réforme dans l'administration ; ils se trouvaient dans la même situation que les Américains du nord , avant qu'ils se fussent constitués en nation indépendante en 1776.

Comme eux , ils espéraient que la métropole , jusque là sourde à leurs justes réclamations , céderait enfin à la voix impérieuse de la nécessité , et préviendrait , par un retour à la justice et à la raison , une séparation dont il était impossible de calculer les dangers et les résultats.

Les Américains du sud ne dissimulaient point leur mécontentement ; mais encore attachés à la métropole par tant de liens d'affection , d'intérêt , et sur-tout par le langage , les mœurs , la religion , ils ne pouvaient s'imaginer que leurs nouvelles plaintes ne seraient point entendues.

Ils représenterent dans les termes

les plus mesurés, les plus respectueux, que les lois et les réglements étaient impunément violés par ceux-là même qui étaient chargés de les faire exécuter: 1^o que le officiers envoyés par le roi d'Espagne étaient fréquemment accusés et déposés par les vice-rois et les capitaines-généraux, tandis que ceux qui étaient nommés directement par les hauts fonctionnaires étaient toujours maintenus dans leur emploi;

2^o Que l'audience royale n'était composée que d'Européens, qui, seuls juges dans toutes les contestations, avaient le pouvoir d'interpréter les lois au gré de leurs passions; qu'ils prononçaient souvent des jugements clandestins, et appliquaient les peines les plus sévères, sans instruction préalable et sans observer les formalités prescrites par les lois;

3^o Que les indigènes, malgré les preuves constantes et multipliées qu'ils avaient données de leur dévouement,

de leur fidélité à la mère-patrie, malgré leur empressement à repousser les insinuations et les attaques de l'étranger, n'éprouvaient de la part du gouvernement qu'une injurieuse méfiance; qu'ils étaient contraints de supporter les insultes d'un Espagnol, quel qu'il fût, par cela seul qu'il était Européen, et qu'en cette qualité il se croyait d'une nature supérieure à celle des Américains. Ils rappelaient à ce sujet une pétition présentée au roi au nom de la ville de Maracaybo dans le Venezuela, à l'effet d'obtenir la permission de fonder une université. C'était peu de rejeter cette demande, les agents du gouvernement royal ajoutèrent l'outrage au refus; ils déclarèrent qu'il n'était pas convenable de propager l'instruction dans l'Amérique espagnole, dont les habitants semblaient destinés par la nature à travailler aux mines. Le conseil des consuls de Mexico, après une délibé-

ration solennelle relative au commerce , avait également déclaré que les Américains n'étaient qu'une race abrutie , remplie de vices et d'*ignorance* , que des automates indignes de représenter et d'être représentés ;

4° Que malgré la convention origininaire entre le roi et les premiers colons de l'Amérique espagnole , portant que , dans toutes les parties de l'administration publique , les indigènes devaient être préférés pour tous les emplois , les créoles avaient été successivement écartés de toute participation à l'autorité civile , judiciaire et militaire ; que depuis l'époque des premiers établissements , sur cent soixante-six vice-roys et cinq cent quatre-vingt-huit capitaines-généraux , gouverneurs et présidents , nommés dans l'Amérique espagnole , on ne trouvait que dix-huit créoles , qui n'obtinrent même cette faveur que parce qu'ils avaient été élevés en Espagne ; tandis

qu'on défendait aux créoles de visiter la mère-patrie sans une permission expresse du roi , qui n'était accordée qu'avec une extrême difficulté ;

5° Que le gouvernement espagnol , jaloux de la prospérité des colonies , interdisait l'établissement des manufactures et certains genres de culture indispensables à leur consommation , et qu'il ne pouvait fournir lui-même. Ainsi il préférait payer chaque année des sommes considérables pour le tabac du Portugal qui suppléait celui du Brésil , et des officiers préposés à cet effet ne permettaient aux cultivateurs américains que la plantation d'un nombre déterminé de pieds de tabac , et toute plantation excédente entraînait la destruction entière des autres.

La défense d'extraire des huiles , de faire du vin ou de l'eau - de - vie , de planter des amandiers , s'étendait à toutes les provinces , le Pérou et le Chili seuls exceptés. Le gouvernement

prétendait justifier son système de prohibition, en alléguant la difficulté et la longueur du voyage d'Espagne et la pesanteur de ces denrées. Les amandes recueillies au Pérou et au Chili ne pouvaient être expédiées à Mexico , à la Nouvelle - Grenade , ni dans aucune partie de la terre-ferme ; d'un autre côté il interdisait au Pérou et au Chili la culture du tabac et des cannes à sucre. Enfin il arrêtait les progrès de la population par des lois restrictives qui les rendaient plus difficiles et plus rares.

Ces justes plaintes , plusieurs fois répétées , n'obtenaient que des réponses évasives , et ce régime si contraire aux vrais intérêts de la métropole et de ses colonies , réprouvé par la raison , l'humanité et la religion elle-même , n'avait pu lasser la patience des Américains pendant le long intervalle de trois siècles. Mais déjà l'Espagne avait changé de maître ; les ar-

mées impériales de France occupaient ses places fortes. La double abdication de Charles IV et de Ferdinand VII avaient mis le trône castillan à la disposition de Napoléon ; et bientôt son frère Joseph fut proclamé dans Madrid roi d'Espagne et des Indes.

Tous les liens qui attachaient les Américains du sud à la dynastie des Bourbons étaient, ou du moins paraissaient être rompus sans retour ; leur attachement pour cette dynastie déchue avait tout fait supporter aux colonies espagnoles. Leurs justes plaintes n'avaient pas été entendues ; rien ne s'opposait plus à leur indépendance , et elles demeurèrent fidèles envers des maîtres souvent ingrats à leur égard et toujours injustes.

Bientôt on apprit en Amérique , que l'Espagne était envahie et non soumise; les vœux des Espagnols, repoussaient la nouvelle domination qui leur était imposée. Diverses juntas

s'établirent ; celle de Séville se qualifiait *Junta suprême* du gouvernement de l'Espagne et des Indes ; elle s'était empressée d'envoyer en Amérique des commissaires qui annoncèrent que toutes les provinces de la métropole avaient reconnu l'autorité de cette junte , et qu'il importait à la conservation de la monarchie , que toutes les colonies se ralliassent à cette autorité.

Mais on sut presque en même temps que la régence établie à Madrid par Ferdinand VII, avant son départ pour Bayonne , prétendait aussi être la seule autorité légitime des Espagnes et des Indes. La publicité donnée aux intrigues d'Aranjuez , qui avaient été le prélude de ces évènements extraordinaires , n'avait pas peu contribué à élever des doutes sur la légitimité des droits de Ferdinand VII.

Une autre junte rivale s'était cons-

tituée dans les Asturies, et refusait formellement de reconnaître la junte de Séville. Ces divisions entre les partis qui se disputaient le suprême pouvoir dans la métropole, laissaient les Américains maîtres de leur sort. L'heure de la liberté avait sonné pour eux.

Ferdinand était prisonnier, son trône était occupé par un autre, l'Espagne avait fléchi sous le pouvoir colossal de Napoléon ; ils restèrent fidèles à leur premier serment, à la cause sacrée du malheur. Ferdinand était malheureux, tous ses torts furent oubliés ; l'exemple de la défection de leurs vice-rois ne fut point contagieux pour eux.

Le conseil des Indes avait reconnu l'autorité de Joseph Bonaparte, nouveau roi d'Espagne ; dans tous les changements de gouvernement, les grands, que l'honneur et la reconnaissance attachent au prince déchu,

sont presque toujours les premiers à l'abandonner.

Dans la crise politique qui venait de changer la situation politique de l'Espagne, les grands qui ne fléchirent pas spontanément devant le nouveau monarque , ne composaient qu'une bien faible minorité. Un acte du conseil, des ordres envoyés dans les colonies prescrivaient de reconnaître les actes de Bayonne , et confirmaient les fonctionnaires Espagnols aux colonies dans leur emploi. Tous les vice-rois, celui de Mexico seul excepté , se disposèrent à prêter serment de fidélité au roi Joseph.

Les colons brûlèrent publiquement la proclamation de Napoléon , et expulsèrent honteusement les agents de son frère; six mille habitants de Carracas , entourèrent la maison du capitaine général , et demandèrent à grand cris qu'on proclamât Ferdinand VII , roi d'Espagne. On promit de les

satisfaire le lendemain , mais dès le jour même , ils le firent proclamer , par des héraut d'armes , et le portrait de ce prince fut illuminé et placé dans la galerie de l'Hôtel-de-Ville.

Les émissaires français , envoyés par le roi Joseph , furent publiquement insultés et contraints de se retirer ; le capitaine du Brick , qui les avait amenés d'Europe , quitta brusquement Caracas à huit heures du soir , escorté par un détachement de soldats . Deux heures après , un nombreux atroupement vint demander sa tête au gouverneur .

Cette émeute , il faut le dire , n'eût peut-être pas eu lieu , si la multitude n'eût été excitée par un agent anglais , le capitaine Deaver , qui fier de ce premier succès , avait exigé du gouverneur que le navire français lui fût livré ; il n'avait pu l'obtenir .

Les chefs des familles les plus recommandables de Caracas , adressè-

rent au capitaine général Casas, une pétition , à l'effet d'être autorisés à élire une junte à l'instar de celles qui venaient de se former dans la métropole. Les pétitionnaires furent arrêtés et ne recouvrèrent leur liberté que quelques jours après.

Le vice-roi Liniers, reçut vers la fin de juillet 1808, un message de Napoléon , qui l'informait des évènements arrivés en Espagne. Liniers assembla sur-le-champ le cabildo , et l'audience royale pour délibérer sur le parti qu'il convenait de prendre en pareilles circonstances ; il fut convenu qu'il informerait le peuple de ces évènements.

Le texte de sa proclamation ne permettait pas de doute sur ses intentions secrètes ; il rappelait au peuple de Buenos-Ayres son indifférence à l'époque de la guerre de la succession , ses justes sujets de plainte contre le gouvernement espagnol ; il l'assura

que l'empereur Napoléon avait pour la colonie, les intentions les plus bienveillantes et au nom de ce prince, il exhortait les colons à rester tranquilles.

Elio, gouverneur de Montevideo, moins par un dévouement sincère pour ses anciens maîtres, que par haine contre Liniers, l'accusa de déloyauté et adopta un plan tout-à-fait contraire, et prit l'initiative pour former une junta à l'imitation de la métropole. Dóm Juan Goyeneche, arrivé à cette époque à Montevideo, avec des dépêches de la junta de Séville, approuva la conduite d'Elio; mais bientôt il changea de conduite, et loin d'approuver l'établissement des juntas, il combattit les troupes qui soutenaient la junta de la Paz.

La nouvelle de l'insurrection d'Espagne, contre l'empereur Napoléon, parvint à Mexico le 29 juillet 1808. On applaudit généralement à la résistance des Espagnols, et des commis-

saires de la junte de Séville, arrivés récemment sur le continent Américains, réclamèrent en faveur de cette junte, le gouvernement souverain en Amérique.

Les Mexicains étaient disposés à déférer à leur demande, lorsque d'autres commissaires de la junte des Asturies les invitèrent à ne pas reconnaître celle d'Andalousie. Cette opposition de plan et de volonté dans les autorités de la métropole, jeta les esprits dans une pénible incertitude, et sans se prononcer sur le parti qu'il leur convenait d'adopter, les magistrats de Mexico demandèrent, le 9 août 1808, au vice-roi Iturigaray, la formation d'une junte qui serait spécialement chargée de décider cette importante question.

Ils demandaient que cette junte de gouvernement, fût composée des membres de l'audience royale, de l'archevêque, des autorités civiles de

Mexico, des députés, des tribunaux, des corps ecclésiastiques, des chefs militaires et des principaux citoyens.

« Lorsque V. Exc., disaient-ils, aura établi cette junte, lorsque les représentants du royaume seront assemblés, ils examineront soigneusement les intérêts du pays : mais les deux points fondamentaux de la junte sont, 1^o. que les autorités doivent agir comme si le renversement de la monarchie, renversement que nous déplorons, n'était pas arrivé. »

« En conséquence, V. Exc. conservera toujours le pouvoir que les lois lui ont conféré, et fera observer la même obéissance aux membres des autres autorités. »

« 2^o Qu'afin de remplir l'immense lacune, qui existe entre l'autorité de V. Exc. et celle du roi, elle aura recours à la junte. » Le vice-roi hésitait à adopter la mesure d'ur-

gencee qui lui était proposée ; les colons résolurent de le déposer ; il fut effrayé des soupçons , dont il était devenu l'objet , et proposa lui-même de résigner son autorité.

Un négociant de Mexico , se mit à la tête du parti , et , suivi de quatre cents citoyens de la classe commerçante , il pénétra vers minuit dans le palais du vice-roi , le fit prisonnier avec sa femme , qui fut immédiatement conduite dans un couvent , et lui , fut renfermé dans les prisons de l'inquisition.

L'audience royale avait , par des agents secrets , provoqué et autorisé cette émeute ; l'arrestation du vice-roi fut annoncée au public avec cette réserve expresse , que l'audience s'attribuait le droit de nommer son successeur.

Les juntas provinciales d'Espagne avaient pour centraliser le pouvoir , consenti à envoyer des députés , pour

former un gouvernement national, lorsque la nouvelle de la transaction proposée par les Mexicains parvint au Pérou.

Cette junte centrale, formée des députés, était déjà établie à Séville, et dès qu'elle fut informée que le vice-roi, accusé de trahison, était prisonnier, sa joie ne connut plus de bornes; elle ne vit pas que par cet acte d'insubordination, tous les liens sociaux étaient rompus; il est vrai que la loi espagnole substituait une régence à cette junte centrale; mais déjà le pouvoir de cette junte était reconnu par les colonies américaines dès le commencement de 1810; il y avait près d'un an que la Paz, capitale de l'un des districts de l'audience de Charcas, considérant que l'Espagne n'avait pas même assez de forces pour résister aux français, s'occupait de la sûreté particulière de la colonie, en organisant un gouvernement provisoire, sous

le titre de *junta intuitiva* (1) , et composée des principaux habitants.

Les magistrats espagnols de Ch quisaca ne s'opposèrent pas à l'installation de ce nouveau gouvernement, mais le vice - roi de Buenos - Ayres envoya une armée pour le dissoudre. Le général Goyeneche, d'après les ordres du vice-roi du Pérou , marchait en même temps contre le gouvernement national de la Paz , qui de son côté fit marcher des troupes sous les ordres des généraux Lanza Castro et Yranbura. Ces troupes furent successivement battues près de la Paz , et à Yrupana , à quarante lieues de cette ville. Goyeneche poursuivit ses succès contre les patriotes , et fit mourir dans les plus ignominieux , les plus horribles supplices , tous ceux qui tombèrent en son pouvoir.

Quito avait aussi établi un gouver-

(1) Junta de sûreté.

nement provisoire, le 10 août 1809, et contre l'attente générale, avait nommé président, le marquis Selva Allegro. Cette décision avait déterminé Don A. Amar, vice-roi de la Nouvelle Grenade, à convoquer aussi une junte composée des principaux habitants de Santa-Fé-de-Bogota, sous le prétexte, vrai ou supposé, de prendre leur avis.

Cette junte s'était assemblée dans le palais du vice-roi, le 7 septembre 1809 ; elle adopta la résolution prise par les habitants de Quito, dans l'espoir qu'en reconnaissant la junte centrale, et en se concertant avec le vice-roi, on préviendrait toute espèce de troubles, dans le cas, très probable, où les Français se rendraient définitivement maîtres de toute l'Espagne.

Mais le vice-roi qui, en convoquant, cette junte, n'avait eu d'autre dessein, que de connaître l'opinion publique,

s'empressa de la dissoudre, en indiquant une nouvelle assemblée pour le 11 du même mois, mais au jour indiqué, la garde du palais fut doublée, les troupes des casernes prirent les armes comme si l'ennemi était aux portes.

Cet appareil militaire n'effraya point les députés: tous se rendirent à leur poste, et exprimèrent leur opinion avec la plus courageuse indépendance.

Cependant le vice-roi de Santa-Fé-de-Bogota faisait marcher des troupes contre la junte de Quito; il était appuyé dans cette expédition par Abascal, vice-roi du Pérou.

Malgré leur inexpérience et l'infériorité de leur nombre, les patriotes opposèrent quelque temps une généreuse résistance; ils céderent enfin à la force. Le gouvernement fut dissout. Le comte Ruis de Castilla, président de Quito, avait fait proclamer une

amnistie générale et l'entier oubli du passé ; mais bientôt au mépris de cet engagement solennel, il fit arrêter un grand nombre de patriotes, et le 2 août de l'année suivante, sous le prétexte le plus invraisemblable, tous ces infortunés furent massacrés dans les prisons ; et les chefs des troupes royales cantonnées dans la ville pour y maintenir l'ordre, en permirent le pillage.

Le nombre des victimes immolées dans cette horrible journée , avec la plus froide atrocité, s'élevait à plus de trois cents ; l'un des premiers actes de la junte de Caracas , en 1810, fut de rendre les honneurs funèbres aux mânes de ces malheureuses victimes de l'autorité royale.

La junte centrale d'Espagne informée de la fermentation qui agitait les colonies du sud , et craignant que justement fatiguées de l'état d'incertitude où on les laissait , et des pro-

messes de réformation qui ne s'étaient jamais réalisées, crut pouvoir néanmoins les abuser encore par une pompeuse proclamation, où elle les déclarait égales à la mère-patrie.

Bientôt les faits démentirent encore ces brillantes promesses ; les colonies ne mettaient nul obstacle aux transports d'or et d'argent pour la métropole, acquittaient les contributions qui leur étaient imposées ; et, malgré cette belle déclaration d'égalité de droits, la régence n'en continuait pas moins de conférer exclusivement à des Espagnols les moindres emplois dans l'administration des colonies.

Dix mois s'étaient écoulés depuis que les Américains avaient appris que les Français avaient été forcés de concentrer leurs forces au-delà de l'Ebre. Ils hâtaient de tous leurs vœux l'instant où la métropole serait affranchie du joug de l'étranger, et où Ferdi-

nand VII serait rétabli sur son trône ; mais bientôt des messages , dont l'authenticité ne permettait plus le moindre doute , les informèrent que les Français étaient maîtres de Madrid , et que la junte centrale s'était réfugiée en Andalousie ; que plusieurs généraux avaient reconnu la dynastie de Napoléon.

Loin d'imiter cette servile défection , les Américains du sud se hâtèrent d'envoyer des secours aux patriotes de la péninsule ; ces secours étaient le tribut spontané de plusieurs souscriptions auxquelles toutes les classes de colons avaient participé. Ils accompagnèrent l'envoi de ces dons patriotiques de réclamations pour une réforme depuis si long-temps désirée , et que la reconnaissance et la justice faisaient au gouvernement légal de la métropole un devoir d'admettre. Mais leurs espérances furent encore déçues : le

gouvernement pour lequel ils s'épuisaient par tous les genres de sacrifices , ne fit rien pour encourager leurs efforts.

CHAPITRE II.

Les Français en Espagne. — Leurs succès. — Proclamation de la régence de Cadix aux Américains du sud. — Pillage et massacre à Quito par les Espagnols. — Leurs revers en Europe. — Joseph Bonaparte règne en Espagne. — Il offre l'indépendance aux Américains. — Son autorité n'est point reconnue. — Formation de juntas dans l'Amérique espagnole. — Impolitique et perfidie de la régence de Cadix et des cortès. — Manifeste du congrès de Venezuela.

(1809 à 1811).

LA guerre qui venait d'éclater entre la France et l'Autriche semblait devoir opérer une heureuse diversion en forçant Napoléon à diviser ses forces. Mais les Espagnols furent battus sur tous les points, et paraissaient vaincus sans retour après la.

journée d'Ocana. Le passage de la Sierra-Morena, considérée comme les Thermopyles de l'Espagne, n'arrêta pas un instant l'armée française, qui entra dans les murs de Séville sans avoir perdu un seul homme.

Les membres de la junte centrale se dispersèrent; les moins timides se réfugièrent dans l'île de Léon, où ils se bornèrent à transmettre leurs pouvoirs à une régence composée de cinq personnes, dont l'autorité ne s'étendait que sur Cadix et la Galice, les seules parties de la péninsule dont les Français ne s'étaient point encore emparés.

La junte centrale, dont l'autorité était si bornée, si précaire, et qui n'était point reconnue par la plus grande partie des provinces espagnoles, n'avait pu transmettre à la régence plus de pouvoirs qu'elle n'en avait elle-même; et cette régence n'avait pour constater son autorité que

l'adhésion d'une partie des commerçants de Cadix.

Trop éloignés du théâtre des événements pour apprécier à leur juste valeur les attributions de la régence, les Américains du sud la considéraient comme la seule autorité légitime de l'Espagne, depuis la captivité du roi Ferdinand, et se crurent entièrement libres de disposer de leur sort quand ils reçurent la proclamation de la régence, dont il me suffira d'extraire le passage suivant :

« Américains, vous avez été long-
 « temps accablés sous le joug oppres-
 « sif, et d'autant plus pesant, que
 « que vous étiez éloignés du centre
 « du pouvoir. Nous plaçons mainte-
 « nant vos futures destinées dans vos
 « propres mains. Jusqu'à ce jour
 « vous avez été le jouet des vice-
 « rois; vous avez été soumis à leurs
 « caprices, tandis que vous étiez en
 « même-temps victimes de leur cupi-

dité : dès ce moment votre sort ne dépend plus d'eux..... »

Cette proclamation de la régence parvint à Caracas , immédiatement après la nouvelle de la dissolution de la junte centrale. « Il ne vous suffit pas d'être Espagnols , disait encore la régence ; quels que soient les évènements vous appartiendrez à l'Espagne. » C'était en d'autres termes annoncer aux Américains que cette autorisation de disposer de leur sort , n'était qu'une nouvelle déception pour les retenir dans la dépendance de la métropole , sans faire droit à leur justes réclamations , si souvent répétées et jamais accueillies.

Dans de telles circonstances , les Américains ne durent prendre conseil que d'eux-mêmes ; ils ne pouvaient rien espérer du capitaine-général Emparan , qui , rejetant toute espèce de concession , exigeait toujours des colons une soumission sans bornes ,

comme aux jours de la toute-puissance de la métropole.

Cependant tout était changé. Le gouvernement de la métropole avait passé dans des mains étrangères. La régence n'avait aucun pouvoir légal ; les Américains résolurent d'obtenir par la force des armes ce qu'ils ne pouvaient plus attendre d'un gouvernement sans justice et sans pouvoir réel. Ils ne pouvaient plus regarder comme les organes des volontés du roi les vice-rois, les capitaines-généraux, qui ne répondaient aux actes du plus généreux dévouement pour la métropole que par les excès du plus insolent despotisme et de l'arbitraire le plus absolu.

Le corps municipal de Caracas, cédant aux vœux, aux pressantes invitations de la grande majorité des citoyens, se réunit à des députés nommés par eux, déposa les gouverneurs espagnols, et prit les rênes du gou-

vernemant sous le titre de *Junta suprema*.

Cette nouvelle junta , sans néanmoins reconnaître l'autorité de la régence , rédigea tous ses actes au nom de Ferdinand VII, et redoubla d'efforts et de zèle pour envoyer des secours à la métropole afin de l'aider à s'affranchir de la domination française.

Une junta semblable fut établie à Buenos-Ayres sans nulle opposition. Le vice-roi Cisneros avait pris l'initiative , et , après avoir informé les Américains des derniers évènements de la péninsule , il avouait franchement ses doutes sur la légitimité de son autorité. Le cabildo se crut fondé à demander la convocation d'un congrès provincial pour arrêter les mesures de sûreté qu'exigeaient les circonstances.

Le vice-roi s'était empressé d'adhérer à cette demande , et le congrès s'était assemblé le 22 mai. Il fut dé-

cidé qu'une junte serait établie , et elle fut en effet installée le 25 du même mois. On avait déjà appris à Buenos-Ayres la dissolution de la junte centrale d'Espagne et la formation de la junte à Caracas , lorsqu'un évènement imprévu fit sentir plus vivement encore la nécessité d'une autorité légale et permanente.

Un marchand européen de Santa-Fé-de-Bogota avait insulté un créole et tenu les propos les plus outrageants contre tous ses compatriotes ; cette rixe particulière était devenue une affaire de parti. On en vint aux mains ; les créoles furent vainqueurs , et la junte s'assembla le 20 juillet.

Loin d'imiter la conduite du vice-roi Cisneros , les autres fonctionnaires espagnols s'obstinaient à irriter les esprits déjà exaspérés. Le capitaine-général Carrasco hâta par l'abus qu'il fit de son pouvoir le mouvement qu'il aurait prévenu par une conduite plus

prudente et plus mesurée. Le peuple du Chili le contraignit de résigner son emploi ; et bientôt il établit pour cette province une junte qui entra en fonctions le 18 septembre.

L'insurrection faisait partout les mêmes progrès , et les nouveaux gouvernements provisoires s'organisaient successivement dans toutes les provinces. Le vice-roi Yturrigaray avait été arrêté à Mexico le 15 septembre 1808. Cet évènement avait été le sujet d'une querelle violente entre les Européens et les Américains.

Les Mexicains n'avaient pu voir avec indifférence la mort de quelques-uns de leurs concitoyens et l'arrestation de quelques autres , sous prétexte de leur opposition à l'autorité de la métropole ; et bientôt l'arrivée du vice-roi Venegas , apportant des récompenses et des honneurs à la faction européenne , mit le comble à l'irritation des esprits.

La ville de *Dolores* devint le théâtre d'une insurrection violente et spontanée le 16 septembre 1810, et cette insurrection s'étendit bientôt dans tout le pays.

La régence, jalouse de conserver la plénitude de l'autorité royale sur les colonies, n'eut pas plutôt appris que la junte de Caracas avait proclamé l'indépendance de cette province, qu'après avoir consulté le conseil d'Espagne et celui des Indes, elle lança contre elle un décret qui la déclarait en état de rébellion contre la métropole.

« Mais attendu, ajoutait-elle, que la province de Maracaybo et le département de Coro n'avaient point participé à de si coupables projets, qu'ils avaient au contraire reconnu le conseil de régence, et s'étaient énergiquement opposés à l'*absurde idée* de la junte de Caracas, de se déclarer indépendante, sans avoir les moyens d'ob-

tenir cette indépendance , la seule province de Caracas était en état de blocus rigoureux. »

Mais il eût fallu que la régence eût pu soutenir ce décret menaçant par une force armée imposante ; et son impuissance à cet égard imprimait à cet acte d'autorité un caractère vraiment absurde.

Ce décret fut publié le 3 août 1810 ; et la junte suprême de Caracas s'empressa d'y répondre par un refus formel de reconnaître l'autorité de la régence. Son exemple fut imité par les autres junes de l'Amérique du sud.

A cette nouvelle , la régence et les cortès de l'île de Léon rivalisèrent de fureur et d'outrages contre les colonies , et oubliant l'intérêt de leur propre défense , ils envoyèrent des troupes à Monte-Video , à Coro , à la Vera-Cruz , à Panama , à Santa-Marta. La tribune des cortès retentit de menaces et d'injures : Si les Américains , di-

saient les députés espagnols , se plaignent d'avoir été tyrannisés depuis trois cents ans , ils subiront encore la même servitude pendant trois mille ans. Je ne sais , s'écriait un autre orateur , à quelle classe de bêtes appartiennent les Américains.

La guerre devenait imminente , inévitable ; les insurgés s'apprêterent à la soutenir avec courage. Un fléau plus terrible les menaçait : les discordes civiles. La régence avait spécialement chargé ses agents d'en préparer les funestes éléments. Telles étaient les instructions données à ses mandataires , Don N. Cortivaria , à Puerto-Ricco ; don N. Elio , à Monte-Video ; don N. Venegas , au Mexique ; don Bénito Peres , à Panama. Et ces ordres atroces ne furent que trop bien exécutés. Ce fut sous ces sinistres auspices que commença la révolution de l'Amérique du sud. Le sang coula sur une étendue de seize cents lieues , sur

les champs de bataille , les échafauds , dans l'intérieur des familles. Ce fut au nom de Ferdinand VII que furent encouragés , consommés tant de crimes et d'atrocités.

Les capitulations , les traités les plus solennels furent violés sans pudeur. Je n'en retracerai point dans tous ses détails le hideux et sanglant tableau ; quelques traits qui appartiennent à des époques particulières suffiront pour peindre la fureur et la déloyauté du gouvernement espagnol et l'héroïque résistance des Américains , à l'imprévoyante et constante férocité de ses généraux ; on reconnaîtra aisément que le système du gouvernement espagnol à l'égard des colonies de l'Amérique du sud n'a jamais changé , et que lui seul a fait de cette lutte , qu'il eût été si facile de prévenir par des actes de modération , de prudence et de justice , une guerre d'extermination.

Les Américains malgré leur attachement éprouvé à la métropole, furent contraints de rompre tous les liens qui l'unissaient à elle. L'insurrection fit de rapides progrès ; il ne s'agit plus de négocier, mais de combattre pour ses droits si long-temps méconnus, et de défendre son existence politique. La conduite toujours injuste, toujours imprévoyante de la régence et des cortès irritait chaque jour davantage les Américains et augmentait le nombre des partisans de l'indépendance.

Le congrès de Vénézuéla publia, le 5 juillet, un manifeste qui était l'expression franche et énergique du sentiment de la nouvelle république. Cette pièce appartient à l'histoire. Après avoir rappelé la conduite du gouvernement espagnol dans les temps antérieurs jusqu'à l'époque de l'insurrection, et justifié ses droits à l'indépendance ; le congrès s'exprimait ainsi :

« Il est contraire à l'ordre, il est impossible au gouvernement espagnol, et opposé au bien être des Américains, que ceux-ci, possesseurs d'un pays beaucoup plus étendu et d'une population plus nombreuse que l'Espagne, soient dépendants et sujets d'une petite péninsule du continent européen.

« Les cessions, les abdications faites à Bayonne, les révolutions de l'Escorial et d'Aranjuez, les ordres envoyés en Amérique par le vice-roi, grand duc de Berg (1), pour justifier la reprise des droits, que jusqu'alors les Américains avaient sacrifiés à l'unité, à l'intégrité de la nation espagnole. Vénézuéla fut la première à reconnaître et à défendre cette entreprise; elle n'abandonna point la cause de la métropole tant que celle-ci put conserver le moindre espoir de salut.

(1) Murat, qui fut bientôt après roi de Naples.

« L'Amérique fut appelée à une nouvelle existence dès qu'elle sentit qu'elle pourrait et devait se charger de son propre sort et de sa conservation.... Les gouverneurs qui s'attribuèrent le droit de représenter la nation après l'arrestation de la famille royale, abusèrent des dispositions que l'éloignement, l'oppression et l'ignorance des évènements inspirèrent aux Américains contre le nouveau gouvernement (1), qui s'était rendu, par violence, maître de l'Espagne; et au mépris de leurs propres principes, ils nous entretinrent dans notre erreur et dans nos espérances en faveur de Ferdinand.

« Afin de nous opprimer et de nous dévorer sans péril, ils nous promirent liberté, égalité et fraternité, en couvrant, par de beaux discours et des phrases pompeuses le piège adroit

(1) Celui de l'empereur Napoléon.

qu'ils nous tendaient en nous offrant une impuissante et honteuse représentation. Dès qu'ils furent dissous, et qu'ils eurent substitué à la monarchie détruite en Espagne de nouvelles formes, et que l'irrésistible loi de la nécessité eut imposé à Venezuela l'obligation de se sauver elle-même, afin de pouvoir conserver au roi ses droits et offrir un asyle à ses frères européens contre les malheurs dont ils étaient menacés. Ils (1) désavouèrent leurs premiers actes, changèrent de langage et de doctrine, et appellèrent rébellion, perfidie ces mêmes actes qu'ils avaient eux-mêmes adoptés pour modèles, et cela parce qu'ils n'étaient plus admis aux premières charges de l'administration des affaires publiques ; qu'ils prétendaient perpétuer pour eux seuls les droits d'un roi imaginaire.

(1) La régence et les cortès de l'île de Léon.

« Sans égard pour nos remontrances , notre modération , notre dévouement inviolable et nos principes , nous avons été déclarés rebelles , bloqués et assaillis avec violence ; des agents envoyés parmi nous ont fomenté la guerre civile ; on s'est efforcé de ruiner notre crédit parmi les diverses nations de l'Europe ; on a imploré leur assistance pour nous opprimer. Sans examiner les motifs de notre conduite , sans les soumettre à l'impartial examen du monde , sans nous donner d'autres juges que nos ennemis , on nous a privé de toute relation avec notre mère patrie ; et joignant le mépris à l'imposture , on nous impose contre notre volonté expresse , des agents qui , munis de prétendus pouvoirs , disposèrent arbitrairement , près des cortès et sous l'influence de nos ennemis , de nos intérêts les plus chers.

« Lorsqu'ils se crurent obligés de

nous accorder une représentation , ils s'empressèrent d'en anéantir les effets en la réduisant au plus petit nombre possible , et la faisant dépendre des suffrages des corps municipaux placés sous l'influence du gouvernement. Ils insultent ainsi à notre confiance , à la franchisse de notre conduite, au lieu de reconnaître notre incontestable importance politique.

« Le gouvernement, toujours sourd au cri de la justice, s'est efforcé de nous perdre dans l'opinion des nations en nous déclarant infâmes et criminels , en récompensant par l'échafaud et la confiscation les efforts des Américains à diverses époques pour le bien être de leur patrie. Telle était la dernière tentative que nous commanda notre propre sûreté pour nous soustraire au dernier degré d'humiliation et échapper à cet horrible sort dont nous espérons rendre pour jamais le retour impossible. Ils ont, par leur

atroce politique, réussi à rendre nos compatriotes insensibles à nos malheurs ; ils les ont armés contre nous ; ils ont étouffé, dans leurs âmes, les douces affections de l'amitié et de la parenté, et transformé en ennemis les membres mêmes de notre grande famille.

« Tandis que fidèles à notre promesse, nous étions disposés à sacrifier notre propre sûreté, pour défendre généreusement les droits de Ferdinand de Bourbon, nous avons entendu dire qu'aux liens puissants, qui déjà l'unissaient à l'empereur des français, il allait ajouter les liens du sang et de l'amitié, et qu'en conséquence, le gouvernement d'Espagne avait annoncé sa résolution de le reconnaître conditionnellement.

« Pendant trois années, nous sommes restés dans une déplorable incertitude, dans un état complet d'indécision politique. Une situation si précaire, si

dangereuse, suffisait pour intéresser la résolution que la foi à nos promesses, et les liens de la fraternité, nous ont fait différer de prendre, jusqu'au moment où la nécessité nous contraignit d'aller au-delà du but que nous nous étions d'abord proposé.

« Mais la conduite hostile, inhumaine du gouvernement d'Espagne, nous force d'agir ainsi, et nous dégage de nos serments conditionnels. Telles sont les circonstances qui nous ont emmené à l'auguste représentation que maintenant nous possédon-

« Nous qui mettons notre gloire, à nous diriger d'après de meilleurs principes, nous qui ne désirons pas fonder le bonheur de notre avenir, sur les malheurs des autres, nous regardons et déclarons amis, compagnons de notre sort, et associés à notre félicité tous ceux qui unis à nous par les liens du sang, du langage et de la religion, ont souffert

les mêmes maux que nous , sous l'ancien ordre de choses , pourvu qu'ils nous reconnaissent absolument indépendants d'eux et de quelques puissances étrangères que ce soit ; qu'ils nous aident à conserver cette indépendance , aux dépens de leur vie , de leur fortune et de leurs affections particulières.

« Nous déclarons et reconnaissions pour nous , comme pour toute autre nation , qu'en guerre nous sommes ennemis , et en paix frères et compatriotes. Ces puissantes et incontestables raisons politiques nous imposent la loi de recouvrer les droits que nous tenons de la nature , et que l'ordre des événements nous restitue ; elles nous prescrivent de ressaisir les droits imprescriptibles , dont jouissent toutes les nations ; de rompre tout engagement et toute association , avec les gouvernements qui méconnaissent à quelle condition ils ont été établis.

« Nous croyons en conséquence, que nous ne pouvons ni ne devons maintenir les liens qui, jusqu'ici nous ont unis au gouvernement d'Espagne qu'à l'instar de toutes les nations du monde; nous ne dépendons plus que de notre seule autorité; qu'enfin nous avons le droit de prendre parmi les puissances de la terre, le rang d'égalité que la nature et l'Être suprême, nous assignent et auquel nous rappellent les évènements qui semblent se presser pour notre avantage.

« Nous ne dissimulons point quels obstacles nous attendent! quelles obligations nous imposent le rang que nous allons prendre dans l'ordre politique; quelles craintes doit nous inspirer la puissante influence des formes et des coutumes auxquelles nous sommes malheureusement habitués; mais nous savons aussi que l'asservissement humiliant dont nous pouvons secouer le joug, serait pour nous plus

honteux, et plus funeste pour notre postérité, que notre long et pénible esclavage ne le fut pour nous. Nous n'ignorons pas que notre indispensable devoir, est de pourvoir sans délai, à notre conservation, à notre sûreté, à notre bonheur, en changeant toutes les formes de notre ancien gouvernement.

« Considérant que par les raisons que nous venons d'alléguer, nous avons satisfait au respect dû à l'opinion, à la dignité des nations, parmi lesquelles nous venons prendre rang, et avec lesquelles nous espérons entretenir des relations amicales.

« Nous, représentants des provinces unies de Vénézuéla, prenant l'Être suprême à témoin de la justice de notre cause, de la droiture de nos intentions, et implorant son divin appui, nous renouvellons, au moment où nous nous élevons à la dignité qu'il nous rend, le serment de vivre

et de mourir libres et fidèles à la croyance, au maintien de la religion catholique apostolique de Jésus-Christ.

« En conséquence , au nom du vertueux peuple de Vénézuéla, et d'après l'autorité que nous tenons de lui , nous déclarons solennellement ici à l'univers entier , qu'à dater de ce jour , ces provinces sont et seront de fait et de droit , état libre , souverain et indépendant ; quelles sont affranchies de toute dépendance et de toute soumission au trône d'Espagne , ou à tous ceux qui s'appelleraient ses agents , ou ses représentants ; qu'un état libre et indépendant , ainsi constitué , a plein pouvoir de prendre la forme de gouvernement , la plus convenable à la volonté générale du peuple : qu'il a le droit de déclarer la guerre , de faire la paix , de former des alliances , de régler les traités de commerce , les limites , la navigation ,

et de faire toute espèce d'acte et de transactions, ainsi que les autres états libres et indépendants, et afin que notre solennelle déclaration soit valable et durable, nous nous lions mutuellement, chaque province l'une à l'autre, et nous engageons nos vies, nos fortunes, par les liens sacrés de l'honneur national.

« Fait au palais fédéral de Caracas, scellé du grand sceau provisoire de la confédération, et contre-signé par le secrétaire du congrès, le cinquième jour de juillet 1811, le premier de notre indépendance.

Juan Rodriguez DOMINGUEZ, président.

Luis Ignacio MENDOZA, vice-président.

Francisco ISNARDI, secrétaire.

L'histoire si long-temps surchargée des manifestes des rois, peut enfin enregistrer ceux des peuples, condamnés depuis tant de siècles au silen-

ce. Les premiers n'ont été presque toujours, que des amplifications de rhétorique ministérielle ; les autres sont l'expression franche de leur volonté, les uns sont dictés par les passions du moment, les autres par un sentiment profond de leurs droits et de leur dignité : ces documents si intéressants, si précieux, datent de notre âge. Les Etats-Unis d'Amérique ont ouvert l'ordre des gouvernements représentatifs, et des guerriers français se sont associés à leurs efforts, à leurs dangers, et à leur gloire.

Les Américains du sud ne pouvaient rester long-temps étrangers aux bienfaits d'une sage et généreuse indépendance, ils se sont élevés au rang des nations, et les malheurs qui accablent leurs oppresseurs dégénérés, inspirent moins d'orgueil que de pitié.

CHAPITRE III.

Progrès de l'insurrection américaine. — Dévouement des Américains à la métropole. — Leurs remontrances rejetées par la régence et les cortès de Cadix. — Médiation de l'Angleterre sans succès. — Révolution américaine — Evénements politiques et militaires de Vénézuéla. — Constitution. — Intrigues des agents du gouvernement espagnol. — Expédition du général Miranda. — Prise de Valencia par l'armée patriotique.

LES peuples de Mexico , de Carthagène , Tunja , Socorro , Antioquia , Pamplona , et des autres provinces de la Nouvelle-Grenade , et bientôt après le congrès de Buenos-Ayres suivirent l'exemple de la nation Vénézuélienne , et proclamèrent successivement les mêmes principes , les mêmes résolutions.

Les Espagnols ne pouvaient plus se faire illusion sur le but des mouvements insurrectionnels des Américains ; les cortès en admettant dans leur assemblée les députés des colonies, semblaient ne les y avoir appelés que pour les rendre témoins de leurs mépris , mais la nouvelle de leur indépendance fut à peine connue , qu'ils changèrent de conduite , il fut enfin permis aux députés Américains , jusqu'alors dédaignés , de se faire entendre.

Ils s'empressèrent de profiter de cette circonstance , pour reproduire un projet de décret , propre à remédier aux maux qui accablaient l'Amérique Espagnole , et qui avait été rejeté sous le gouvernement précédent. Leurs nouvelles propositions présentées le 16 novembre 1810 , n'en furent pas moins rejetées de nouveau le 3 décembre suivant.

Les cortès n'avaient point l'habi-

tude des formes parlementaires, et le rejet d'une proposition n'était pas irrévocable ; la discussion s'ouvririt encore sur cette importante question dans le mois de janvier 1811, le projet de décret se composait de douze articles ; en les admettant, les cortès conservaient les colonies ; mais l'orgueil des préjugés l'emporta encore sur la voix de la justice et de la prudence, et les propositions des députés Américains, furent indéfiniment ajournées.

La régence et les cortès qui gouvernaient au nom de Ferdinand ne changèrent point de système, Joseph Bonaparte suivait à l'égard des Américains, un plan tout-à-fait opposé, et leur promettait l'indépendance.

Cependant les agents de ce prince, n'avaient pas été favorablement accueillis dans l'Amérique espagnole, et les sommes d'argent que les Américains envoyèrent aux cortès et à la régence, contribuaient puissamment

à entretenir la guerre contre le nouveau roi.

Les ministres de ce prince, pour priver ses adversaires de cette importante ressource, résolurent de faire insurger toutes les colonies de l'Amérique du sud, et de nouvelles instructions furent adressées à cet effet, par Joseph Bonaparte, à M. Desmolard, son commissaire principal à Baltimore, et à tous les agents qui, munis de ses ordres, seraient envoyés dans l'Amérique espagnole, pour y exciter une révolution.

Ces agents se présentèrent dans diverses parties du nouveau continent, l'un d'eux, fut découvert, et fusillé dans la ville d'Albana. Une copie de l'instruction secrète fut découverte dans le bureau du secrétaire de la junte suprême à Caracas, et envoyée à l'amiral en station à la Barbade.

Ces procédés convainquirent le gouvernement anglais, qu'il n'y avait

point de parti dans ces contrées, pour Joseph Napoléon, et qu'il n'y en avait pas non plus un très nombreux pour la cause de l'indépendance. L'Angleterre se trouva donc à même d'exercer son influence, en faveur du gouvernement espagnol, lorsque les troubles de l'Amérique méridionale éclatèrent.

Le 29 juin 1810, lord Liverpool, écrivait au général Layard, gouverneur de Curaçao : « Sa majesté britannique a de fortes raisons d'espérer que les habitants de Caracas reconnaîtront l'autorité de la régence d'Espagne. . . . » Cette lettre fut publiée à Cadix et à Caracas, où arriva bientôt le colonel Robertson, secrétaire du général Layard, mais bientôt convaincu du mécontentement général des habitants de cette ville, contre le gouvernement de Cadix, il crut ne pas devoir faire connaître le sujet de sa mission.

Cependant le gouvernement anglais ne renonça point à son projet de réconciliation entre l'Espagne et ses colonies; et au mois d'avril 1811, il offrit sa médiation que les cortès acceptèrent. Voici quelles étaient les bases proposées par la puissance médiatrice; elles étaient de nature à être favorablement accueillies, comme unique moyen de prévenir une rupture irréversible:

1^o. Les provinces dissidentes jureront fidélité aux cortès et à la régence, et nommeront leurs députés pour siéger aux cortès. 2^o. Les hostilités entre les armées seront suspendues et tous les prisonniers relâchés. 3^o. Les cortès feront une attention particulière aux plaintes des Américains espagnols. 4^o. Les commissaires rendront compte des progrès et des effets de la médiation commencée il y a huit mois. 5^o. Tant que la médiation continuera, les cortès permettront un

libre commerce avec l'Angleterre et les provinces insurgées. 6°. La médiation doit être conclue en quinze mois. 7°. Si les commissaires peuvent obtenir de l'Amérique espagnole, l'adoption de ces propositions, le gouvernement anglais s'engage à prêter secours à l'Espagne, pour soumettre les rebelles par la force. 8°. Le gouvernement espagnol, pour son propre honneur, déclarera ouvertement au ministre anglais, les raisons qui déterminent les cortès à accepter la médiation de l'Angleterre.

Le 2 octobre suivant (1811), les cortès firent connaître leurs propositions, elles étaient bien moins favorables aux Américains ; le gouvernement anglais nomma pour commissaires MM. Morin, Stuart, et l'amiral Coekburn, mais la régence ne témoigna nul empressement pour activer cette négociation. Les commissaires s'adressèrent directement aux cortès,

et proposèrent de nouvelles conditions dont les Américains seuls auraient eu le droit de se plaindre.

Après une longue discussion qui dura plusieurs jours, elles furent rejetées ; elles n'avaient été adoptées que par quarante-six votans, quarante députés américains et six Espagnols.

Le ministre anglais à Cadix sollicita l'autorisation d'ouvrir un commerce avec l'Amérique espagnole, et ne fut pas plus heureux. La régence insista pour reproduire cette proposition ; elle fut prise en considération dans une séance secrète, mais définitivement rejetée le 13 août suivant.

Cependant les progrès rapides de l'insurrection de l'Amérique du sud auraient dû rendre les cortès d'Espagne, sinon plus justes, du moins plus circonspects. Les armées républicaines occupaient Buenos-Ayres, Vénézuéla et la Nouvelle-Grenade ; les patriotes mexicains s'étaient emparés

de plusieurs places importantes ; leurs généraux Rayon, Morelos et Vittoria s'étaient distingués par de brillants faits d'armes ; des mouvements insurrectionnels agitaient Mexico et Lima.

L'insurrection n'avait pas éclaté spontanément dans toutes les parties de l'Amérique espagnole. Cette révolution, qu'après quinze ans de guerre on peut considérer maintenant comme terminée, eut la même cause et le même but que celle qui a si heureusement affranchi l'Amérique du nord ; mais on n'y retrouve point le même ensemble de forces, de dévouement et de volontés. La scène varie suivant les localités.

Victimes de la même oppression, associées aux mêmes calamités, d'accord dans leurs voeux, elles ont différencié sur les moyens de recouvrer leurs droits si long-temps usurpés. On ne peut apprécier leurs efforts, leurs opérations politiques et militaires, en

les réunissant dans un même cadre. Chacune présente un tableau séparé. La différence des lieux, des époques, des hommes qui y ont joué un rôle plus ou moins important, offrent, surtout pendant les premières années de la guerre de l'indépendance, des différences, qui ne peuvent être senties que présentées isolément.

L'ordre chronologique des faits me prescrit de placer en première ligne la révolution de Caracas. J'ai dit que le peuple de cette province avait nommé, le 19 avril 1810, un gouvernement provisoire sous le nom de *junta suprema*, dont le but était de maintenir les droits de Ferdinand VII.

Les premiers décrets de cette junte ordonnèrent l'arrestation du capitaine-général, et les membres de l'audience royale furent envoyés aux Etats-Unis d'Amérique ; elle décréta ensuite l'abolition de l'alcabala, tribut payé par les Indiens et de la traite des nègres,

la liberté de commerce : tous ces décrets furent transmis officiellement au gouvernement anglais.

Des juntes particulières se formèrent dans les provinces dépendantes de Vénézuéla ; celle de Guyana , qui d'abord avait reconnu la junte suprême de Caracas , reconnut peu de jours après celle de Cadix. Ce changement d'opinion fut l'effet de l'influence des Espagnols , qui dans cette junte particulière se trouvaient en plus grand nombre que les Américains.

Les juntes de Barinas et de Cumana avaient envoyé leurs députés à Caracas , et demandaient la convocation d'un congrès général. L'adoption de cette demande eût obtenu les plus heureux résultats , en centralisant les forces des nouvelles républiques , en dirigeant leur emploi vers un même but. Mais le gouverneur de Maracaybo , don Fernando Myares , opposé à la révolution de Caracas , renvoya

les députés du nouveau gouvernement; ils furent arrêtés par Cevallos , chef militaire de Coro , et bientôt après jetés dans les prisons de Puerto-Rico.

Ces malheureux patriotes ne furent rendus à la liberté que long-temps après , et ne durent la fin de leurs longues souffrances qu'à l'intervention de l'amiral Cochrane. La junte suprême de Caracas avait informé la régence de Cadix des motifs de l'insurrection de Vénézuéla. Loin de vouloir alors se déclarer indépendants de la métropole , les Vénézuéliens déclaraient n'avoir pris les armes que pour défendre leurs droits et ceux de Ferdinand ; et ils offraient de contribuer de tous leurs moyens à soutenir la métropole dans la guerre que lui faisait alors la France.

Cette conduite franche et généreuse méritait les remercîments de la régence , et ne fut néanmoins considérée que comme un acte de rébellion. Tous

les ports du gouvernement vénézuélien furent par elle déclarés en état de blocus rigoureux ; elle conféra à don N. Cortavaria , commissaire royal à Puerto-Rico , ses pleins pouvoirs pour réduire Vénézuéla à l'obéissance de la métropole.

Ce commissaire invita d'abord les Vénézuéliens à dissoudre le nouveau gouvernement , en leur promettant qu'alors seulement les plaintes du peuple seraient prises en considération. Les Vénézuéliens répondirent par un refus formel ; Cortavaria eut recours à des moyens honteux , dont il espérait le plus grand succès : il couvrit tout le pays d'espions et d'émissaires chargés d'opérer une contre-révolution.

La junte , qui craignait une attaque de la part du gouverneur de Maracaybo , se hâta d'envoyer des troupes à Caracas sous les ordres du marquis del Toro , qui leva un corps de trois

mille hommes , et ouvrit une correspondance avec Myares , qu'il espérait déterminer à faire cause commune avec le gouvernement de Vénézuéla ; mais convaincu de l'inutilité de cette négociation , et s'apercevant que les troupes de Myares s'augmentaient journellement par les Espagnols qui émigraient des diverses provinces de Vénézuéla ; que sur plusieurs points les émissaires de Cortavaria arrêtaient les progrès de l'insurrection , il sentit la nécessité d'agir avant l'arrivée des troupes de la métropole , et s'avanza sur le territoire de Coro en novembre 1810. Déjà il était maître des faubourgs de la capitale ; mais ayant négligé d'échelonner ses troupes , il se trouva bientôt sans communications avec Caracas.

Son armée manquait de provisions ; les vaisseaux expédiés de Puerto-Cabello pour seconder ses opérations ne purent approcher du port ; il fut con-

traint de songer à la retraite , qu'il ne put effectuer qu'en s'ouvrant un passage les armes à la main. Cette première entreprise militaire de la junte suprême échoua.

Ce fut à la même époque que Miranda reparut sur les rivages de Caracas , malgré les ordres de la junte. Cette défense n'était pas l'effet d'un sentiment de haine ni de défiance contre ce général ; la junte , en s'opposant à son retour , n'avait eu d'autre dessein que de ne pas s'écartier du plan de modération qu'elle avait adopté contre le gouvernement espagnol.

Le congrès général allait ouvrir sa première session ; les élections étaient terminées. Les réglemens de la junte avaient fixé le nombre des représentants d'après la population de chaque localité , un sur vingt mille habitants. Près de cinquante députés se trouvèrent réunis : les séances commençèrent le 2 mars 1811. La junte avait

fait charger un comité de préparer un plan de constitution qui devait être soumis à cette assemblée.

Miranda proposa un projet qu'il avait déjà rédigé lors de sa première expédition en 1806. Ce plan, qui n'était qu'une modification du système colonial de l'Espagne, n'était plus admissible ; et sa proposition intempestive avait tellement dépopularisé Miranda, que ses amis n'avaient réussi à le faire nommer qu'à Barcelona, dans le petit département d'Aresquita.

Le congrès établit en avril 1811 un pouvoir exécutif composé de trois membres, dont l'autorité fut très limitée. Le parti qui voulait la réunion à la mère-patrie ne formait dans ce congrès qu'une très faible minorité. Miranda, pour rendre plus commun et plus énergique l'esprit d'indépendance, propager l'instruction, et familiariser le peuple avec les importantes questions de droit public, avait

formé avec Francisco Espeja , savant jurisconsulte , un club sous le titre de société patriotique.

Le 19 avril , anniversaire de la révolution , fut une fête vraiment nationale ; tout respirait la joie la plus franche : des banquets , des spectacles , des illuminations , des chants d'allégresse , tout offrait l'heureux et brillant tableau d'une grande famille mue par les mêmes vœux et par le plus ardent amour de la patrie et de la liberté : une cérémonie religieuse avait été le prélude de cette belle journée.

Les membres du pouvoir exécutif , loin de seconder ces élans généreux , n'avaient aucun plan arrêté , et tous ses actes annonçaient l'imprévoyance et la faiblesse. Cette marche timide et incertaine enhardit les émissaires espagnols : on n'osait plus parler de proclamer l'indépendance qu'à la tribune de la société patriotique ; et ce ne fut qu'après de longs débats que

cette proposition fut adoptée le 5 juillet 1811.

Les agents espagnols ne se découragèrent point, même après l'arrestation de quelques-uns de leurs partisans, les autres se réunirent dans la partie de la ville appelée los Teques, le 11 juillet, à trois heures après minuit. Ils devaient s'emparer des casernes, dont un sergent espagnol au service du nouveau gouvernement avait promis de leur livrer les portes, et maîtres du dépôt des armes, attaquer la ville, où leurs partisans, avertis par un coup de canon tiré des casernes, seconderaient le mouvement.

Les membres du congrès et du pouvoir exécutif devaient être massacrés le même jour, et les autres envoyés en Espagne; mais ce complot échoua. Le gouvernement fit un appel aux patriotes; et à peine les conjurés parurent en armes dans le quartier de

los Teques qu'ils furent attaqués, vaincus et conduits dans les prisons.

La veille du jour où le mouvement contre-révolutionnaire devait éclater à Caracas, un autre mouvement avait éclaté à Valencia. Les conjurés emprisonnés dans cette première ville refusèrent de révéler leurs complices. Il importait de comprimer l'émeute de Valencia; le général del Toro marcha contre les rebelles, dix des principaux furent arrêtés, jugés à mort et exécutés; leurs têtes placées au bout de longues perches furent exposées aux portes de la ville. Cet usage barbare, consacré par la législation criminelle de l'ancien gouvernement, n'aurait pas dû être imité par les défenseurs de l'indépendance vénézuélienne.

Les royalistes avaient fortifié les montagnes del Pico de Mariara et del Morro qui dominent Valencia. Le général Toro était parvenu à enlever la

première de ces positions , mais avec une perte considérable ; le gouvernement le fit remplacer par Miranda , qui bientôt se rendit maître del Moro de Valencia , et donna l'assaut à la ville , où il parvint à s'établir.

Quelques royalistes retranchés dans les casernes de *los Pardos* continuèrent le combat avec quelque succès. Les Espagnols postés aux fenêtres , sur les toits des maisons et les tours des églises , firent feu sur les troupes vénézuéliennes , qui se replièrent jusqu'à Mariara , à quatre lieues de la ville.

Renforcés au mois d'août suivant , les indépendants assiégèrent de nouveau Valencia et s'en rendirent maîtres. Miranda marchait à la tête de quatre mille hommes sur Corro ; mais jaloux de ses derniers succès à Valencia , ses ennemis s'opposèrent à son entreprise et furent secondés par le congrès.

Cette assemblée délibérait alors sur le projet de constitution rédigé par don F. R. Ustariez. Quelques députés distingués par leurs lumières et leur dévouement pour le bien-être de leur pays s'associèrent à ses travaux, et insistèrent pour le principe d'un pacte fédéral imité de celui des Etats-Unis de l'Amérique du nord. C'était aussi le vœu des patriotes de Santa-Fé-de-Bogota et de la Nouvelle-Grenade.

Cette constitution fut présentée à l'approbation du peuple de Vénézuéla le 23 décembre 1811. La ville de Valencia fut désignée pour le siège du gouvernement central, et le congrès vénézuélien ouvrit sa première session dans cette ville au commencement de mars 1812.

Tout semblait promettre à la nouvelle république l'avenir le plus prospère. Le gouvernement était respecté; une force militaire imposante protégeait le territoire; le commerce pre-

naît d'heureux accroissements ; une réduction de quatre pour cent sur les droits de douanes fut accordée aux produits des manufactures anglaises. Trois mille hommes sous les ordres du général Moreno campaient sur les rives de l'Orénoque , prêts à se porter sur la rive opposée contre les habitants de Guyana et d'Angustura , et à seconder leurs vœux en faveur de l'indépendance.

Le colonel Xalon occupait avec un bataillon de troupes d'élite la position de Barquisimeto pour s'opposer aux attaques des royalistes de Coro. Une catastrophe imprévue , épouvantable, allait faire succéder à ces jours de bonheur et d'espérance des jours de deuil et d'effroi.

CHAPITRE IV.

Tremblement de terre dans le Vénézuéla. — Les prêtres catholiques s'emparent de cet évènement pour indisposer les peuples contre la révolution. — Les royalistes s'agitent. — La terreur superstitieuse s'étend à l'armée républicaine. — Embarras du congrès vénézuélien. — Dictature déférée au pouvoir exécutif. — Succès et revers. — Bolivar. — Ses premières armes sous Miranda. — Excès des armées royales. — Guerre à mort. — Monte-Verde. — Proscriptions. — Assassinats en masse. — Combats divers. — Départ de Bolivar. — Arrivée de la grande expédition espagnole. — Retour de Bolivar. — Prise de la Guyane espagnole. — Blocus d'Augustura. — L'armée royaliste battue par un sergent français, chef de partisans.

(1812 à 1815.)

De quatre à cinq heures du soir, le 26 mars 1812, un tremblement de terre épouvantable bouleversa la pro-

vince de Vénézuéla. La terre fut agitée d'horribles convulsions pendant une minute et vingt secondes. Plus de vingt mille personnes périrent victimes de ce désastre. Les villes de Caracas, Guayra, Merida, San-Felipe et Mayquetia, ne furent plus qu'un monceau de ruines ; Valencia, Barquisimeto éprouvèrent des pertes considérables. C'était la veille du vendredi saint, les fidèles se pressaient à la porte des églises, où les attendaient les troupes commandées pour la solennité du jour. Les soldats restés dans la principale caserne de Caracas furent ensevelis sous ses ruines ; les armes, les munitions furent détruites.

Les prêtres catholiques, qui voyaient dans les changements politiques du pays le terme de leur puissance temporelle et des réformes dans leurs immenses revenus, s'emparèrent du malheur public pour effrayer les consciences et les imaginations. Le jour

du tremblement de terre approchait de l'anniversaire de la révolution ; ils signalèrent cette catastrophe comme une vengeance du ciel, comme une réprobation du nouvel ordre de choses ; comme un châtiment juste et terrible infligé par Dieu même aux partisans de l'indépendance nationale. Les hommes véritablement pieux ne furent point intimidés ; mais ils étaient en minorité , et la multitude fut entraînée.

Le jour même du désastre, les royalistes de Coro avaient attaqué les troupes républicaines qui gardaient les frontières et s'étaient emparés de Caracas. Les troupes cantonnées à Barquisimeto sous les ordres de Xalon avaient été écrasées sous les décombres des casernes , au moment où elles en sortaient pour marcher contre les royalistes. Le trésor public était épuisé ; le papier-monnaie émis par le congrès éprouva une baisse

considérable et soudaine ; il fallut pour en maintenir la circulation recourir à des mesures sévères et toujours dé-
sastreuses.

Le congrès , pour arrêter les pro-
grès de cette crise que le fanatisme
avait provoquée , avait investi le pou-
voir exécutif d'une autorité dictato-
riale et suspendu ses séances , afin que
ses membres pussent se rendre aux
armées et dans les provinces pour y
ranimer le patriotisme du peuple éga-
ré , abattu par de fanatiques prédica-
tions. Plus malheureusement encore ,
la terreur inspirée par le clergé s'é-
tendit jusqu'à l'armée.

Miranda marcha contre l'ennemi à
la tête de deux mille hommes et quel-
ques pièces d'artillerie. Monteverde
s'avancait de Carora sur Barquisimeto ,
dont il se rendit maître ; son armée
fut renforcée par une partie des ha-
bitants qui vint spontanément se ran-
ger sous ses bannières.

Un détachement gardait Azaure sur le chemin de Caracas ; Monteverde s'en empara sans coup férir : la garnison refusa de se défendre , et son colonel F. Palacio-Sojo fut fait prisonnier. Les vastes plaines des provinces de Caracas et de Barinas approvisionnent de vivres et de bestiaux une partie du territoire de Vénézuéla ; Monteverde dirigea des forces considérables sur Barinas , et attaqua San-Carlos. Cette ville fit une vigoureuse résistance ; mais , abandonnée par la cavalerie qui passa du côté de l'ennemi , elle tomba au pouvoir des royalistes.

Les troupes républicaines dirigées contre Guyana se trouvaient trop éloignées pour s'opposer aux progrès de Monteverde : la flottille avait suivi la même direction. La nouvelle des succès des royalistes avait porté le découragement dans l'âme des soldats , et la désertion faisait d'effrayants pro-

grès ; l'indécision des chefs mit le comble à ce désordre.

Les troupes républicaines évacuèrent Valencia, et le général concentra ses forces dans les défilés de Cabréa : c'était une position très avantageuse pour arrêter l'ennemi ; mais les habitants royalistes s'offrirent de guider l'armée de Monteverde par un passage peu connu, et qui permettait d'éviter le défilé gardé par Miranda.

Ce général se retira ensuite sur Vittoria à soixante lieues de Caracas, entre les rivières d'Aragna et Tuy ; il y fut attaqué par les royalistes, qui furent repoussés avec une perte considérable. L'ordre et la confiance renaissaient dans l'armée patriote, lorsque les Espagnols prisonniers dans la citadelle de Puerto-Cabello s'en rendirent maîtres. Cette place leur fut livrée par le commandant de ce fort.

Le colonel Simon Bolivar, qui commandait dans la ville, désespérant de

reprendre le fort, s'embarqua pour la Guayra, avec un officier; la nouvelle de ce double événement parvint à l'armée principale au moment où elle célébrait l'anniversaire de l'indépendance vénézuélienne.

La prise de Puerto-Cabello procura à l'ennemi beaucoup de munitions dont il manquait, et lui permit de recevoir, par une voie plus prompte et plus sûre des renforts, en lui ouvrant une libre communication avec Coro et Porto-Ricco. Il était maître de la contrée qui approvisionnait Caracas, son armée était plus nombreuse et mieux armée, et les craintes superstitieuses, encore augmentées par de nouveaux tremblements de terre, entretenaient le découragement dans l'armée républicaine, déjà les royalistes de Caracas et de la Guayra se disposaient à une révolte.

L'ennemi s'avancait en menaçant de faire disparaître jusqu'aux ruines de

Caracas, s'il parvenait à s'en emparer; le pouvoir exécutif autorisa Miranda à capituler. Don J. Sala y Bussy, et d'autres officiers délégués par ce général traitèrent avec Monteverde aux conditions suivantes :

1^o La constitution offerte par les Cortès à la nation espagnole sera établie à Caracas; 2^o Personne ne sera inquiété pour des opinions; 3^o Toutes les propriétés particulières seront respectées; 4^o Tout le monde aura la faculté de quitter le territoire de Vénézuéla. Miranda devait être transporté avec son état-major aux Etats-Unis.

Ce traité obtint l'assentiment de toute la population vénézuélienne; mais il fut aussitôt violé que conclu. Monteverde, à peine maître de Caracas, fit arrêter Miranda, et l'envoya chargé de fers à Cadix, où ce général mourut dans un cachot. D'autres patriotes distingués avaient subi la même

extradition , et furent condamnés par les cortès à une réclusion perpétuelle (1) à Ceuta.

Les royalistes de Maracaybo envahirent les départements de Mérida et de Truxillo. Monteverde , maître de Vénézuéla , sans respect pour la foi des traités , couvrit ce pays de prisons et d'échafauds ; tout royaliste devint dénonciateur. Tous les patriotes furent incarcérés , un grand nombre de maisons furent transformées en cachots. Les Vénézuéliens apprirent alors qu'en révolution , il y a moins de honte et de danger à résister même à des forces supérieures qu'à se soumettre. Ce vaste pays , qui avait été le berceau de l'indépendance , fut la proie de la plus sanguinaire réaction. La population subit toutes les horreurs de la plus impitoyable tyrannie. Tel fut le prix

(1) Ils parvinrent à s'échapper , en 1814 , et se réfugièrent à Gibraltar , dont le gouverneur eut la lâcheté de les livrer aux Espagnols.

de sa confiance dans le traité solennel que ses chefs avaient souscrit.

Loin de réprimer cet abus de la force, et de craindre de porter au désespoir et à de terrible représailles des provinces envahies et non conquises , l'Espagne approuva tout ce qu'avait fait Monte-verde , et applaudit au ministre de la guerre, Don Juan Odunoju, qui, dans son rapport sur les colonies espagnoles , présenté aux cortès le 2 octobre 1813, porta l'oubli des convenances et de la vérité jusqu'à se plaindre de l'indulgence que l'on avait montrée à l'égard des insurgés de Caracas.

La conduite sanguinaire des royalistes, leurs lâches et parricides délations exaspérèrent enfin les indépendants et ranimèrent leur courage. La province de Cumana donna le signal d'une nouvelle insurrection. Don N. Marino , jeune, ardent et intrépide, rallie les mécontents , se met à leur tête , et s'empare de Mathurin. Les Espagnols

viennent l'y attaquer et sont repoussés, Monteverde marche contre lui avec l'élite de ses troupes au commencement d'avril 1813, et subit une honteuse défaite.

Un autre héros apparaît pour venger sa patrie et l'arracher au joug de ses oppresseurs. Simon Bolivar, né d'une première et des plus opulentes familles de Caracas avait été envoyé en Espagne dans sa première jeunesse; il avait ensuite parcouru la France et l'Italie. Revenu dans sa patrie, il s'était signalé par son dévouement à la cause de l'indépendance et lorsque la révolution de Caracas éclata, il fut chargé avec D. Lopez Mendez, par la junte suprême de solliciter l'appui de l'Angleterre en faveur du nouveau gouvernement, il vivait dans la retraite depuis son retour.

Il ne se montra qu'au moment du danger, et vint spontanément offrir ses services à Miranda, qui le nomma gouverneur de Puerto Cabello, que la

trahison du commandant du fort le contraignit d'abandonner. Il n'approuvait pas la capitulation souscrites par Miranda, et, muni d'un passeport après l'entrée des royalistes à Caracas, il s'était embarqué pour Curaçao, d'où il se rendit à Carthagène, où il fut chargé du commandement d'une division.

Sa première expédition fut aussi heureuse que rapide. Après avoir expulsé les royalistes des rives de la Magdalena, il marche sur Ocana, tandis qu'il envoyait son lieutenant le colonel Rivas à Tunja où siégeait le congrès de la Nouvelle-Grenade; il l'avait chargé de demander des secours pour pénétrer dans le territoire de Vénézuéla. Le congrès de la Nouvelle-Grenade s'était hâté de remplir ses vœux.

Bolivar poursuit sa marche, surprend les royalistes à Caracas, et les met en pleine déroute, et tandis qu'après une nouvelle victoire, Alagrita

se rendait maître du département de Mérida, le colonel Briceno soumettait la province de Barinas avec un corps de cavalerie qu'il venait d'organiser. Mais à cette victoire succéda le plus funeste revers, Briceno fut vaincu, dans une nouvelle action par les Espagnols et conduit avec sept de ses officiers à Tiscas, gouverneur de Barinas, qui les fit tous fusiller; huit citoyens de cette ville, soupçonnés d'avoir favorisé l'entreprise de Briceno, subirent le même supplice.

Informé de cette atroce exécution, Bolivar qui, jusqu'alors, avait traité les prisonniers espagnols avec la plus généreuse bienveillance, déclara qu'il userait de représailles, et que les Espagnols qui, désormais, tomberaient en son pouvoir, seraient abandonnés à la merci de ses soldats.

Alors commença cette guerre appelée guerre à mort, *la guerra á muerte*. L'armée de Bolivar devint le

rendez-vous de tous les patriotes déterminés à délivrer leur patrie du joug des Espagnols , ou à mourir. Ce généreux dévouement avait grossi l'armée de Bolivar ; il la divisa en deux corps ; l'un sous ses ordres immédiats , et l'autre , sous le commandement du colonel Rivas.

Bolivar imita la marche rapide des armées françaises. Les deux divisions se dirigèrent sur Caracas , et battirent successivement les royalistes à Niquitas , Betyoque , Carache , Barquisimeto , Barinas. Monte-Verde l'attendait à Lostaguacen avec ses meilleures troupes ; la victoire était encore incertaine , mais en passant du côté des patriotes , la cavalerie de Monte-Verde décida du succès.

Monte-Verde se retira avec les débris de son armée à Puerto-Cabello , tandis que Bolivar s'avancait vers Caracas. Ses compatriotes reconnaissants le saluèrent du nom de libérateur ; et

Fiero , gouverneur de la ville en l'absence de Monte-Verde, assembla l'audience, le clergé et l'état-major ; il fut décidé que des commissaires seraient envoyés à Bolivar pour demander une capitulation.

Ces commissaires le trouvèrent à Vittoria. La certitude d'entrer à Caracas ne l'empêcha point de consentir à la capitulation ; et sans attendre la ratification proposée , le gouverneur de Caracas s'embarqua à la Guiane , emportant avec lui tout ce qu'il avait pu enlever à l'état et aux particuliers , et laissant à la merci du vainqueur , quinze cents Espagnols , à qui toute retraite était fermée.

Monte-Verde refusa de ratifier la capitulation , en déclarant que ce serait déroger à la dignité espagnole , que de traiter avec des rebelles. Bolivar fit son entrée à Caracas le 4 août 1813. Tous les cœurs s'ouvrirent au bonheur , à la joie. Les prisons de la

Guayra s'ouvrirent, et tous les infortunés échappés au fer des bourreaux furent rendus à leurs parents, à leurs amis.

Aucun acte de vengeance ne troubla un si beau jour; aucun Espagnol ne fut insulté, Bolivar avait promis que personne ne serait inquiété pour ses opinions, que chacun aurait la faculté de rester à Caracas ou d'en sortir, et il fut fidèle à sa promesse.

Ainsi furent délivrées les provinces de la république vénézuélienne. Il ne restait aux royalistes que la forteresse de Puerto-Cabello, que la trahison leur avait livrée. Bolivar envoya proposer à Monte-Verde l'échange des prisonniers espagnols contre les créoles détenus à Puerto-Cabello, et qui étaient bien moins nombreux. Cette proposition généreuse fut rejetée.

Monte-Verde, renforcé par un secours de douze cents hommes qu'il avait reçus d'Espagne, marcha contre

les patriotes. Le combat eut lieu près d'Agua-Caliente; Monte-Verde fut vaincu et grièvement blessé. Il laissa presque toute son armée sur le champ de bataille, et revint pour la seconde fois cacher sa honte dans Puerto-Cabbelo, dont Salomon prit le commandement.

Bolivar renouvela sa proposition pour l'échange des prisonniers; mais Salomon fit jeter le parlementaire dans un cachot. Cet infortuné était don Salvador Garcia, prêtre justement estimé par sa piété, sa douceur et ses vertus.

Salomon fut remplacé par Istueta; ce nouveau gouverneur, pour empêcher les assiégeants de tirer sur la ville, exposait pendant le jour les prisonniers américains au feu des batteries, et la nuit les entassait dans des pontons, où la plupart mouraient étouffés.

Les assiégeants usèrent de repré-

sailles en plaçant les prisonniers espagnols sur le front de leurs lignes. Le gouverneur fit placer de son côté quatre Américains dont l'histoire a conservé les noms, Pellin, Osorio, Pointet et Manuel Palido, et les fit fusiller sous les yeux de leurs compatriotes.

Bolivar continua le siège par terre et par mer, et confia la direction des travaux au jeune Eluyar. Les patriotes se rendirent maîtres de la ville; la forteresse résistait encore. Bolivar aurait pu l'emporter d'assaut, mais il renonça à un succès qu'il eût fallu acheter au prix du sang et de la vie de ses compagnons d'armes, et la patrie réclamait le secours de tous ses défenseurs.

Les royalistes de Coro, réunis aux troupes de Puerto-Rico, sous les ordres de Cevallos, avaient fait une incursion sur le territoire de Caracas et battu les patriotes de Barquisimeto, le

10 novembre 1813. Bolivar marcha contre les royalistes, les défit à Vigirima, Barbula et à Azaure, le 5 décembre. La victoire de Barbula avait coûté la vie au jeune et brave Girardot, déjà célèbre par de brillants succès.

Bolivar, qui l'avait surnommé le libérateur de Vénézuéla, ordonna un deuil annuel pour honorer sa mémoire, et fit assigner à sa famille une pension perpétuelle.

Il savait que la vertu est l'âme des républiques, et que l'honneur, pris dans sa véritable et noble acception, est le mobile du brave. Un bataillon de patriotes avait montré quelque faiblesse au combat de Barquisimeto ; les soldats furent privés de leurs fusils : mais bientôt, sans autres armes que des piques, ils avaient culbuté un bataillon ennemi à la bataille d'Azaure, et reprit depuis leur rang et leurs premières armes.

En rentrant sur le territoire de Vénézuéla , Bolivar refusa d'exécuter l'ordre du congrès de la Nouvelle-Grenade qui lui avait prescrit de rétablir le gouvernement républicain. C'était s'arroger la dictature , et soumettre sa patrie au pouvoir militaire. Des murmures retentirent de toutes parts et avertirent Bolivar que ses concitoyens n'avaient point pris les armes pour se donner un maître. Plus d'une année s'était écoulée depuis ses premiers succès.

Il céda au vœu de l'opinion si énergiquement prononcée , et convoqua , en assemblée , les magistrats , les chefs du clergé , les municipalités , le corps enseignant et le conseil de commerce. Le 2 juin 1814 , il exposa franchement les motifs de sa conduite , rendit compte de ses opérations , et se démit du pouvoir suprême.

Don Hurtado de Mendoza , l'un des plus fermes appui de la cause de l'in-

dépendance, proposa de rendre à Bolívar l'autorité suprême jusqu'à ce que les Espagnols fussent complètement soumis; mais il déclara en même temps qu'au congrès seul appartenait le droit de proposer une constitution au peuple de Vénézuéla. Cette proposition, appuyée par Don J. Ch. Rodriguez, président de la municipalité, et Don D. Alzura, fut adoptée par l'assemblée, et le libérateur de Vénézuéla fut investi du pouvoir dictatorial jusqu'à la réunion des provinces de Vénézuéla et de la Nouvelle-Grenade sous un même gouvernement représentatif.

Le gouvernement espagnol, convaincu qu'il ne pourrait soumettre Vénézuéla ni par la force ni par la terreur, eut recours aux plus infâmes moyens pour y organiser la guerre civile.

Les chefs royalistes de Puerto-Cabello et le gouverneur de Guyana

résolurent de soulever les esclaves contre leurs maîtres.

Ils lâchèrent dans l'intérieur de la nouvelle république des hommes convertis de crimes et d'opprobres, Bovès, Yanès, Puy, Rosette, Paloma ; les trois premiers étaient Espagnols ; le dernier était nègre, et depuis long-temps proscrit comme voleur et assassin.

Pourvus d'armes et de munitions par le gouverneur de Guayana, Bovès et Rosette pénétrèrent dans la partie orientale de Caracas ; Puy et Polama, appuyés par les troupes royales de Coro, Puerto-Cabello et Maracaybo, passèrent dans la partie opposée et marchèrent contre Barinas, Merida et Truxillo.

Ces dignes auxiliaires du despotisme royal correspondaient avec les Espagnols des principales places ; une partie de leur correspondance fut interceptée et publiée par le gouverne-

ment républicain à qui Bolivar l'avait faite parvenir. Le nombre des esclaves se montait à soixante mille dans le Vénézuéla ; il fut aisé de les soulever et de grossir leurs rangs d'une foule de vagabonds, de brigands avides de sang et de pillage.

A la tête de ces bandes encore plus redoutables par leur férocité que par leur nombre, Puy et Palamo envahirent Barinas, Guanare et d'autres cités. Après la bataille d'Azaure, Bolivar marcha contre Barinas où Puy s'était refugié. Ce chef de bandit, glacé d'effroi à l'approche du général républicain, fit arrêter sur-le-champ cinq cent soixante-quatorze citoyens dont il redoutait le ressentiment, et donna l'ordre de les fusiller. Cinq cents étaient tombés sous le plomb des assassins ; un aide-de-camp de Puy lui annonce l'approche de l'armée républicaine. — Avons-nous le temps de faire fusilier les soixante-quatorze pros-

crits ? Non , reprit l'aide-de-camp .
Et la prompte fuite de Puy sauva le
reste des victimes dévouées à la mort .

Les républicains furent ensuite
obligés d'évacuer Barinas ; Puy y ren-
tra répandant par-tout la dévastation
et la mort , et ordonna le massacre
général des habitants . Bovès et Ro-
sette marquaient leur marche désas-
treuse par les mêmes crimes dans
une étendue de quatre cents milles ,
depuis l'Orénoque jusqu'aux environs
de Caracas . Aucun être humain n'é-
chappa à leur férocité ; tous ceux qui
refusaient d'être leurs complices de-
venaient leurs victimes .

Leurs bandes s'élevaient à huit
milles hommes , dont cinquante Eu-
ropéens ou Canariens , quelques hom-
mes de couleur ; tout le reste se com-
posait d'esclaves . Bovès s'empara de
Vilatria , Rosetta , d'Ocumare , Yanès
et Puy , maîtres pour la seconde fois
de Barinas , s'avancèrent pour faire

leur jonction avec Bovès et Rosette en février 1814. Les prisonniers espagnols détenus à la Guayra et à Caracas conspirèrent contre le gouvernement ; ils se divisèrent par bandes pour assassiner les voyageurs.

Bolivar n'avait qu'une troupe peu nombreuse ; il ne pouvait appeler à lui les garnisons de Caracas et de la Guayra sans compromettre la sûreté de ces deux villes. Les brigands venaient d'assassiner tous les citoyens d'Ocumare dans l'église ; Bolivar, furieux de tant d'atrocités, ordonna la mort des prisonniers espagnols ; huit cents furent tués par son ordre.

Aussitôt qu'il eut appris cette sanglante exécution, le gouverneur de Puerto fit périr, par représailles, les prisonniers républicains qui se trouvaient en son pouvoir. La guerre n'était plus qu'une suite de massacres. Bolivar, malgré l'infériorité de ses forces, poursuivit Bovès, et le battit

à Vittoria ; le colonel Rivas défit Rosette sur les bords de la rivière de Tuy ; Yanès fut tué à Ospinos. Une partie des troupes républicaines périt dans ces expéditions. Les brigands étaient encore maîtres de los Llanos , qui fournissaient Caracas de chevaux. Bolivar ne pouvait remonter sa cavalerie, et perdit une partie de ses avantages par l'impossibilité de poursuivre l'ennemi.

Bovès et Rosette rallièrent leurs bandes , et marchaient sur Caracas ; heureusement Marino , qui marchait au secours de Bolivar , venait d'être joint par une division du général Montillo ; ils arrêtèrent les royalistes dans leur marche , et les repoussèrent à Bocachica. Peu de jours après , Bolivar les battit à San-Matheo. Ces deux victoires sauvèrent Valencia , assiégée par Cevallos et Calzadas chefs de deux divisions royales.

Tandis que Bolivar combattait à

San-Mattheo, le jeune Ricante de Santa-Fé, chargé de garder un magasin, fut assailli par un fort détachement de royalistes. Trop faible pour opposer une utile résistance, il ordonna à ses soldats d'aller rejoindre l'armée républicaine. Ils venaient de s'éloigner, quand les royalistes pénètrent dans le magasin : Ricante mit le feu aux poudres, et périt dans l'explosion.

Vainqueur à Carabolo, où, après un combat opiniâtre, les royalistes perdirent beaucoup de bagages, d'armes, de munitions et cinq cents hommes, Bolivar, résolu de les poursuivre dans leurs dernières retraites à Coro et dans los Llanos, divisa sa troupe en trois corps. Urdaneta marcha sur Coro, Marino sur la rivière d'Apure, et Bolivar contre la troupe de Bovès qui n'avait point pris part à la bataille de Carabolo.

Les troupes républicaines séparées par de grandes distances ne purent

pas concerter leurs opérations ; elles succombèrent sous les forces réunies des royalistes. Caracas se trouva sans armée pour se défendre ; la division se mit parmi les chefs : Bovès se rendit maître de Caracas et de Guayra en juillet 1814.

Valencia résistait encore ; elle ne pouvait échapper à sa destinée. La garnison capitula ; mais, avant de livrer cette ville, les officiers exigèrent qu'une messe solennelle fût célébrée au milieu des deux armées , et qu'à l'élévation, le général royaliste fit serment d'observer religieusement les articles du traité.

Cette cérémonie achevée , les royalistes prirent possession de la ville ; et bientôt après les officiers et les soldats républicains et plusieurs citoyens ont massacrés.

Bolivar revint dans la province de Barcelona , et fut battu à Araguita. Après cette défaite , il désespéra de sa

patrie, du moins pour le moment ; et suivi de plusieurs officiers dévoués, il s'embarqua pour Carthagène. Rivas et Bermudez se retirèrent à Mathurin, devenu le rendez-vous des patriotes déterminés à mourir les armes à la main.

Moralès et Bovès osèrent les attaquer dans cette position, et furent complètement défait. Rivas et Bermudes vainquirent encore les royalistes dans plusieurs rencontres ; mais ceux-ci, dont de nouveaux renforts réparaient les pertes, les vainquirent à Urica le 5 décembre 1814. Cette victoire coûta la vie à Bovès, et les royalistes s'en vengèrent lâchement en faisant fusiller Rivas fait prisonnier ; ils envoyèrent sa tête à Caracas, où elle fut exposée publiquement.

Bermudes s'embarqua avec quelques troupes pour l'île Margarita, où il se défendit avec succès jusqu'à l'arrivée de l'expédition d'Espagne com-

mandée par Morillo , qui bientôt parut sur la côte de Vénézuéla à la tête dè dix mille hommes , et fut renforcé par les troupes stationnées à Caracas.

Avant son arrivée , une nouvelle capitulation proposée par Monteverde avait été acceptée par Paez et Bermudes ; elle confirmait la convention faite naguère par Miranda.

Une proclamation du capitaine-général ne permettait plus de douter que le gouvernement espagnol ne fût revenu à des sentiments de justice et d'humanité. Morillo s'était empressé de ratifier tout ce qu'avait fait son prédécesseur , et pendant six mois il avait gouverné avec une prudente modération ; mais un ordre de la cour d'Espagne lui enjoignit de changer de système , sans respect pour la foi due aux traités.

La terreur fut à l'ordre du jour : les proscriptions , les assassinats , les supplices reprirent leur effroyable

cours. Cinq cents prisonniers détenus à Puerto-Cabello furent précipités et noyés dans les fossés de cette place ; et le retour de ce régime sanguinaire avait été provoqué par les royalistes. Les infortunés Vénézuéliens désespérés reprirent les armes ; les massacres succèdent aux massacres , les dévastations aux dévastations ; partout le fer et la flamme exercent leurs funestes ravages : la guerre civile apparaît dans toute son horreur.

Les royalistes tremblent à leur tour. Ceux qui peuvent échapper à la mort qui les menace courrent chercher un asyle à la Havane , à Porto-Rico et à Santo-Domingo.

Bolivar était arrivé à la Jamaïque. Des négociants anglais lui avaient fourni les moyens d'organiser une expédition ; il s'était présenté devant Carthagène, et ne fut point reçu. Il partit pour le Port-au-Prince; Péthion lui vendit des armes et l'autorisa à

recruter cinq cents hommes. Brion et Joli reçurent ses troupes à bord de leurs navires, s'attachèrent à sa fortune et débarquèrent à Guyara.

Marino y commandait, il reprocha à Bolivar sa défection ; il fut néanmoins reçu dans cette place. Bientôt Bermudes et Piar, qui commandaient les corps de partisans de Caracas et de Barcelone, réunirent leurs troupes et rejoignirent Bolivar.

A la première nouvelle du débarquement de ce général, Morillo partit de Caracas avec tout ce qu'il put réunir de troupes, et le battit à San-Florenzo. Bolivar perdit dans ce combat son artillerie et ses bagages ; ses troupes dispersées traversèrent en désordre les marais qui bordent l'Orénoque, et parvinrent à se rallier à San-Fernando.

Morillo aurait pu leur couper la retraite et les attaquer avec la certitude du succès ; mais il eut l'impru-

dence de faire cantonner ses troupes. Bolivar profita de cette circonstance pour s'emparer de la Guiane espagnole, passa l'Orénoque et vint bloquer Augustura.

Le gouverneur, après une résistance de huit mois, avait épuisé toutes ses munitions ; la place fut enlevée d'assaut, il périt avec toute la garnison, qui fut égorgée.

CHAPITRE V.

Guerre de l'indépendance. — Morillo. — Bolivar. — Victoire remportée par un ancien sergent français, chef d'un corps de partisans. — Bigar et les réfugiés français de la Guadeloupe et de la Martinique. — Marino. — Paez. — Brion. — Lafitte. — Joly. — Oury. — Revers et succès. — Gouvernements provisoires des provinces. — Commissaires espagnols envoyés en Amérique. — Guerre civile organisée par le clergé. — Congrès de Santa-Fé. — Pacte fédéral. — Marino. — Combats divers. — Retour de Ferdinand en Espagne. — Manifeste des Américains sur cet évènement. — Révolution de Vénézuéla. — De la Nouvelle-Grenade (1).

MAITRE de la Guiane et appuyé par les rives de l'Orénoque, Bolivar

(1) En décrivant les révolutions de chaque état de l'Amérique du sud, je ne répéterai point en tête des chapitres les dates, qui sont les mêmes pour

pouvait braver toutes les forces espagnoles. Morillo, qui était resté immobile dans ses cantonnements pendant le long blocus d'Augustura, fit enfin partir une expédition considérable pour recouvrer la Guiane. Mais un Français, ancien sergent du soixante-sixième régiment, attaqua cette expédition, mit deux mille espagnols hors de combat, et contraignit le reste de cette armée à se réfugier à Cumana.

Bolivar sentit tous les avantages de sa position et n'en négligea aucun. Il fit construire une flottille qui le rendit maître de la navigation de l'Orénoque et se porta sur divers points de la province de Caracas, harcelant sans cesse l'ennemi et lui enlevant ses convois et ses vivres.

Marino, retranché à Mathurin, fit chaque province. Les évènements diffèrent dans leur genre, et non dans leur cause ; et tous appartiennent aux mêmes époques, qui sont d'ailleurs indiquées dans le texte.

de continuelles et heureuses incursions dans les provinces de Cumana et de Barcelone. Paez, simple pâtre, qui ne doit qu'à la nature et à son patriotisme son courage, ses talents et ses succès, occupa la rive droite de l'Apuré, avec sa nombreuse cavalerie, et se répandit dans les vallées de Caracas, dans les plaines de Valence et de Maracaybo.

A la tête de douze cents hommes de couleur, qu'une injuste proscription a banni de la Guadeloupe et de la Martinique, le mulâtre Bigar vint s'établir dans la presqu'île de Paria : ces proscrits avaient conservé le caractère loyal et brave qui distingue par-tout les Français, et se sont conciliés l'estime de tous les partis.

Maître de toutes les places maritimes et de Caracas, Morillo établit son quartier-général à Valence ; il ne s'occupa plus qu'à se maintenir dans ses lignes, et à les défendre contre les

continuelles attaques des patriotes. Environné d'ennemis actifs et courageux, également prompts à profiter de leurs succès et à réparer leurs revers, Morillo trouve à peine, dans les faibles renforts que lui expédie l'Espagne, de quoi maintenir la défensive, et ne peut donner au système d'extermination adopté par la cour de Madrid toute l'extension désastreuse qui lui est commandée.

La paix européenne a permis à des guerriers, devenus inutiles à leur patrie, de se vouer à la défense de la liberté américaine, et ces contrées ont vu se renouveler les antiques associations, connues en temps de paix sous le nom de Garçons de la Côte, et en temps de guerre sous celui de Flibustiers.

A la tête de ces troupes infatigables et courageuses marchent Lafitte, Aubri, Brion et Joly. Fidèles dans leurs relations commerciales, ils ob-

servent avec une religieuse exactitude les lois qu'ils se sont volontairement imposées.

Lafitte, qui s'est fortifié dans une petite île, lance de ce havre indépendant ses nombreux corsaires sur les côtes de Cuba, de la Floride et du Mexique; quelques-uns ont paru dans les mers d'Europe. Il commande la navigation dans les parages américains; tous les maîtres de navire sont ses tributaires, et la rétribution qu'il impose est d'avance consignée à la Nouvelle-Orléans et à la Havane.

Cette dernière île est maintenant bloquée par la marine mexicaine.

Oury étend ses incursions dans l'isthme de Panama, le golfe du Darien, les provinces de Carthagène et de Sainte-Marthe. Maître d'une petite escadre de cinq bâtiments, Oury poursuit avec autant d'audace que de succès les navigateurs du commerce espagnol, entre la Jamaïque et Cuba.

Brion et Joly secondent les opérations de Bolivar, et leurs croisières s'étendent de la rivière de Paramonna à celle de Rio-Crande. Brion a été ultérieurement nommé au commandement en chef des forces maritimes de la république.

Morillo, au milieu de tant de forces réunies contre lui, toujours agissantes, sans cependant combiner leurs opérations, ne pouvait conserver long-temps ses vastes conquêtes ; il fut remplacé par un transfuge français qui, suivant le même système, mais n'ayant ni ses talents, ni la haute considération que lui avaient donnée de brillants succès, ne pouvait rendre que plus éclatante et plus rapide la chute de la domination espagnole dans ces vastes contrées.

Les Anglais semblent s'intéresser spécialement à la prospérité de la république Vénézuélienne ; de nombreuses expéditions ont été dirigées

des rives de la Tamise à la Margarita. Les colonels Hursler et Inglish y ont réuni quatre à cinq mille soldats, organisés à l'anglaise, et commandés par des officiers de cette nation.

Les autorités civiles et judiciaires installées provisoirement à la Margarita, ont pu exercer leurs attributions dans toute l'étendue du rayon constitutionnel ; devenues libres par les victoires des armées patriotiques, victoires long-temps disputées par les armées royalistes, mais enfin décisives pour la cause de l'indépendance ; et la constitution put être exécutée dans toutes les parties de la nouvelle république. Bolivar avait lui-même abdiqué la dictature en convoquant la représentation nationale dans la ville d'Augustura, en 1818 ; l'acte constitutionnel y avait été proclamé. Il est basé sur les mêmes principes adoptés depuis par la république de Buénos-Ayres et des autres états de l'union

américaine du sud. Les combats qui ont eu lieu depuis ne présentent plus le même intérêt ; ce sont les derniers efforts du despotisme expirant contre la liberté , qui compte maintenant autant de défenseurs que de citoyens.

Je réunirai dans un appendix , à la fin de cet ouvrage , les derniers évènements qui ont terminé cette longue lutte , dont toutes les nations de l'Europe ont désiré et pressenti le succès. La révolution de la Nouvelle - Grenade présente les mêmes causes et les mêmes résultats que celle de Vénézuéla , dont je viens de tracer l'esquisse rapide , mais fidèle.

Dès que les citoyens de Carthagène eurent appris les dispositions de la junte centrale , le corps municipal nomma deux notables pour se concerter avec le gouvernement sur les mesures qu'exigeait l'état critique où

se trouvait la métropole. Le gouverneur ne se résigna qu'à regret à partager son autorité ; mais bientôt il agit seul , sans daigner même prendre l'avis de ses collègues.

Le corps municipal confia le commandement de la province au sous-gouverneur don Soria. Ce changement eut l'approbation du peuple et de l'armée de Carthagène. Rien ne prouve mieux l'éloignement des colonies à se séparer de la métropole que ce choix successif des deux fonctionnaires déjà investis de la confiance et de l'autorité du roi.

La prudence exigeait que les mandataires spéciaux de la métropole fissent quelques concessions aux circonstances ; et partout ils portèrent l'abus du pouvoir aux derniers excès. Les provinces de Socoro et de Pamplona se soulevèrent contre leurs corégidors, dont le despotisme toujours croissant leur devenait chaque jour

plus insupportable. Les habitants de Santa-Fé se hâterent de former une junta composée des plus notables citoyens de la ville; ils furent élus dans une assemblée générale, autorisée par don A. Amar, vice-roi, le 20 juillet 1810.

Don A. Amar fut nommé président de cette junta; qui reconnut l'autorité de la régence de Cadix. Mais, comme presque tous ses collègues, qui avaient paru seconder d'abord le mouvement populaire, et qui avaient abusé de leur influence sur les nouvelles autorités pour en mieux assurer la dissolution, ce vice-roi perdit la confiance publique; il fut arrêté avec sa famille et les membres de l'audience royale, et envoyés à Carthagène, et de là en Espagne.

La junta désavoua par un manifeste la régence de Cadix, et invita les provinces de la Nouvelle-Grenade à envoyer des députés à Santa-Fé-de-Bo-

gota pour décider quelle forme de gouvernement il conviendrait d'établir pendant la captivité du roi. Les provinces de Tunja , Carthagena , Pamplona , Cazanare , Antioquia , Socoro , Cilara (1) , Neyva et Marquita , se prononcèrent en faveur de la révolution. Sainte-Marthe suivit le mouvement général ; mais en reconnaissant la régence de Cadix.

Les Espagnols , à la suite d'une émeute qu'ils avaient eux-mêmes provoquée , renversèrent la junte établie à Sainte-Marthe , et en formèrent une nouvelle à leur convenance, le 22 décembre suivant. Don N. Tacon , gouverneur de Popayan , assembla les principaux propriétaires de la province , qui d'une voix unanime demandèrent l'établissement d'une junte populaire. Le gouverneur ordonna la dissolution de l'assemblée , et fit mar-

(1) Appelée aussi Choco.

cher des troupes contre Santa-Fé pour attaquer et dissoudre le nouveau gouvernement , qui de son côté envoya des troupes sous les ordres de don Baraya , afin d'arrêter Tacon dans sa marche.

Les deux partis en vinrent aux mains au commencement de 1811 , à trois lieues de Popayan ; la troupe de Tacon fut mise en pleine déroute. La régence de Cadix jalouse de maintenir son autorité dans l'Amérique espagnole , y envoya , avec le titre de commissaires royaux , don A. Villavicencio et don C. Montufar ; tous deux étaient nés Américains , et leur admission paraissait ne devoir éprouver aucune difficulté.

Ils arrivèrent à la Nouvelle-Grenade , mais trop tard pour pouvoir y remplir utilement leur mission. Villavicencio parut à Santa-Fé , sa patrie , lorsque la révolution ne pouvait plus être comprimée ; et Montufar n'arriva

à Quito qu'après le massacre du 2 août 1810.

Cet évènement avait tellement irrité les habitants de Quito , que , sans autres armes que des bâtons et des couteaux , ils avaient assailli les troupes de Lima qui avaient tiré sur le peuple. C'en était fait des Espagnols , si le gouverneur don Ruis de Castilla et l'audience ne s'étaient hâtés de publier une amnistie absolue en faveur des habitants , et d'ordonner aux troupes de Lima de sortir sans délai de la ville.

Montufar , dont le père avait péri dans le massacre du 2 août , persuada sans peine aux autorités espagnoles , effrayées de l'irritation des esprits , de former une junte qui serait présidée par D. Ruis de Castilla. La régence approuva l'établissement de cette junte ; mais elle en conféra la présidence à Molina.

Le 19 septembre 1810 , la junte

publia un manifeste , dont le but était la réunion des provinces de la Nouvelle-Grenade en un gouvernement fédéral.

« L'abdication de Bayonne , disait-elle , a rompu les liens qui unissaient l'Amérique espagnole à la mère-patrie. » Elle en concluait que le même évènement avait aussi rompu l'union des provinces et de leur capitale. Les provinces étaient alors subdivisées en départements.

Les ennemis de l'indépendance s'emparèrent de cette déclaration , et pour renverser la révolution par la révolution même , ils affectèrent le plus ardent dévouement à la liberté , et parvinrent à provoquer de funestes scissions. Plusieurs départements , égarés par de perfides suggestions , tentèrent de se constituer en états indépendants. Monpox , département de Carthagena , nomma une junte particulière en procédant à l'élection des

députés au congrès de la Nouvelle-Grenade.

Le vœu des royalistes , qui , pour réussir dans leur plan , avaient joué le rôle de patriotes exaltés , ne tarda pas à être satisfait : la guerre civile éclata. Carthagène envoya des troupes contre Monpox sous les ordres de don N. Ayos , qui força les habitants de cette ville , en janvier 1811 , à renouveler leur serment de fidélité à Carthagène.

La junte de Santa-Fé reçut une députation de Caracas , et conclut une alliance avec le Vénézuéla. D. J. Cortès Madariaga , député de Caracas pour cette négociation , revint à Vénézuéla par la rivière Meta : il fut le premier navigateur qui tenta ce voyage.

Des députés nommés par les provinces , et d'autres nommés par les départements , s'étaient présentés en même temps au congrès de Santa-Fé-

de-Bogota en décembre 1810. L'admission de ces derniers donna lieu à d'orageux débats ; la question fut ajournée sur la proposition de don A. Narino , secrétaire du congrès.

Cette assemblée se réunit une seconde fois , et les députations de Tunja , Neyva , Pamplona , Carthagena , Antioquia , conclurent un pacte fédéral à Santa-Fé-de-Bogota le 27 novembre 1811. Ce pacte , divisé en soixante-huit articles , laissait aux provinces le pouvoir dans leur administration intérieure , et attribuait au congrès la direction des affaires générales de l'Union. Une cour suprême de judicature devait prononcer sur toutes les questions relatives au pacte fédéral ; le pouvoir exécutif et législatif résidait dans le congrès.

La province de Cundinamarca n'adhéra point au pacte fédéral , et refusa de se soumettre aux charges qu'il imposait. La junte de Santa-Fé , dont

dépendait Cundinamarca , convoqua une assemblée des députés de la province , qui prit le titre de collège électoral constituant , et présenta à la sanction de la province une constitution qui fut adoptée par une nouvelle assemblée le 17 avril 1812.

Cette constitution , divisée en douze chapitres , était , quant au mode d'administration intérieure , calquée sur celles de la plupart des états de l'Union américaine du nord ; mais elle admettait encore le principe de la suzeraineté de l'Espagne. Ferdinand VII était reconnu souverain ; en son absence , le pouvoir exécutif était confié à un président , assisté de deux conseillers nommés par les collèges électoraux.

Ces collèges , réunis de plein droit tous les trois ans , élisaient le président , les sénateurs , les membres de la haute cour de justice et du conseil établi pour la direction des affaires

militaires. Les sénateurs et la haute cour de justice componaient la représentation nationale , que le président pouvait convoquer en cas d'urgence; elle devait s'assembler pour recevoir les légations des puissances étrangères , et pour délibérer sur toutes les affaires d'un intérêt général.

L'ex-gouverneur de Popayan , Tacon , après avoir été défait par les troupes nationales à Santa-Fé , s'était retiré à los Pastos , où il avait soulevé tous les esclaves pour se faire une nouvelle armée ; mais trop faible encore pour s'opposer aux indépendants de Popayan et de Quito , il s'était replié près du port de San-Buenaventura ; il fut complétement battu par Rodrigues , à Isquande , à la fin de 1811.

Pour rompre l'ancienne division territoriale, et éteindre les préjugés , les rivalités locales, il convenait d'établir de nouvelles circonscriptions d'une

étendue à peu près égale. Ce projet vraiment utile avait été proposé par don J. Lozano , premier président élu de Cundinamarca ; la junte de Carthagène et le congrès de la Nouvelle-Grenade rejetèrent ce projet.

Lozano résigna la présidence , et fut remplacé par A. Narino , qui avait un autre projet plus conforme à son ambition qu'au bien-être de son pays. Les provinces de Socorro , Neyva et Mariquita , adoptèrent ce nouveau plan , qui fut rejeté par celle de Tunja. La guerre civile fut la triste conséquence de cette opposition d'opinions ; elle éclata entre le congrès et Nariño au commencement de 1812.

Narino fut vaincu , et les provinces qui avaient adopté son parti rentrèrent dans la confédération. Le congrès fixa sa résidence à Neyva le 14 octobre de la même année. Narino fut vaincu une seconde fois à Ventaquenrada ; l'armée du congrès forma dès-

lors le siège de Santa-Fé, en décembre 1812. Narino offrit sa démission que la représentation nationale refusa ; vainement encore il offrit de quitter la Nouvelle - Grenade , si les assiégeants promettaient de garantir la vie et les propriétés des habitants. Les assiégeants donnèrent l'assaut ; mais ils furent honteusement repoussés et mis en déroute , une seule division commandée par Girardot put effectuer sa retraite à Tunja.

La question d'indépendance absolue ou relative avait eu encore sur d'autres points des résultats plus déplorables. La junte de Quito , à qui les exaltés avaient fait craindre une attaque de la province de Cuença , s'était empressée de lever des troupes pour sa défense.

Il fut bientôt facile de reconnaître les véritables auteurs de ce mouvement ; l'évêque se mit à la tête des royalistes de Cuença ; des prêtres rem-

plissaient les fonctions d'officiers ; leur étendard portait cette inscription : *el Ejército de la muerte*, armée de la mort. Don N. Molina, nommé président de la junte de Quito par la régence d'Espagne, joignit à ces bandes les troupes de Lima qui s'étaient retirées après le massacre du 2 août.

La population de Quito ne pouvait, sans effroi, voir s'approcher de ces murs ces mêmes soldats qui avaient égorgé ses meilleurs citoyens, et la junte, en reconnaissant la régence de Cadix, refusa de recevoir Molina comme président s'il se présentait avec une armée ; et porta plainte aux cortès dont la réponse se fit long-temps attendre. le sang continua de couler. Enfin arriva l'ordre des cortès. Molina devait cesser les hostilités ; il refusa d'obéir, sous prétexte que les cortès avaient été trompés par des rapports inexacts, et l'armée de Quito, commandée par Moutufar fut défaite

par les royalistes de Cuença. Des prêtres présidaient à cette lutte sanglante. C'était la guerre civile dans toute son horreur.

Le 6 novembre 1812, Don N. Montès, successeur de Molina, entra dans Quito mettant tout à feu et à sang sur son passage. Ce long amas de ruines et de cadavres causa une épidémie meurtrière et un grand nombre d'habitants se hâtèrent de s'éloigner de la ville. Montès envoya un détachement à la poursuite de l'évêque, des moines, des prêtres, des religieuses et des autres personnes qui avaient pris la fuite; et dès qu'ils furent rentrés dans la ville, il fit périr un habitant sur cinq. Il osa se vanter de ce massacre comme d'une action glorieuse dans une lettre qu'il écrivit, le 11 novembre, au gouverneur de Guyaquil.

Il conféra ensuite le gouvernement de l'armée à Samano, qui bientôt s'empara de Santa-Fé-de-Bogota. Les roya-

listes avaient déjà fait prisonnier Caycedo , président de la junte de Quito. Macaulay , américain du nord , commandant les troupes de Popayan , et plusieurs autres officiers furent tous massacrés.

Divisé d'opinion sur la forme du gouvernement , le congrès de la Nouvelle-Grenade se réunit pour résister aux royalistes ; Marino , décoré du titre de dictateur , prit le commandement général des troupes , qui s'élevaient à huit mille hommes.

Marino , qui a joué un si grand rôle dans la révolution de l'Amérique du sud , s'était voué dès son jeune âge à l'indépendance de sa patrie ; il ne dissimulait point ses vœux et ses projets. Il fut emprisonné , en 1794 , avec plusieurs autres jeunes gens de Santa-Fé. Duran , Cortès , Cabal , Umana et lui allaient être envoyés en Espagne ; Narino s'étant échappé s'embarqua pour Cadix ; il se présenta au gouver-

neur de Madrid. Menacé d'une nouvelle arrestation, il passa en France et delà en Angleterre en 1796.

Pitt gouvernait alors la monarchie britannique et préparait l'insurrection de l'Amérique espagnole. Narino revint dans sa patrie pour y préparer l'exécution de ce grand évènement. Il fut découvert et renfermé pendant plusieurs années. Il obtint enfin sa liberté, mais à condition qu'il ne s'éloignerait jamais de Santa-Fé et qu'il y serait toujours accompagné d'un soldat.

A l'époque où commença la guerre d'Espagne, le gouverneur de Santa-Fé envoya Narino à Carthagène; il échappa à son escorte et se refugia à Sainte-Marthe. Il y fut bientôt découvert et livré au gouverneur, qui le fit jeter dans les cachots de Bochica. Il dut sa liberté à la révolution dont il embrassa la cause avec toute l'ardeur de sa première jeunesse.

Tel était ce Narino que le congrès de la Nouvelle-Grenade venait de nommer dictateur. Il s'avança à marche forcée au-devant des royalistes, et les battit à el Alto del Palace, à sept lieues de Popayan, et forçá Samano à se retirer sur Trumbo. Ce général royaliste s'y trouva renforcé par une division qui n'avait point pris part au combat, et vint camper à Callivio.

Narino le fit attaquer sur trois points, et remporta une nouvelle victoire. Aymeric remplaça Samano dans le commandement de l'armée espagnole, qui fut augmentée par des troupes fraîches expédiées de Quito. Narino, après avoir organisé un gouvernement populaire à Popayan, marcha sur Pastos. Les Espagnols s'étaient retirés dans les défilés des Andes qui dominent ces contrées. Narino parvint cependant à forcer les hauteurs de Jañambu; mais ce nouveau succès coûta

la vie à plusieurs officiers patriotes, on regretta sur-tout le jeune Salazar, dont la brillante valeur promettait à sa patrie un défenseur distingué.

Narino s'approchait de Pastos, lorsque des espions de l'armée royaliste répandirent dans le corps d'armée qui le suivait à une grande distance, que l'avant-garde avait été battue. Cette fausse nouvelle suspendit la marche de ce corps d'armée. Les royalistes profitèrent de ce moment pour attaquer Narino qui fut fait prisonnier, et revinrent sur la division qui avait imprudemment suspendu sa marche ; mais Cabal, qui commandait ce corps, parvint heureusement à le ramener dans le Popayan.

Narino, tombé au pouvoir de l'ennemi, n'avait pas été mis à mort avec les autres prisonniers ; il fut conduit successivement à Quito et à Lima, et delà en Espagne, où il fut renfermé dans la Caraca, à Cadix. Dès qu'il avait

appris la captivité de son père à Boca-chica , le jeune Antonio , fils de Ná-rino , avait sollicité la permission de s'enfermer avec lui pour adoucir ses souffrances.

Le congrès de la Nouvelle-Grenade apprit en même temps la retraite de l'armée de Popayan , la victoire de Boves sur les patriotes de Vénézuela , et le retour de Ferdinand VII en Espagne. Le congrès prévoyant les conséquences que pouvaient avoir sur l'avenir des colonies espagnoles des évènements aussi importants , aussi imprévus , rappela au peuple , dans une proclamation , ce qu'il avait souffert sous la domination espagnole , et ce qu'il avait à craindre..... « Malgré les cessions de Bayonne , disait-il , et les flots de sang français versé dans la péninsule , Ferdinand est rétabli sur son trône , et l'Espagne délivrée maintenant des Français , a le pouvoir et la volonté d'envoyer une formidable ar-

mée en Amérique pour nous remettre sous le joug.

« Nous avons, hélas ! souvent éprouvé la perfidie et la cruauté de l'Espagne, malgré la constitution par laquelle elle promettait, pour mieux nous tromper, de nous rendre sur tous les points, les droits naturels de l'homme. Cette constitution, sanctionnée par les serments, proclamée dans toutes les colonies espagnoles, n'a protégé ni la vie, ni les propriétés des Américains, n'a mis à l'abri de l'insulte, ni leurs femmes, ni leurs filles, ni les ministres sacrés des autels.

« Le décret du roi, daté de Valence le 4 mai, vient d'abolir cette constitution tant vantée. Que peuvent attendre les Américains de ceux qui ont trempé leurs mains dans le sang de leurs compatriotes ? Que peuvent-ils attendre des Espagnols, lorsque les cortès même sont déclarés une as-

semblée illégale et ennemie du roi?... Depuis la restauration des Bourbons aux trônes de France et d'Espagne, sans décider si les dispositions secrètes de l'Autriche, si le repentir des princes élevés et tombés avec Bonaparte peuvent nous être utiles, s'il est important pour nous que l'Angleterre ait montré quelque compassion pour nos malheurs, que les nations européennes rallument bientôt le flambeau de la guerre, il n'en est pas moins vrai que notre sûreté nous prescrit de considérer notre situation sous son véritable point de vue, et que nous devons supposer les cabinets de l'Europe occupés de fixer notre sort incertain.

« Lorsque les Espagnols répandaient sans pitié le sang de nos concitoyens les plus distingués, au nom de Ferdinand, et que nous jugions la Péninsule incapable de s'affranchir elle-même du joug de la France, n'était-ce

pas un devoir pour nous d'assurer notre liberté et notre indépendance? Jusqu'ici la nation espagnole s'est opposée à nos efforts. Le roi lui-même veut envoyer des armées pour nous soumettre.

« Les agents de Ferdinand nous parleront peut-être, dans les premiers moments, de la bienveillance du roi, et tandis que l'hostie à la main ils feront entendre des promesses d'amnistie, de récompenses, de titres, de crosses, etc.; tandis qu'ils emploieront tout pour flatter nos préjugés et endormir notre vigilance, leurs épées se tourneront contre nous, et tous les maux imaginables fondront sur nous.

« Peuple de la Nouvelle-Grenade, tel sera votre sort, tel sera celui de votre postérité! Après un tel tableau pourriez-vous balancer à prendre une noble résolution. Nous vous le répétons encore, votre destinée dépend entièrement de vous!

« Lorsque l'Espagne se félicite d'être affranchie de la tyrannie de Bonaparte, ne devons-nous pas aussi avoir pour but de nous féliciter pour la même cause? Le temps peut-il justifier l'usurpation? Les cessions des princes de Mexico, Cusco et Bogota, lors de la première invasion de l'Espagne en Amérique, ne furent pas moins arrachées par la violence que les abdications de Bayonne, et les cruautés commises en Amérique par les Espagnols ne furent pas moins horribles que les atrocités dont ils accusent l'armée française!

« Ce n'est ni Ferdinand, ni les Bourbons seuls qui prétendent à nos vies et à nos propriétés, c'est la nation espagnole, cette même nation naguère si cruelle envers nous. Si nous avons le malheur de tomber encore en son pouvoir, chaque espagnol nous couvrira d'opprobre et de mépris. Nous ne jouirons même plus

du bienfait de l'air , qui est libre pour tous les animaux.

« Et cette félicité domestique , ces droits que la nature départit à tous les hommes , ces droits plus chers que l'existence , nous serons réduits à les implorer comme une grâce de nos tyrans. Le produit de notre industrie deviendra la propriété de l'Espagne. Nous gémirons dans un humiliant esclavage , et le sinistre bruit de nos chaînes troublera la cendre de nos héros , morts glorieusement en combattant pour notre liberté et notre indépendance.

« Telle est l'affreuse et prophétique peinture du sort qui nous attend ; la victoire seule peut nous en garantir.

« Avant notre révolution nous n'avions pas même le droit de prononcer le nom de patrie. Quoiqu'il nous en ait déjà coûté pour l'obtenir , ce droit qui nous appartenait par toutes les lois de la nature , nous ne devons

point abandonner notre juste entreprise, puisque le succès a souvent couronné nos efforts ! Le congrès, décidé aux plus vigoureuses mesures, vient d'envoyer un commissaire, réclamer l'appui de l'Angleterre ; de ce gouvernement, protecteur des libertés de l'Europe, et qui nous a plus d'une fois invité à secouer le joug de l'Espagne.

« Le congrès compte sur les efforts des provinces et sur leur indissoluble union.

Camillo TORRES, président.

Crisanto VALENZUELLA, secrétaire.

Tunja, 1^{er} septembre 1814.

CHAPITRE VI.

Suite des événements de la révolution de la Nouvelle-Grenade (Colombie). — De Buenos-Ayres.

— Du Paraguay. — Défection d'Artigas. — Sièges de Monte-Video. — Prise de cette place par les Portugais. — Etat de l'esprit public. — Extrait du rapport de Rodney. — Fêtes nationales. — Armes de Buenos-Ayres. — Ses couleurs. — Toast remarquable du directeur Puyredon.

LES colonies espagnoles n'avaient pas besoin de recourir au protectorat de l'Angleterre, dont l'alliance, souvent trompeuse et toujours intéressée, ne pouvait garantir leur avenir. Seules elles pouvaient consolider leur indépendance, mais en restant unies d'efforts et de volonté ; et cette union n'existe pas encore.

Le congrès de la Nouvelle-Grenade

avait vainement provoqué cette union comme seul moyen de salut. Le président de Cundinamarca , Bernardo Alvarès , qui avait succédé à Narino , refusa d'abord , avec la plus opiniâtre fermeté d'adhérer à la confédération ; forcé enfin de céder aux vœux de l'opinion , il députa J. Lozano pour traiter avec le congrès de l'union de Santa-Fé.

D'après le traité conclu , la province de Cundinamarca devait entrer dans la confédération , Alvarès refusa de le ratifier , et proposa une alliance qu'on ne voulut pas accepter.

Bolivar arriva à Tunja à la fin de 1814. Le congrès y avait fixé ses sessions. Les provinces de Pamplona , Casanare , Neyva , Tunja , Choco , Popayan , Carthagène , Antioquia et Socorro s'étaient liguées sous la direction du gouvernement général , pour forcer Alvarès de reconnaître l'autorité fédérale.

La division de l'armée vénézuélienne qui, après la défaite de Bolivar à la Puerta, s'était retirée à Cuenca, sous les ordres d'Urdaneta, eut ordre de se rendre à Tunja. Elle reçut de nouveaux renforts. Bolivar en prit le commandement en chef et marcha contre Santa-Fé. Déjà il était maître du principal faubourg, lorsqu'il accepta une capitulation. Il fut convenu que Cundinamarca se joindrait aux provinces confédérées, et jouirait du même droit. La capitulation fut ratifiée par le collège électoral de Santa-Fé, qui invita le congrès à se réunir dans cette ville, où bientôt en effet il fixa sa résidence.

Il fut dès-lors permis d'espérer l'affranchissement des colonies, malgré les efforts des royalistes de Vénézuéla, de Quito et Santa-Marta. En réunissant ses forces et ses ressources, la confédération pouvait mieux en combiner l'emploi. L'administration des

finances et de la guerre fut exclusivement attribuée à l'assemblée fédérale; le pouvoir exécutif à trois citoyens distingués par leurs principes républicains et leurs talents.

Les gouverneurs des provinces, nommés par les colléges électoraux, devaient toujours agir comme délégués spéciaux du gouvernement fédéral. Tout semblait annoncer aux colonies unies le plus heureux avenir. Les impositions avaient été diminuées. Réduites aux besoins réels de l'administration, les contributions ne sont jamais onéreuses au peuple dans les gouvernements représentatifs.

Le congrès avait supprimé le monopole du tabac et des liqueurs spiritueuses, et l'alcabala, tribut honteux et arbitraire imposé aux Indiens. Par un décret du 13 juillet 1814, il avait invité les étrangers à former des établissements dans les provinces confédérées; des spéculateurs répondirent à

cet appel, et l'on vit bientôt s'élever des manufactures d'armes et d'autres objets, que jusqu'alors le pays ne pouvait se procurer que par l'industrie étrangère.

La presse jouissait d'une entière liberté; des ecclésiastiques se prononçaient franchement pour la cause de l'indépendance. Le congrès fut bientôt en état d'envoyer des renforts à l'armée de Popayan, sous les ordres de Cabal, pour y comprimer les efforts des royalistes. D'autres troupes, commandées par Urdaneta, protégèrent la province de Pamplona, que les royalistes menaçaient toujours d'une invasion.

Une partie du territoire de Sainte-Marthe était encore au pouvoir de l'ennemi; Bolivar, général de l'armée fédérale, ne put exécuter le plan sagelement combiné par le congrès pour assurer le succès de cette expédition, et qui eût en effet réussi sans l'oppo-

sition de Carthagène, qui refusa de reconnaître la nomination de Bolivar au commandement en chef de l'armée confédérée.

Tandis que cette scission retenait cette armée inactive aux portes de la capitale, les royalistes envahirent une grande partie de la province. Morillo arriva malheureusement à temps pour profiter de ces dissensions ; il assiéga et prit Carthagène. Vainqueurs à Cachiri et à Remedios, les républicains succombèrent sur d'autres points.

Morillo ne se fit point illusion sur la véritable cause de ses succès inespérés. La désunion des patriotes faisait toute sa force, et il demandait des renforts pour se maintenir dans les provinces dont il venait d'effectuer la facile conquête.

En rendant compte de ses succès au ministre de la guerre, il s'exprimait ainsi dans sa lettre datée de Monpox,

7 mars 1816..... « On pense en Espagne que l'esprit de révolte est ici concentré dans un petit espace, il faut détromper V. E. sur ce point : dans Vénézuéla spécialement l'esprit de révolte est général ; dans la vice-royauté que j'occupe, je crois le germe de la rébellion étouffé : néanmoins j'insiste sur l'article des renforts.... Il est nécessaire que la force militaire stationnée dans la Nouvelle-Grenade soit plus grande du double qu'au milieu du siècle dernier.... Il faut diriger nos principaux efforts contre Vénézuéla et les provinces adjacentes, qui sont défendues par les officiers les plus distingués et les plus entreprenants de l'Amérique , etc. »

« Pour réduire ce peuple, écrivait-il dans une autre lettre de la même époque , des troupes nombreuses sont nécessaires... Soyez bien assuré que le succès ne sera pas l'ouvrage

« d'un jour, et qu'il ne peut être
 « obtenu que par la persévérance et
 « par l'activité ; c'est une guerre fé-
 « roce comme celle des noirs contre
 « les blancs. »

Morillo se conduisit dans la Nou-
 velle-Grenade, comme dans le Véné-
 zuéla. Il signala son entrée dans Car-
 thagène, par les proscriptions et les
 massacres. « L'horrible apparence de
 « la cité, écrivait le capitaine-général
 « Montalva au gouvernement espa-
 « gnol, peut à peine se décrire ; les
 « rues et même les maisons sont en-
 « combrées de morts et de mourants ;
 « l'atmosphère est pestilentielle au
 « point de couper la respiration : des
 « gémissements et des lamentations
 « assaillent nos oreilles, etc. »

Le même Montalva, dans une au-
 tre lettre, datée de Carthagène, le 28
 février, et interceptée par les patrio-
 tes, se plaignait qu'en lui remettant le
 commandement de cette ville, le 11 dé-

cembre, Morillo avait différé jusqu'au 5 janvier à lui donner la liste des patriotes arrêtés après la prise de la ville, et malgré l'avis des magistrats espagnols et des autres chefs de l'armée, qui insistaient pour que les détenus fussent envoyés en Espagne; Montalva les avait tous fait mourir.

Il sentit bientôt que les mesures acerbes tournent toujours contre leurs auteurs, et que le sang qu'il avait répandu n'avait fait qu'irriter les esprits, il voulut changer de système, il n'était plus temps. Placés entre les échafauds ou les dangers du champ de bataille les indépendants coururent aux armes.

Une nouvelle insurrection éclata depuis l'Océan Pacifique jusqu'à la république de Vénézuéla. Bientôt on n'aperçut plus l'étendard royal que sur les murs de Carthagène et de Sainte-Marthe.

Toutes les campagnes se soulevè-

rent contre la métropole. Le général Saint-Ander entretint l'esprit d'indépendance dans les pays même restés sous la domination espagnole. Bolivar replanta l'étendard de la liberté sur les remparts de Santa-Fé, dont l'ennemi fut expulsé sans espoir de retour.

Les citoyens de la Nouvelle-Grenade ont constamment entretenu depuis, un agent à Londres. José Maria del Real y a toujours résidé comme leur plénipotentiaire. Le général Macirone a continué d'enrôler des officiers de toutes les nations ; il a acheté beaucoup d'armes et de munitions qu'il envoyait sur un point convenu des Antilles, d'où les troupes et les bagages ont été dirigés sans obstacle sur Santa-Fé.

Depuis 1810, époque de la première insurrection, jusqu'en 1816 où Morillo s'empara de la Nouvelle-Grenade, chaque propriétaire put exploiter pour son compte les mines qui gissaient dans ses possessions, et le

produit de cette exploitation libre s'éleva, en 1814, dans la seule province de Choco, à 15,960 marcs d'or à vingt-un carats. Ce commerce a repris une nouvelle activité après la seconde expulsion du barbare Morillo de cette riche province, désormais affranchie pour toujours, sans doute, du régime prohibitif de l'Espagne, et les citoyens peuvent se promettre l'avenir le plus prospère.

La révolution de Buenos-Ayres présente une variété d'événements non moins intéressants que celle de la Nouvelle-Grenade qui, depuis sa réunion à Caracas, a pris le nom de Colombie. Buenos-Ayres est une des premières cités commerçantes du Nouveau-Monde. Le général anglais Beresford, qui depuis a fait contre les Français les campagne d'Espagne, du Portugal et

du midi de la France , s'était rendu maître de Buenos-Ayres , en 1806 , mais il ne conserva pas long-temps cette conquête. L'amiral sir Home Popham bloqua bientôt après Monte-Video , qui lui opposa une longue résistance. De nombreux renforts venus d'Angleterre permirent de changer le blocus en siège régulier , et la ville fut emportée d'assaut.

Le général Whitelocke s'empara ensuite de Buenos-Ayres , mais assailli par les habitants , il fut forcé d'abandonner tout le territoire de cette vice-royauté.

Liniers , émigré français , seconda avec autant de zèle que de bonheur les efforts des habitants , qui , par reconnaissance , le placèrent à la tête de la junte suprême du gouvernement. Le vice-roi Sobremonte fut déposé. Elio vint le remplacer avec le même titre , et répétait partout que Liniers n'était qu'un agent secret de Napo-

léon. Liniers marcha contre son adversaire pour le chasser de Monte-Video ; ce fut à la même époque que Goyenache parvint à faire proclamer Ferdinand VII. Liniers, auquel les troupes étaient restées fidèles, réprima heureusement ce mouvement insurrectionnel.

Cette province éprouva, dans les nouvelles révolutions qui s'y succéderent, les plus étonnantes vicissitudes. Cisneros, nouveau vice-roi, y arriva d'Espagne vers la mi-août 1809, et changea totalement l'état des choses.

Liniers fut déposé par la junte et relégué à Cordoue, dans le Tucuman. Cisneros subit bientôt le même sort, et fut envoyé en Europe par la junte ; Liniers, espérant alors relever son parti, sortit de sa retraite, rassembla des troupes et marcha contre Buenos-Ayres. Le parti opposé prévalut, Liniers fut arrêté et décapité ; le gé-

néral Nieto et d'autres officiers subi-
rent le même sort.

La junte suprême se déclara bien-
tôt tout-à-fait indépendante de l'Es-
pagne. Le général Belgrano fut chargé
de chasser du Paraguay les autorités
qui y reconnaissaient encore le roi
Ferdinand. Belgrano, battu par les
troupes du Paraguay, ne put remplir
sa mission. Cependant un an après les
habitants de l'Assomption, capitale
de cette province, secouèrent à leur
tour le joug de la métropole, déposè-
rent le gouverneur et se donnèrent
pour dictateur le docteur Francia,
et déclarèrent vouloir bien accepter
pour alliée et amie la ville de Buenos-
Ayres, mais non pas pour suzeraine.

La situation du Paraguay n'a point
changé depuis ; le dictateur Francia
a mis tous ses soins à interdire toute
communication avec les autres pro-
vinces confédérées. Cet isolement mys-
tériieux, que nulle considération ne

saurait justifier, ne peut long-temps se maintenir, et le Paraguay rentrera bientôt, sans doute dans la confédération. Cette fusion, si vivement désirée, sera, selon toutes les probabilités, un des premiers actes du congrès de Panama.

Artigas, né à Monte-Video, occupait encore la Banda orientale, où il a prétendu se maintenir absolument indépendant du suprême directeur. Artigas avait, dès l'origine, embrassé avec le plus ardent dévouement la cause de la révolution. Il avait bien-tôt obtenu un commandement, des armes, et avait été se mettre à la tête des Ganchos, et secondé de tous ses moyens les opérations du général Rondeau. Partout il avait poursuivi les Espagnols avec autant d'ardeur que de succès, et les avait forcés à se renfermer dans Monte-Video dont il commença immédiatement le siège.

Les Portugais méditaient dès-lors l'invasion de cette ville dont ils se sont emparés depuis. Artigas et Rondeau, trop faibles pour soutenir une lutte aussi inégale, se replièrent; mais l'intervention de l'Angleterre ayant fait rentrer les Portugais dans le Brésil, Artigas et Rondeau reprirent le siège de Monte-Video en décembre 1812.

Artigas avait jusqu'alors affecté le patriotisme le plus pur et le plus désintéressé; mais sa conduite depuis a trahi ses sentiments secrets. Pour s'attacher les Ganchos, il leur permettait le pillage et tous les désordres qu'entraînent l'impunité et l'insubordination. Rondeau, justement indigné de ces désordres qui souillaient la plus belle des causes, voulut rétablir l'ordre et la discipline; ses plans de réforme déplurent aux Ganchos et à leur chef. Artigas cessa de feindre et se fit proclamer généralissime.

La junte suprême, alarmée de cette mésintelligence, fit d'inutiles efforts pour concilier les deux généraux ; Artigas s'était déjà séparé du général Rondeau, et avait emmené les Ganchos dans l'intérieur, et bientôt on le vit lever l'étendard de la rébellion contre les troupes de la république.

Un succès nouveau ranima le courage des patriotes de Buenos-Ayres. La flotte républicaine battit celle des Espagnols. La junte ordonna immédiatement au général Alvear de reprendre le siège de Monte-Video. Artigas désespérant de résister à des forces supérieures, essaya de faire révolter la garnison ; il ne put réussir dans son coupable projet ; la place se rendit et la garnison fut prisonnière de guerre.

Les généraux Alvear et Rondeau poursuivirent Artigas qui déjà se trouvait trop éloigné pour être at-

teint. Il avait emmené ses Gauchos qui lui restèrent toujours fidèles. Convaincue qu'elle ne pourrait conserver Monte-Video qu'en y tenant une nombreuse garnison, la junte qui avait besoin de toutes ses troupes pour la sûreté de la république, fit démanteler cette place ; l'artillerie et les munitions furent transportées à Buenos-Ayres.

Artigas s'en empara bientôt après, attaqua et battit les troupes de la république, et étendit ses invasions dans la province de Santa-Fé. Il fut facile aux Portugais, sous les ordres du général Lecor, de se rendre maîtres de Monte-Video resté sans moyen de défense. Ils y entrèrent le 21 janvier 1817.

Monte-Video fut perdu pour l'Espagne ; c'était le point le plus important pour ses expéditions militaires, dans les opérations qu'elle pourrait tenter pour reconquérir cette partie de ces colonies ; mais elle est, pour

un temps , qu'il est impossible de déterminer , dans l'impuissance de faire aucune tentative sérieuse contre les nouvelles républiques dont l'indépendance est déjà reconnue par plusieurs grandes puissances européennes.

Les Espagnols n'ont pu réussir à se maintenir dans le gouvernement de Chercas dont les mines riches et fécondes alimentaient depuis si long-temps le trésor royal. Le général Lacerna a été forcé par les armées républicaines à abandonner cette riche contrée en mai 1819.

Les États-Unis d'Amérique n'ont pas attendu que les nouvelles républiques du sud aient fait un appel à leur patriotisme , à leur expérience , pour leur témoigner le juste intérêt qu'ils leur portaient. Ils envoyèrent deux commissaires à Buenos-Ayres pour s'assurer de la situation de l'esprit public et des ressources de cette contrée pour soutenir son indépendance.

Ces deux commissaires, MM. Graham et Rodney, adressèrent, le 5 novembre 1818, au secrétaire John Adams, un rapport qui, mieux connu en Europe, eût donné une plus juste idée de la confédération américaine du sud. Je regrette de ne pouvoir en transcrire qu'un fragment, mais il suffira pour faire connaître le véritable état des choses.

« Les effets de la révolution, dit M. Rodney, se manifestaient par le changement survenu dans l'ordre social. L'indépendance du commerce a donné un libre essor à l'intelligence naturelle des habitants. L'importance et la rapidité des événements de la guerre et de la politique ont réveillé le génie national si long temps assoupi. On peut dire que la génération actuelle a été élevée sous un ordre de choses tout-à-fait nouveau.

« La masse commune des idées s'est considérablement agrandie ; c'est

une suite naturelle des évènements politiques qui se passent tous les jours, et auquel chaque individu, semblable au citoyen d'Athènes, prend l'intérêt le plus vif. Partout circulaient les journaux et les proclamations de la junte, obligée de se conformer aux vœux de l'opinion publique pour ne point éprouver d'obstacle dans l'exécution des mesures que lui imposent les circonstances.

« Il n'est pas rare de voir le villageois, qui, quelques années auparavant, ne songeait guère qu'aux intérêts de son modeste ménage, acheter, en allant à la ville, un journal, comme chose d'indispensable nécessité, et s'il ne sait pas lire, prier le premier citoyen qu'il rencontre de lui en faire la lecture. Les curés de campagne sont en outre obligés de lire à leurs paroissiens les journaux et les actes du gouvernement. Partout le besoin de s'instruire se fait sentir; ceux mê-

mes que d'anciens préjugés éloignaient de la cause de la révolution , ne peuvent s'empêcher de convenir des avantages qu'elle a opérés.

« Habitudes , mœurs , coutumes , et jusqu'à la manière de vivre , tout s'est perfectionné par la communication des indigènes avec les Français , les Américains et les Anglais. On est généralement prévenu contre tout ce qui est espagnol. Les indigènes s'offensent d'être appelés de ce nom ; ils préfèrent être assimilés aux premiers habitants du pays ; ils s'estiment heureux et fiers d'être appelés Américains du midi.

« Deux choses importantes ont nécessairement donné un grand essor à leur industrie : 1^o la diminution dans le prix des marchandises et l'augmentation de celui des productions locales ; 2^o la hausse des propriétés du pays , qui en a été l'heureuse conséquence ; quoique les terres voisines

des villes soient bien cultivées , l'agriculture est , il faut le dire , loin de l'état florissant auquel elle peut parvenir. Le terrain est en général très négligé; on fait peu d'usage de la charrue, et les outils employés pour la suppléer ne sont pas propres à remplir la même destination. Cependant telle est la fécondité de la terre que malgré cette imperfection de la culture , le blé ne rend pas moins de cinquante boisseaux anglais par arpent dans les bonnes saisons.

« L'esprit public a sur-tout éprouvé, quant à la religion , d'étonnans changements ; la religion catholique est reconnue , il est vrai , comme religion de l'état ; mais la tolérance universelle compte beaucoup de partisans qui expriment hautement leur opinion de vive voix et par écrit. Plusieurs membres du congrès passent pour la désirer vivement , mais la partie ignorerante et superstitieuse du peuple et le

clergé régulier la verrait avec peine établie. Il règne en attendant parmi les hommes les plus instruits une telle libéralité qu'on peut dire que cette tolérance existe de fait; et par cela même qu'il n'y a point de secte dans le pays, on peut facilement attendre un moment plus favorable pour arriver à ce but.

« Il y a long-temps que l'esprit public a acquis une pleine liberté sur toutes les matières abstraites en général, quoique la presse soit restreinte à l'égard des entraves qu'elle pourrait mettre sur les mesures de gouvernement et sur l'exercice de la religion établie; il n'y a d'ailleurs ni inquisition ni licences prohibées. Le pape est reconnu comme chef spirituel seulement; toute espèce d'autorité lui est interdite sur les affaires temporelles. Sa bulle en faveur du roi d'Espagne contre les colonies, bien qu'elle puisse être considérée comme

une excommunication , n'a produit que peu ou point de sensation.

« Le nombre des moines et des religieuses était très considérable à Buenos-Ayres , en comparaison de celui des autres possessions espagnoles. Il est diminué depuis la révolution ; une loi spéciale , promulguée dans le temps , défendit à tout individu de se faire moine ; mais on a été obligé de la révoquer , et elle n'a passé depuis qu'avec des modifications. Les restrictions qu'elle a subies , appuyées par l'opinion publique , ont , pour ainsi dire , rempli le même but.

« Un très petit nombre de jeunes gens du pays , s'adonnent à l'étude de la théologie depuis qu'ils ont le choix de se livrer à des professions qui flattent plus leur ambition. La prêtrise était autrefois le but principal des jeunes gens des premières familles qui voulaient se distinguer , et c'était en effet la seule profession à laquelle

pouvaient se vouer ceux qui avaient reçu une éducation soignée ; voilà pourquoi tant de membres du clergé séculier portent aujourd’hui toute leur attention sur la politique.

« Les membres du clergé régulier à qui leur constitution interdit le soin des affaires temporelles et l'exercice des emplois séculiers, sont, en grande partie, européens, mais ceux qui sont nés dans ces pays ne prennent pas moins d'intérêts aux évènements dont ils sont témoins que toutes les autres classes de la société.... »

Le gouvernement a institué des fêtes nationales pour les troupes qui ont triomphé à Chabuco et à Maipu. La décoration consiste en une médaille représentant d'un côté les armes de Buenos-Ayres, et de l'autre cette inscription :

La Patrie aux vainqueurs des Andes.

Le général Saint-Martin seul la

porte sous la forme d'une plaque; la médaille des autres généraux et des officiers supérieurs est en or; celle des autres officiers est en argent; les soldats qui se sont distingués dans les batailles portent sur le bras gauche un ovale en toile, sur lequel la même devise est imprimée.

Les armes de Buenos-Ayres se composent d'un écu ovale, divisé transversalement en deux champs, azur et argenté, et entouré d'une couronne de laurier; au centre s'élève une pique surmontée du bonnet de la liberté; un soleil levant entoure de ces rayons ces emblèmes républiques.

Le drapeau de Buenos-Ayres est bleu et blanc; des fêtes nationales sont célébrées les 25 mai et 9 juillet de chaque année, en commémoration de la première émancipation qui eut lieu en 1810, et de la déclaration de l'indépendance des provinces unies

proclamée en 1816. On a remarqué le toast porté, dans un des banquets patriotiques, par le directeur Puyredon :

« Aux succès de la cause de l'indépendance, paix aux nations, soumission à aucune. »

Les fêtes nationales sont célébrées avec le plus vif enthousiasme ; ces institutions ont la plus grande influence sur l'esprit public ; les Français l'ont éprouvé plus qu'aucun autre peuple : que leur exemple ne soit point perdu pour les patriotes de Buenos-Ayres ; qu'ils n'oublient pas que la France cessa d'être libre, dès l'instant où Bonaparte supprima les fêtes nationales qu'on commença par appeler révolutionnaires, depuis qu'on était parvenu à donner à ce nom une odieuse autant qu'injuste acception.

FIN DU TROISIÈME LIVRE.

LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Révolution du Chili. — Expédition de Buenos-Ayres pour la délivrance du Chili. — Passage des Andes. — Bataille de Chabuco et de Maipo. — Honneurs rendus au général Saint-Martin et à l'armée libératrice. — Traité entre les républiques de Rio de la Plata et le Chili — Leurs armements pour l'affranchissement du Pérou. — Détails topographiques sur les Cordillères des Andes. — Révolution du Mexique. — Le prêtre Hidalgo, chef de l'insurrection mexicaine. — Ses succès. — Ses revers. — Il est livré par un traître aux Espagnols. — Sa mort et celle de ses compagnons d'armes.

LE premier élan des colonies espagnoles de l'Amérique du sud vers la

liberté eût été peut-être décisif, si leurs efforts pour l'obtenir eussent été combinés ; mais elles négligèrent de se concerter dans cette grande révolution, et il fut facile à la métropole de comprimer leurs mouvements. Le Chili fut bientôt forcé de céder. Ce fut aux généreux secours des patriotes de Buenos-Ayres qu'il dut sa délivrance.

Le gouverneur de Cuyo, le colonel Saint-Martin, avait résolu de l'arracher à la domination espagnole ; il fit approuver son plan d'attaque par la junte et le suprême directeur de Buenos-Ayres ; il leur persuada facilement que la sûreté de la république pouvait être compromise tant que les Castillans resteraient maîtres du Chili et du Pérou.

Tous les préparatifs de cette importante expédition furent prêts en 1817. Il fallait franchir les sommets glacés des Andes avec l'artillerie et les ba-

gages et des hommes accoutumés à un climat plus tempéré; les obstacles se succédaient sur une longue chaîne de montagnes presque inaccessibles et entrecoupées de profondes vallées. Saint-Martin et les braves qui l'accompagnaient osèrent les affronter, et après trente-un jours de fatigues et de travaux continuels, l'armée républicaine vit enfin se développer à ses regards les vastes plaines du Chili. Elle avait perdu dans ce pénible trajet cinq mille mulets ou chevaux. Beaucoup de nègres avaient péri, les blancs avaient pu supporter avec moins de dangers l'apprécié du climat.

Les Espagnols, postés par milliers dans les défilés, auraient pu facilement arrêter l'armée républicaine; mais leurs chefs ne pouvaient croire que des troupes embarrassées de bagages et d'artillerie pussent franchir des montagnes que les plus hardis voyageurs n'osent traverser qu'avec

crainte. Parvenue au revers des dernières montagnes, elle s'élança dans la plaine avec la rapidité d'un torrent. L'ennemi a réuni toutes ses forces pour l'arrêter à Chacabuco ; il n'oppose à sa course impétueuse que d'impuissants efforts ; culbuté sur tous les points, il rompt ses lignes et s'enfuit dans le plus grand désordre.

Les Chiliens accourent de toutes parts se ranger sous les drapeaux de leurs libérateurs. Bientôt une junte suprême, composée des principaux habitants, proclama l'indépendance du Chili, et mille voix reconnaissantes saluèrent le général Saint-Martin du nom glorieux de vainqueur des Andes, et appelèrent à la direction suprême de la république renaissante, Bernard O'Higgins.

Aucune vertu n'est étrangère aux républicains. Saint-Martin pour encourager ses compagnons d'armes dans leurs pénibles travaux, leur avait

promis les trésors qui se trouveraient dans les caisses publiques du Chili et à l'hôtel des monnaies de Sant-Iago ; la victoire avait couronné leurs efforts et leur valeur. Le temps était venu d'accomplir cette promesse faite au moment du danger. Sant-Iago était au pouvoir de l'armée.

Saint-Martin assemble ses soldats et leur déclare que l'or et l'argent trouvés dans la place conquise leur seront distribués à l'instant même s'ils l'exigent, mais il leur propose d'en faire le sacrifice à la cause de l'indépendance qu'ils ont si vaillamment défendue, aux besoins du pays, dont l'emploi de ces fonds peut consolider la liberté. Et se tournant vers le nord (1), « Voilà, dit-il, voilà, mes amis, la terre où vous attend une récompense digne de vous ; c'est là que j'aurai soin de votre fortune. » Toute

(1) Le Pérou.

l'armée, d'une voix unanime, applaudit à la proposition de son chef. Les millions que les Espagnols, dans leur retraite précipitée, avaient laissés à Sant-Iago, furent envoyés en Angleterre et employés à la construction et à l'armement de la flotte Chilienne dont l'amiral Cochrane prit dans la suite le commandement.

En 1818, le vice-roi du Pérou réunit toutes les forces disponibles pour reconquérir le Chili, et chargea de cette expédition le général Osorio. Tout le Chili se prépare à une vigoureuse résistance. Le trésor public manquait de fonds, des souscriptions sont ouvertes, et chaque citoyen s'empresse de venir déposer son offrande patriotique. Le suprême - directeur, pour conserver la mémoire de ce généreux dévouement, fit graver sur les deux colonnes, qui à l'est et à l'ouest ornent l'entrée de la capitale, cette inscription :

« Aujourd'hui, 5 mars 1818, les
 « habitants de Sant-Yago et du Chili
 « se sont volontairement dépouillés
 « de leurs bijoux, de leur vaisselle
 « d'or et d'argent, pour en faire hom-
 « mage à l'état, jurant qu'ils n'en
 « acheteraient point d'autres tant que
 « la patrie serait en danger.

« Peuples de l'univers, étrangers
 « qui envahissez le Chili, dites si
 « une telle nation est faite pour l'es-
 « clavage. »

Osorio, enhardi d'abord par de faciles succès, s'avancait avec la certitude d'une victoire prompte et décisive. Saint-Martin marche à sa rencontre. Mais soit inexpérience, soit l'effet imprévu de quelque manœuvre secrète, ses soldats ont cédé à une terreur panique; le désordre est dans tous les rangs; l'ennemi a profité de cette confusion qu'il avait peut-être provoquée, il charge l'artillerie et culbute les équipages.

Tout fuit ; les royalistes vont triompher ; leur seul aspect a glacé le courage des ennemis qu'ils allaient combattre. Mais bientôt, honteux de leur erreur, les patriotes se sont ralliés d'eux-mêmes autour de leurs drapeaux ; Saint-Martin les ramène au combat, impatients de venger leur affront. Il a rejoint l'ennemi dans les plaines de Maïpo. On combat de part et d'autre avec un égal courage, les républicains l'emportent enfin. Tous les Espagnols sont pris ou tués. Le général Osorio abandonne le champ de bataille, suivi de quelques cavaliers.

Tant que dura ce combat mémorable qui devait décider du sort de l'Amérique du sud, la ville de Sant-Yago était en proie à la plus vive anxiété. Bientôt au sinistre silence de la crainte succèdent des cris de victoire et d'allégresse. Le Chili a recouvré son indépendance, il l'a recouvrée pour toujours.

Le 5 février de l'année suivante (1819), les républiques de la Plata et du Chili s'allierent par un traité d'alliance offensive et défensive. La diplomatie des peuples a un caractère de désintéressement et de loyauté qu'on chercherait vainement dans les autres actes de ce genre qui surchargent les pages de l'histoire des temps qui nous ont précédés. Ce document, qui appartient aux annales de la révolution du Nouveau - Monde , est ainsi conçu :

« Son excellence le suprême directeur des provinces unies de Rio de la Plata , et son excellence le suprême directeur du Chili, en vertu des pouvoirs qui leur sont conférés par les constitutions d'sdits états , désirant mettre un terme à la domination tyrannique qu'exercent les Espagnols sur le Pérou ; et afin de rendre aux Péruviens la liberté et l'indépendance dont ils sont injustement privés ; voulant en

outre accorder aux habitants de Lima les secours et l'appui qu'ils ont réclamés des deux parties contractantes, ont résolu de conclure le présent traité.

« A cet effet, les états contractants ont nommés pour leurs plénipotentiaires, savoir : de la part de son excellence le suprême directeur des Provinces-Unies de Rio de la Plata, don Grégorio Fagle, ministre d'état au département des affaires étrangères, et de la part du suprême directeur de l'état de Chili, le colonel don Antonio José de Yriasarri, officier de la légion de mérite et ministre d'état ; lesquels ayant échangé leurs pleins pouvoirs, et les ayant reconnus en bonne et due forme, se sont accordés sur les articles suivants :

« 1^o Les deux parties contractantes, accédant aux désirs des habitants du Pérou, et spécialement à ceux qui ont été exprimés par la ville de Lima,

capitale de cet état, mettront sur pied une armée confédérée afin de renverser le gouvernement espagnol établi au Pérou, et de le remplacer par un régime qui soit plus analogue à la situation morale et physique du pays et de ses habitants.

« 2^o L'armée combinée de Buénos-Ayres et du Chili, dirigée contre les autorités actuelles de Lima, pour rendre aux habitants leurs droits naturelles, se retirera dès qu'elle aura établi dans ce pays un gouvernement conforme au vœu libre des indigènes, à moins qu'il ne soit requis par le nouveau gouvernement et en même temps convenables aux deux parties contractantes, que l'armée soit cantonnée dans le nouvel état indépendant pour un laps de temps déterminé. En ce cas, les généraux revêtus de pouvoirs ou les ministres du Chili et dès Provinces-Unies de Rio de la Plata traiteront sur ce point avec le

gouvernement établi à Lima : l'exécution de semblables traités étant toujours subordonnée à la ratification respective des suprêmes autorités du Chili et des Provinces-Unies de la Plata.

« Afin de prévenir tout sujet de discussion entre les deux états contractants et le nouvel état qui sera formé au Pérou , touchant le paiement des dépenses de l'expédition libératrice , et voulant en outre ôter tout prétexte aux ennemis de l'Amérique d'attribuer à cette expédition des motifs d'intérêt qui lui sont absolument étrangers , les deux parties contractantes s'engagent réciproquement à ne pas prélever elles-mêmes ces dépenses avant de s'être entendues et accordées avec le gouvernement indépendant de Lima , promettant d'observer , avant , comme après le succès de l'expédition , une conduite conforme à son but , qui est de protéger et non de vexer les habitants ; les deux parties

contractantes donneront en conséquence des ordres exprès à leurs généraux respectifs.

« L'état de l'armée libératrice et de l'escadre du Chili , qui coopère avec elle , sera présenté par les ministres des Provinces-Unies et du Chili , ou par leurs agents au gouvernement indépendant de Lima pour fixer à l'amiable et convenablement les quotités, le mode et l'époque des paiements.

« 5º Les deux parties contractantes garantissent mutuellement l'indépendance de l'état qui sera formé au Pérou après la délivrance de la capitale.

« 6º Le présent traité sera ratifié par son excellence le suprême directeur des Provinces-Unies du Chili , dans l'espace de soixante jours.

« Daté et signé dans la cité de Buenos-Ayres le 5 février 1819 ; signé *Antonio José de Yriarri, Grégorio Faglé.* »

Si cette union d'efforts et de volontés eût existé entre toutes les colonies

espagnoles à l'époque où, pour la première fois, elles se déclarèrent indépendantes, nul doute que l'Espagne n'eût pu réussir à les replacer sous sa domination. Il est glorieux sans doute pour la république de Buénos-Ayres d'avoir, aussitôt après sa délivrance, conçu l'heureuse idée de faire marcher ses troupes victorieuses au secours du Chili, et non moins glorieux pour le Chili, délivré à son tour du joug espagnol, de s'unir à ses libérateurs pour affranchir le Pérou.

Tout y était préparé pour seconder cette généreuse expédition, dont le succès ne fut pas aussi rapide qu'on avait pu l'espérer. Ils craignaient une nouvelle expédition de Cadix, dont on menaçait depuis long-temps ces nouvelles républiques, et qui mit enfin à la voile pour être dispersée et détruite par tous les éléments conjurés contre elle. Le ciel même semblait combattre en faveur des indépen-

dants , et la nouvelle de ce désastre ranima l'espérance des plus timides. Il fut enfin permis d'espérer que le Pérou , affranchi pour jamais de la domination castillanne , allait reprendre sa place dans la nouvelle confédération américaine.

La partie des Cordillères qui sépare Buenos-Ayres du Chili , appelée Cordillères des Andes , n'offre de routes praticables que pendant quelques mois de l'année , depuis novembre jusqu'en mai , et souvent , pendant le premier et le dernier mois , les neiges et les ouragans offrent aussi aux voyageurs d'insurmontables obstacles. Le passage est entièrement fermé au commerce , tous les autres mois. Les courriers seuls osent le franchir pendant la mauvaise saison. Des mules les conduisent tant qu'elles ne sont pas arrêtées par les neiges. Ils continuent alors leur chemin à pied , accompagnés de quelques monta-

gnards et munis d'instruments propres à leur frayer un passage à travers les neiges. On a construit sur le passage d'Huspallata, qui est le plus fréquenté, de petites maisons en brique où les courriers peuvent s'abriter pendant les ouragans. Ils y trouvent des vivres, du bois et du charbon. Sur la route, du côté de Mendoza, on suit le cours d'un torrent qui roule à cent ou deux cents pieds au-dessous de la route. Il a miné un immense rocher, sous lequel il passe et qu'on appelle le Pont de l'Inca. Ce pont sert pendant l'hiver au passage des courriers. Les armes du Chili représentent une colonne surmontée d'une étoile, et au revers un volcan enflammé. Le pavillon national est tricolore.

La nouvelle de la révolution arrivée en Espagne, lors de l'invasion de

l'armée française, produisit dans le Mexique le même effet que dans les autres colonies espagnoles. Le Mexique, refusant également de reconnaître le roi Joseph, se trouvait absolument isolé et abandonné à lui-même. Son vice-roi, don Iturigarray, pour arrêter en même-temps les manœuvres du parti français et soustraire les vastes provinces qu'il gouvernait aux horreurs d'une guerre civile imminente, proposa la convocation d'une junta, qui serait chargée d'organiser un gouvernement provisoire. Cette junta devait être composée des représentants de chaque province. Il voulait que ses membres fussent choisis également parmi les européens et les créoles.

Les premiers, jaloux d'un mélange qui blessait leur orgueil, s'armèrent pour renverser les projets d'Iturigarray, s'emparèrent de sa personne et de sa famille, et les embarquèrent

sur un vaisseau qui les remit entre les mains de la junte insurrectionnelle de Cadix. Une proclamation annonça au peuple cet important évènement. Plusieurs exécutions, qui furent l'effet de ce mouvement populaire, exaspérèrent les esprits.

Ce fut au milieu de ces premières agitations qu'arriva Vénegas, successeur d'Iturigarray, et envoyé par la junte de Cadix. Venegas sembla prendre à tâche d'irriter les créoles. D'anciens souvenirs se réveillèrent, les ressentiments du peuple, long-temps comprimés, s'annoncèrent par une explosion terrible. On parlait hautement de déclarer le Mexique indépendant de la métropole. Ce parti prenait chaque jour plus de consistance, et devint bientôt l'opinion dominante.

Les hommes les plus influents de la colonie, des ecclésiastiques, des jurisconsultes adoptèrent les opinions nouvelles, et toutes les provinces ma-

nifestèrent le même vœu. On ne peut appeler conjuration , un projet qui a l'assentiment de la nation entière. Vé-
negas , effrayé de ce qu'il appelait un complot contre l'autorité du roi , crut en prévenir les effets en faisant arrêter les principaux instigateurs de la révolution qui se préparait en silence.

A son arrivée au Mexique les troupes qui étaient stationnées en temps de guerre entre Mexico et Vera-Crux pour protéger les côtes contre les croisières anglaises , furent rappelées dans l'intérieur , et le régiment de cavalerie de la Reine , fut dirigé sur Queretaro. Trois officiers de ce corps , natifs de Saint-Miguel et Grenade , étaient liés avec Hidalgo y Cortilla , curé de la ville de Dolores.

Hidalgo était plus instruit que ne le sont ordinairement les ecclésiastiques de la Nouvelle-Espagne. Il jouissait dans le pays de la plus haute considération , et prenait un soin particulier

de l'instruction des indigènes. Il lui avait été facile de connaître la haine que portaient aux Espagnols tous les habitants de la vice-royauté. Il avait dressé le plan de l'insurrection qui devait éclater simultanément dans toutes les provinces.

Les trois officiers du régiment de la Reine, Allende, Aldama et Abasolo, se réunirent à lui et devinrent ses principaux agents. Le mouvement allait éclater, lorsque l'un des chefs, le chanoine Iturriaga, étant au lit de la mort, révéla tout le plan au prêtre Gil, son confesseur. L'audience royale en fut bientôt informée, et le corrégidor Dominguez, l'un des chefs du parti insurrectionnel, fut arrêté au milieu de la nuit.

Cet évènement précipita l'exécution du plan que les magistrats voulaient empêcher ; le capitaine Allende, qui se trouvait alors à San-Miguel-el-Grande, rassembla quelques soldats

dévoués, se mit à leur tête et marcha contre la ville de Dolores, où il arriva le 14 septembre 1810, avec cent soldats, qu'il avait recrutés dans sa route. Ce jour-là même Hidalgo prêchait, et, dans son sermon, il rappelait aux Américains tous les actes de tyranie dont les Européens les accablaien; il leur signalait les Français menaçant le Mexique d'une invasion, et les Anglais également disposés à s'en emparer. Le résultat d'un tel évènement, sur-tout dans le dernier cas, était de détruire la religion catholique. Il termina son sermon par le cri aux armes! et tous s'empressèrent d'obéir à cet appel.

Hidalgo et le capitaine Allende dirigèrent leur premier attroupement sur San-Miguel-el-Grande; toutes les maisons espagnoles furent livrées au pillage. Deux escadrons du régiments de la Reine se joignirent à Hidalgo qui se mit à leur tête et marcha

sur Zelaga. Sa troupe se grossit de deux détachements des régiments de Zelaga et del Principe. Hidalgo, enhardi par un tel renfort, marcha sur Goanaxoato, ville très peuplée et à soixante lieues de Mexico.

Riano, intendant de cette opulente cité, se préparait à une vigoureuse résistance, mais un bataillon d'infanterie, stationné dans la ville, se déclara pour les insurgés. Suivi de deux cents espagnols, il se retrancha dans un vaste bâtiment appelé l'alhondiga, mais il fut forcé de se rendre, et le 29 septembre, Hidalgo fut maître de la ville où il trouva cinq millions en espèce et des lingots d'argent s'élevant à une valeur considérable.

Venegas, alarmé des progrès d'Hidalgo, se hâta d'envoyer des troupes, sous les ordres du comte de la Cadena, pour défendre Queretaro, à quarante-deux lieues de Mexico. La nombreuse population de Queretaro était dispo-

sée en faveur du parti de l'indépendance; leurs vœux appelaient Hidalgo. L'arrivée des troupes royales comprima ce mouvement; et le 23 septembre, Venegas essaya de calmer les esprits en déclarant que le décret de la junta centrale, du 15 octobre 1809, avait admis les Américains aux mêmes droits que les Espagnols d'Europe, et que les cortès prendraient nécessairement en considération les réformes nécessaires, pour assurer la prospérité de l'Amérique espagnole.

Cette proclamation ne produisit aucun effet; Hidalgo ne s'était point borné à de simples promesses; à peine maître de Goanaxoato, il avait aboli les tributs que payaient les Américains au fisc royal. Tous les habitants du Mechoacan accoururent se ranger sous ses bannières. Venegas essaya vainement de lui opposer des guérillas qu'il organisa à la hâte; ces nouveaux défenseurs de la cause royale,

qu'il avait décorés du nom de patriotes, flétrirent par des excès de tous genres la cause qu'ils devaient défendre, et le vice-roi fut forcé de les licencier.

L'insurrection fit de rapides progrès, Lagos, Zagatecas, d'autres villes non moins considérables se déclarèrent contre la métropole. Hidalgo, pendant son séjour à Goanaxoato, avait organisé militairement la foule qui l'avait suivi, et nommé des officiers pour commander ces nouveaux corps ; il avait fait battre monnaie et fabriqué des canons dont un seul en cuivre qu'il baptisa du nom de *Libertador Americano*. Ses troupes étaient diversement armées de piques, de haches, de couteaux, de bâtons, de gros mousquets et de quelques fusils. Telle était la première armée insurrectionnelle du Mexique sous les ordres d'un prêtre. Elle entra, le 20 octobre, à Valladolid ; toute la

population indienne, créoles, prêtres, officiers saluèrent Hidalgo du nom de libérateur ; il s'empara dans cette ville de six millions en espèce, et réunit à sa troupe deux régiments de milice ; il revint, le 24, à Indaparapeo où il convoqua un conseil composé de ses principaux officiers pour procéder à l'organisation de l'armée de l'indépendance.

Il fut nommé généralissime de l'armée des Américains, et Allende, capitaine général. Les promotions furent suivies d'une messe solennelle et d'un *Te Deum*. Le nouveau généralissime passa en revue l'armée, divisée en quatre-vingts régiments de mille hommes chacun. La solde fut réglée par grade.

Hidalgo portait un habit bleu, parements rouges, brodés or et argent, et une ceinture noire aussi brodée en argent, et pour décoration une médaille représentant l'effigie de la

Vierge de Guadelupe, si vénérée des catholiques Mexicains.

Les drapeaux de l'armée étaient bleu et blanc, qu'une ancienne tradition indiquaient avoir été les couleurs de la bannière impériale du Mexique. L'armée était déjà, le 27 octobre, à douze lieues de Mexico. Les troupes royales, divisées en différents corps, étaient stationnées à de grandes distances. Callegas commandait une brigade à San-Luis de Potosi, à plus de cent lieues de la capitale; le comte de la Cadena occupait Queretaro avec trois mille hommes. Le vice-roi, Venegas, s'était établi dans les environs de Mexico avec des forces bien moins nombreuses; il crut y suppléer par les foudres ecclésiastiques; il obtint de l'archevêque de Mexico et de l'inquisition une sentence d'excommunication contre Hidalgo et ses partisans. L'inquisition publia en outre un édit qui déclarait Hidalgo hérétique.

Hidalgo répondit par un manifeste où il rappelait les contradictions de ses accusateurs, qui prétendaient en même temps qu'il niait l'existence de l'enfer, et qu'il avait soutenu qu'un pape canonisé était en enfer. Ces controverses théologiques ne mériteraient pas d'occuper une place dans l'histoire s'il n'était nécessaire de les indiquer pour donner une juste idée des hommes et de l'opinion de l'époque.

Hidalgo avait de meilleurs arguments à opposer aux partisans de la tyrannie espagnole, son armée; mais il avait plus de zèle que de talents. Cette armée si dévouée, si nombreuse, mais dépourvue d'instruction militaire, et sur-tout d'armes, ne pouvait résister long-temps à des troupes régulières commandées par des chefs expérimentés. Quelques succès cependant honorèrent le courage des indépendants. Le général royaliste Truxillo, chassé de sa première position,

se retirait sur Mexico, quand il reçut des parlementaires d'Hidalgo qui le faisait inviter à venir le trouver. Truxillo fit entrer ces envoyés dans ses lignes, où ils furent à l'instant même fusillés ; et suivant son mouvement de retraite précipitée, il abandonna toute son artillerie, et parvint à rentrer dans Mexico le 30 octobre avec trois cents hommes seulement.

Les gazettes royalistes de Mexico et de la péninsule n'en signalèrent pas moins cette retraite comme une victoire ; des médailles même furent frappées à la Vera-Cruz, pour en perpétuer le souvenir.

Cependant l'alarme était au camp des royalistes. Le bruit se répand qu'Hidalgo est entré à Mexico ; Venegas apprend en même temps qu'un autre prêtre, Morelos, à la tête d'un corps d'indépendants s'est rendu maître de plusieurs villes considérables au midi de Mexico, que Ville-

gran marchait sur la capitale par la route de Talucpantla. Le vice-roi se prépara , en cas de revers , à se retirer avec les Espagnols à Vera-Crux ; toutes ses forces consistaient en deux milles hommes campés entre les deux promenades de Mexico , Bucarelli et la Piedra ; son artillerie défendait l'entrée de la ville.

A la vue des troupes d'Hidalgo qui descendaient des montagnes de Santa-Fé , le peuple manifesta hautement son allégresse. Hidalgo envoya ses dépêches au vice-roi par le général Ximènes. Ce général les lui présenta à Chalputepet , à trois mille de la cité. Il arriva dans une belle voiture , suivi de quarante cavaliers. Venegas garda le plus mystérieux silence sur le contenu de ces dépêches qui furent rendues sans aucune réponse.

Hidalgo pouvait compter sur un succès assuré , ses troupes attendaient impatiemment le signal de l'assaut.

Ignorait-il que les habitants le secourraient; dès le lendemain, au grand étonnement des deux armées, il ordonna la retraite. On présuma qu'il avait été informé de sa défaite du général Sanchez à Queretaro, et que Callejas et le comte de Cadena marchaient au secours de la capitale. Il vint asseoir son camp sur la montagne qui domine le village d'Alculco. Attaqué, le 7 novembre, par six mille Espagnols commandés par Callejas, il ne put rallier ses troupes qui s'enfuirent en désordre. Callejas les poursuivit dans toutes les directions, et prit ou tua dix mille indépendants.

Les débris de cette armée parvinrent à se rallier sur Goanaxoato, et Hidalgo établit des batteries pour défendre ce défilé. Callejas les détruisit et s'empara de vingt-cinq pièces d'artillerie: la ville fut prise d'assaut le lendemain et livrée au pillage, les officiers prisonniers, et un grand

nombre d'habitants furent fusillés. Callejas ordonna, par une proclamation, la remise de toutes les armes, dans le délai de vingt-quatre heures, sous peine de mort. La même peine devait être infligée à tous ceux qui manifesteraient une opinion favorable à la cause de l'indépendance ; les soldats eurent ordre de tirer sur tous les rassemblements composés de plus de trois personnes.

Tandis que Callejas, enorgueilli de sa facile victoire, se déshonorait par des actes de la plus lâche férocité, Hidalgo, continuant son mouvement de retraite, marchait sur Guadalaxara, où il rentra après avoir battu les différents corps espagnols qu'il avait rencontrés dans sa route. Maître de Guadalaxara, il avait envoyé le prêtre Mercado au port de Sanblas, qui capitula. Les vainqueurs envoyèrent à Guadalaxara les quarante-trois canons qu'ils avaient trouvés dans ce port.

Hidalgo fit, sans nul obstacle, reconnaître son autorité dans l'intendance de Valladolid, de Mechoacan, San Luis de Potosi, et partie de Sonara.

Il résolut d'attaquer Caejas, qui s'avancait sur Guadalaxara. La victoire resta quelque temps indécise, mais la déroute de la cavalerie des indépendants jeta le désordre et l'effroi dans les lignes, et les royalites furent maîtres du champ de bataille. Cette action eut lieu le 17 janvier 1811, au pont de Caldéron, à onze lieues de Guadalaxara.

Dès combats non moins opiniâtres se succédèrent sur d'autres points ; un traître, Élisondo, chef d'un détachement d'indépendants, résolut d'arrêter Hidalgo, de le livrer aux royalistes, espérant à ce prix obtenir sa grâce. Réuni à d'autres transfuges, il exécuta son projet le 21 mars 1811. Hidalgo fut fait prisonnier, cinquante

officiers de son armée furent fusillés sur le champ de bataille.

Hidalgo et Balleza , et dix autres pris à Chiguagua furent exécutés le 27 juillet de la même année. Hidalgo, avant de subir son arrêt, avait été dégradé de son caractère sacerdotal. Partout les généraux royalistes suivirent la même conduite. Le pillage , les tortures , les supplices signalaient leurs succès. Ils auraient dû ne pas oublier que les vaincus savent gré aux vainqueurs de tout le mal qu'ils ne leur font pas éprouver. Et dans une guerre semblable , la politique , l'humanité , la religion prescrivaient aux chefs des troupes royales une conduite toute contraire.

En rendant la résistance moins dangereuse que la soumission, ils finirent par la rendre nécessaire ; des actes de clémence , de justice et de modération eussent pu désarmer les indépendants. Mais en ne leur laissant d'alter-

native entre les chances des combats et la honte des supplices , ils ont exaspéré les esprits ; et faisant de cette lutte une guerre d'extermination , ils augmentaient chaque jour le nombre , la force et le courage de leurs ennemis.

CHAPITRE II.

Effet que produisit la mort d'Hidalgo et de ses compagnons d'armes sur les autres chefs des indépendants. — Prise de Zitaquaro par les royalistes. Décret de terreur. — Bannissement des habitants. — Ordre de raser la ville. — Le prêtre Morelos prend le commandement de l'armée des indépendants. — Ses premiers succès. — Ses revers. — Cruelles représailles. — Morelos est pris; accusé d'hérésie, absous, et néanmoins mis à mort. — Adresse du congrès Mexicain au vice-roi Callejas. — Il est remplacé par Apodaca.

La mort d'Hidalgo et de ses compagnons inspira aux autres chefs des indépendants plus d'horreur que de crainte; Rayon, l'un d'eux, à la nouvelle de ce déplorable évènement, retourna à Zacatecas, et chemin faisant

battit les royalistes commandés par Ochoa ; il profita de ce succès pour provoquer un accommodement entre les deux partis. Il donna la liberté à trois prisonniers, qu'il chargea de proposer, de sa part, à Venegas, la formation d'un congrès composé moitié d'Espagnols, et moitié d'Américains.

Venegas répondit que si Rayon consentait à mettre bas les armes, il serait compris dans l'amnistie publiée par le gouvernement Espagnol. Cette amnistie, ou *indulto*, avait été, en effet, accordée par les Cortès, en 1810 ; on sait comment ses généraux l'avaient observée. Loin de se montrer indulgents, ils avaient redoublé de férocité contre les indépendants, et rendu plus opiniâtre, plus meurtrière une guerre que l'exécution franche de cet acte eût pu terminer promptement.

L'indulto et les promesses de Ve-

negas obtinrent si peu de confiance, que ce vice-roi avait été obligé d'invoquer l'appui de l'autorité ecclésiastique, qui ne put néanmoins détruire une prévention justifiée par une foule d'actes de perfidie et de cruauté. Vainement le *cabildo ecclésiastico* s'efforçait de persuader au peuple du Mexique de croire au décret des Cortès, et aux proclamations de Venegas.

« Sur ce point, disait le conseil ecclésiastique dans son adresse pastorelle du 17 mai 1812, S. Ex. le vice-roi, le digne et légitime représentant de notre roi catholique, Ferdinand VII, a eu l'incomparable bonté de nous autoriser, non-seulement à garantir la sincérité de l'*indulto*, ou pardon général accordé aux insurgés, mais encore à vous donner, nos chers frères, comme nous vous donnons présentement, au nom de la Très-Sainte-Trinité,

« le Père , le Fils et le Saint-Esprit ,
 « au nom de la Vierge de la Guade-
 « lupe , protectrice de son royaume ,
 « au nom de Sa Majesté catholique ,
 « le roi Ferdinand VII , et de son vice-
 « roi dans ces royaumes , la parole
 « solennelle qu'un pardon général
 « sera sincèrement accordé à tous
 « ceux qui , se repentant de leurs
 « fautes passées , poseront sur-le-
 « champ les armes , etc. »

Callejas marcha immédiatement contre Rayon , qui se retira dans l'intendance de Valladolid ; le colonel Lopez , commandait un corps d'indépendants à Ziaquaro , il fortifia la ville. Torre et Moora vinrent l'y attaquer , le 22 mai 1811 , il les battit ; les deux chefs royalistes furent tués dans l'action. Enhardis par ce succès , les indépendants firent une tentative sur Valladolid , ils furent repoussés par Truxillo , le 30 du même mois.

Rayon, poursuivi par Emparan à Zitaquaro, lui livra bataille le 4 juin suivant. La victoire fut long-temps disputée, mais les indépendants l'emportèrent; les royalistes perdirent huit cents hommes et tout leurs bagages. Une nouvelle tentative des patriotes sur Valladolid, le 23 juin, ne fut pas plus heureuse que la précédente.

Sur les dénonciations des royalistes de Mexico, le vice-roi fit arrêter, au mois d'août 1811, beaucoup de citoyens; six furent condamnés à mort et exécutés, six autres aux plus rudes travaux à Porto-Rico, deux femmes furent long-temps retenues dans les prisons.

Rayon avait établi à Zitaquaro une junte composée de trois membres, et dont il faisait partie. Cette junte reconnut le roi Ferdinand, et tous ses actes furent publiés au nom de ce prince; Callejas en fut à peine informé, qu'il mit la tête des membres de

eette junte à prix. Venegas lui donna l'ordre d'attaquer et de détruire ce nouveau gouvernement. Callejas chargea Porlier, commandant à Toluca, d'attaquer les indépendants retranchés sur les montagnes de Tenango, tandis qu'il attaquerait lui-même la ville. L'attaque commença le 2 janvier 1812, la ville fut prise après trois heures de combats. Les indépendants qui survécurent à ce combat se retirèrent sur Tasco.

Callejas avait résolu de raser Zitaquaro et de faire périr dans les supplices les principaux habitants ; il fit publier le décret ainsi conçu. (Cette pièce prouvera suffisamment quel sort attendait les Américains du sud s'ils fussent retombés sous la domination espagnole.)

1^o Les indiens de Zitaquaro et de son département sont privés de leurs propriétés, ainsi que de toute exemption ou privilège précédemment ac-

cordé par l'extrême bienveillance du gouvernement.

2° Ces propriétés confisquées , ainsi que celles des Américains du sud qui ont pris part à l'insurrection et accompagné les rebelles dans leur fuite , ou quitté la ville à l'entrée des troupes du roi , appartiendront au trésor royal.

3° Si ceux qui se trouvent compris dans le présent décret veulent se présenter devant moi , donner des preuves de repentir , et travailler à la réparation des routes , etc. , ils recevront leur pardon , mais leurs propriétés ne leur seront point rendues.

4° La capitale de ce département est transférée à Maracaybo , où il sera établi un gouvernement militaire. Les compagnies d'infanterie et de cavalerie , organisées pour la défense de ce département , seront armées et équipées aux frais des habitants.

5° Attendu que les habitants de

cette ville criminelle détestent le gouvernement monarchique (1), qu'ils ont soutenu trois engagements avec les troupes du roi, qu'ils ont planté sur des poteaux, à l'entrée de leur ville, les têtes de plusieurs de nos chefs, morts en sacrifiant leur vie pour le bien public, tous les bâtiments de Zitaquaro seront rasés ou détruits par le feu. Tous les habitants sortiront de la ville dans le délai de six jours ; je leur accorde, comme preuve de miséricorde, la permission d'emporter leur mobilier.

6º Chaque habitant recevra, du gouvernement, un écrit constatant son nom de famille et le jour de son départ. Comme personne ne devra rester dans la ville après le jour fixé, ceux qui ne se seront pas pourvus du certificat ci-dessus, seront punis de mort.

(1) Accusation évidemment fausse ; tous les actes de la junte étaient au nom de Ferdinand VII.

7° Toutes les armes seront livrées au gouvernement, sous peine de mort.

8° Le clergé sera envoyé à l'évêché de Valladolid.

9° Il est expressément défendu de rétablir la ville de Zitaquaro, ou toute autre ville qui pourra être détruite à l'avenir.

10° Aucune ville ou village ne donnera asyle aux membres de la junte des insurgés, à aucun de leurs délégués; celles qui refuseront soumission au roi, ou tenteront de résister à ses troupes, éprouveront le sort de Zitaquaro.

11° Le comte de Caza-Real est chargé de l'exécution de ce décret.

La junte se retira à el Réal de Zultepec; la destruction de Zitaquaro n'était qu'une inutile barbarie. Le reste des citoyens expulsés de leurs maisons, que les flammes allaient dévorer, était dans les camps. Hidalgo n'était plus, mais d'autres

chefs non moins bravés, non moins dévoués et plus habiles, lui avaient succédé. Morellos était maître de toutes les côtes méridionales du Mexique ; il avait battu les royalistes plusieurs fois, et après la victoire remportée sur eux à Tixtla, le 19 août, il était venu assiéger Acapulco, et sans s'arrêter devant cette ville, où il laissa une partie de son armée, il marchait avec un autre corps considérable sur Mexico.

Une de ses divisions, sous les ordres du brigadier Bravo, vainquit le général royaliste Masitu, et entra à Quantla-Amilpas, tandis que Morellos s'établissait sans obstacle à Izucar, où de nombreuses guérillas couvraient ces vastes contrées; Morellos et les autres généraux républicains marchaient de succès en succès. Des revers succéderent à ces victoires, dont aucune ne pouvait être décisive pour la cause des indépendants.

Morellos attaqua, en décembre 1813,

Valladolid, dont la garnison venait d'être renforcée par une division commandée par Llano ; il fut forcé de se retirer sur Puruaran, à dix-sept lieues de Valladolid, toujours poursuivi par Llano, qui l'atteignit le 7 janvier 1814. On se battit avec un égal acharnement ; trompées par l'obscurité, deux divisions de l'armée des indépendants combattirent l'une contre l'autre.

Les premiers rayons du jour leur révélèrent leur funeste erreur ; Llano profita de leur mutuelle consternation et les défit complètement. Matamoros, qui peu de jours auparavant avait fait cinq cents espagnols prisonniers qu'il avait envoyés à Acapulco, tomba au pouvoir des royalistes ; Morellos offrit vainement tous ses prisonniers en échange de Matamoros, qui fut massacré avec les sept cents hommes qu'il commandait. Morellos, par représaille, fit fusiller à Acapulco les cinq cents prisonniers espagnols.

Quelques succès compensèrent cet échec, et ranimèrent le courage et l'espoir des patriotes dans les intendances de Valladolid et de Mexico. Un congrès remplaça la junte nationale, et présenta au peuple, le 23 octobre 1814, une constitution démocratique ; elle fut publiée le 24 mai 1815. Les royalistes, toujours maîtres de Mexico, firent brûler publiquement les décrets du congrès et la constitution, et la peine de mort fut prononcée contre tous ceux qui refuseraient de remettre au gouvernement toutes les copies qu'ils pourraient avoir.

Des corsaires, armés par les indépendants, amenèrent aux armées mexicaines des officiers, des armes et des munitions ; d'autres secours leurs furent envoyés des États-Unis de l'Amérique du nord. Morellos informé, en octobre 1815, que les généraux Humbert et Toledo étaient arri-

ités avec des approvisionnements de guerre au Pont-du-Roi, que les indépendants avaient fortifié, marcha sans délai pour les rejoindre. Il avait pris un détour pour dérober sa marche aux royalistes, mais ceux-ci, instruits par leurs espions du projet de Morellos, l'attendirent à Atacama, écrasèrent ses troupes et le firent prisonnier.

Morellos, conduit à Mexico, fut dégradé du caractère sacerdotal par l'évêque, et accusé d'hérésie. Ce chef d'accusation était trop invraisemblable, et ne put soutenir l'épreuve du plus léger examen. Morellos n'en fut pas moins condamné à mort, et fusillé à San-Cristobal, à six lieues de Mexico; le vice-roi n'avait pas osé faire exécuter ce jugement dans la capitale, par la crainte d'exciter un soulèvement.

Le congrès mexicain se réunit avec une partie des troupes à Tchuacan.

Le vice-roi Callejas s'était empressé d'adresser au gouvernement espagnol le rapport de la prise et de l'exécution de Morellos, et de se vanter de la terreur qu'il inspirait; il se plaignait néanmoins des innombrables guérillas qui interceptaient ses communications et arrêtaient les travaux des mines. « Nous n'avons pas, dit-il, assez de forces pour les détruire, quoiqu'elles soient souvent battues, harcelées, et sévèrement punies lorsqu'elles tombent en notre pouvoir. »

Le congrès mexicain, qui ignorait encore le sort de Morellos, adressa à ce vice-roi la note suivante :

« Les hasards de la guerre ont fait tomber en votre pouvoir don J. M. Morellos, fait-prisonnier le 5 de ce mois aux environs de Temalaca, lorsqu'il s'efforçait de protéger la retraite de la représentation nationale; ces représentants ont de puissants motifs de

craindre que V. Exc. ne veuille pas épargner la vie de cet illustre guerrier, ni même le traiter avec le respect dû à son caractère : nous savons que cette guerre est regardée par V. Exc. comme la rébellion de quelques misérables, et non comme la volonté générale et spontanée d'un peuple justement irrité.

« Vous n'avez rien négligé pour donner aux nations civilisées cette idée désavantageuse de notre révolution, quoique la continuité de la guerre et le cri universel des peuples qui réclament leur liberté contredisent votre assertion. Néanmoins, cette représentation nationale manquerait à son devoir si elle n'implorait pas de V. Exc. la conservation de la précieuse vie de don J.-M. Morellos, qui est en même temps l'un des guerriers les plus distingués du Mexique, et membre de notre gouvernement.

« Nous conjurons V. Exc., au nom

de la nation , et en considération des cruelles souffrances que cette guerre nous a déjà causées , d'épargner la vie de don J.-M. Morellos. Nous vous envoyons la proclamation que nous avons dernièrement fait circuler parmi les troupes du Mexique , et nous espérons que V. Exc. qui , dans sa communication du 14 du mois dernier , au directeur de la Fonte , accordait la faveur de l'indulto à don J.-N. Rocainz , voudra bien , dans la présente occasion , écouter la voix de l'humanité. Nous espérons qu'elle cessera désormais de répandre le sang des habitants de ce pays. La désolation et la mort règnent par-tout.

« Nous avons de notre côté fait preuve de modération. Réfléchissez au crime dont vous vous rendriez coupable en attentant à la vie de Morellos : Sa mort serait un fatal présage pour vous et pour votre parti. Songez aux hasards de la guerre ! Réfléchissez

aux vicissitudes des empires ! Examinez notre situation et nos ressources ! Tremblez et craignez la vengeance !... En vous montrant cruel, que pouvez-vous espérer si les hasards de la guerre vous mettent dans nos mains ! Vos prisonniers auront-ils le droit d'implorer notre clémence ! Voulez-vous nous forcer à nous répentir de la modération que nous avons montrée constamment, malgré notre juste indignation.

« Enfin, songez que vous et soixante mille Espagnols répondez de la moindre injure faite au généralissime Morellos. Il est cher à tous les Américains au-delà de toute expression, et votre conduite envers lui ne peut être vue avec indifférence, même par ceux qui ne sont que simples spectateurs de nos combats.

« Signés : L.-J. SOTERO de CASTENADA, président du congrès ; L.-X. ALAS, président du gouvernement ; L.-J. PONCE de LEON,

président de la cour supérieure de justice.

Tuacan, 17 novembre 1815.

La suscription était ainsi conçue :
Au général de l'armée d'Espagne.

Morellos était bien digne de l'intérêt qu'il inspirait au congrès mexicain et aux autres membres du gouvernement. Mais leur réclamation n'avait produit aucun effet favorable sur le vice-roi. La dictature qui avait été déférée à Morellos entretenait l'unité d'action dans les opérations des indépendants ; sa mort fut suivie d'une fatale division parmi ses lieutenants. Teran profita de cette circonstance pour dissoudre le congrès, en décembre 1815, et y substitua une commission de gouvernement, dont il se fit nommer membre ; on lui donna pour collègues Alas et Cumplido.

Le vice-roi Callejas ayant été rem-

placé par Juan Apodaca , qui parut d'abord suivre un plan opposé à celui de son prédécesseur. Les patriotes se réunirent dans les provinces et opposèrent une courageuse résistance aux troupes espagnoles. Un secours extraordinaire sembla devoir assurer dès lors leur indépendance.

CHAPITRE III.

Arrivée du jeune général Mina au Mexique. — Ses premiers succès. — Ses revers. — Sa mort. — Yturbide passe du côté des indépendants. — Il prend le commandement général des troupes, combat et triomphe pour la cause populaire. — Il se fait nommer empereur. — L'opinion le repousse. — Il marche contre les indépendants. — Ses dernières défaites. — Son abdication. — Son départ. — Son retour. — Sa mort. — Reddition du château de Saint-Jean-d'Ulloa. — Proclamation du président des Etats-Unis du Mexique.

(1825.)

XAVIER Mina portait un nom cher aux amis de l'indépendance américaine ; réduit ainsi que son parent du même nom, pour prix des services rendus à la cause de Ferdinand VII,

à chercher un asyle chez l'étranger , il s'était retiré à Londres. Il y trouva les moyens d'organiser une expédition en faveur des patriotes de l'Amérique du sud. Parti au printemps de 1817 , il aborda , après une pénible traversée , à Soto-la-Marina , sur les côtes du Mexique. Il n'emmenait avec lui que quatre cent cinquante hommes , mais de nombreux renforts lui étaient promis.

Xavier Mina laissa cent trente hommes au lieu où il avait débarqué ; ils devaient y attendre les secours qu'il espérait , et le rejoindre dans vingt jours si ces secours n'arrivaient pas. C'était donc avec trois cent vingt hommes qu'il allait tenter d'affranchir le Mexique. Mais dès le lendemain quinze cents créoles , mal armés , mais pleins de courage , se joignirent à lui. Il se dirigea sur San Luis de Potosi et battit deux mille royalistes. Cette première victoire lui valut neuf cents

mousquets, dont il avait le plus urgent besoin ; cinq cents transfuges se rangèrent sous ses drapeaux, et San Luis de Potosi lui ouvrit ses portes.

Souvent attaqué et toujours vainqueur il marcha vers Guanaxato, qui se rendit ; toute la population le reçut avec les transports de la plus vive allégresse, et bientôt il se vit à la tête de quinze mille hommes. Le vice-roi tremblait pour la sûreté de la capitale. C'en était fait de la domination espagnole, et Xavier Mina allait mettre fin à cette longue guerre, en s'emparant de Mexico, s'il n'eût prolongé son séjour à Guanaxato pour y organiser son armée. Le vice-roi Apodaca profita de ce délai pour réunir toutes les troupes disséminées dans ce royaume et préparer de formidables moyens de défense.

Sa perte n'était néanmoins qu'écartée, si la trahison ne fût venue à son secours. Mina était dans l'usage de

s'éloigner de quelques lieues de son camp pour reconnaître le pays. Un jour qu'il s'était avancé plus loin que de coutume, un prêtre en prévint les chefs royalistes. Ils coururent s'embusquer sur sa route, au nombre de six cents; Mina n'avait qu'une escorte de soixante-dix hommes. Attaqués à l'improviste; ils se défendirent avec le courage du désespoir. Cinq seulement furent pris vivants. Mina, couvert de blessures et renversé de son cheval, tomba en combattant encore. Il fut conduit au général royaliste Orantia, qui l'accueillit par les plus grossières injures. Son malheureux prisonnier, n'opposa à ses sarcasmes que le silence du mépris.

A peine son armée fut-elle informée de cet évènement, que son premier lieutenant offrit quarante officiers royalistes en échange, déclarant que si l'on faisait périr son jeune général, ces quarante officiers seraient fusillés,

Le vice-roi Apodaca répondit comme l'avait fait en pareil cas Monteverde : « Que la dignité castillanne ne permettait pas de transiger avec les rebelles. Mina fut condamné à mort et subit son arrêt. Les quarante officiers royalistes furent fusillés à l'intant même par représailles. Xavier Mina n'avait que vingt-huit ans ; ses premiers faits d'arme au Mexique promettaient aux Américains un courageux et habile général. L'armée se dipersa. Divisée en corps de partisans, elle continua de harceler l'ennemi presque toujours avec succès. Les royalistes devenaient chaque jour moins zélés et moins nombreux. L'insurrection faisait de rapides progrès. Elle éclata en 1821 dans toutes les provinces de l'ancien empire du Mexique.

Le vice-roi Apodaca avait envoyé le colonel Yturbide à la tête d'un régiment, pour comprimer un mouvement insurrectionnel à Acapulco. Mais

cet officier se joignit aux indépendants. Il fut reçu avec transport dans leurs rangs, et se vit bientôt à la tête d'une armée. Tout n'était que déception dans le parti des royalistes ; ils finirent par ne plus s'entendre ; la discorde passa dans leur camp, et leurs dissentions facilitèrent les succès d'Yturbide.

On a pu remarquer que depuis qu'ils s'étaient déclarés indépendants, les insurgés de l'Amérique du sud, au lieu de décupler leurs forces en restant étroitement unis, avaient suivi un système tout contraire, et s'étaient donnés non des chefs, mais des maîtres ; heureusement pour eux que ces chefs ne s'étaient point perpétué dans le pouvoir dictatorial qui leur avait été confié ; presque tous avaient péri avant le temps. Yturbide fut, au talent près, le César de la seconde révolution américaine ; sa popularité l'avait porté au pouvoir suprême ; il

allait de chef de parti se faire monarque, et ses égaux ne devaient bientôt plus être que ses humbles sujets.

Cependant ses succès allaient toujours croissants ; le vice-roi Apodaca fut déposé par son armée qui, comme les anciens soldats du prétoire, disposèrent de l'autorité, et élirent à sa place, Novella. Les cortès et la régence de l'île de Léon avaient changé le gouvernement de la métropole ; le Mexique devait adopter les innovations dont l'Espagne lui donnait l'exemple, et le général O'donoju, nommé vice-roi du Mexique, reconnut à son arrivée dans ces contrées qu'il était impossible d'arrêter le mouvement général vers un gouvernement démocratique.

D'accord avec Apodaca et Novella, et même avec Yturbide, O'donoju conclut un traité avec celui-ci, qui, cessant de feindre, prit le titre de général en chef de l'armée impériale,

Ce traité reconnaissait l'indépendance du Mexique.

Yturbide entra sans obstacle dans Mexico, qui lui fut livré par O'donoju. Le corps municipal vint à sa rencontre lui présenter les clefs de cette capitale; une junte provisoire de gouvernement fut installée avec une pompe extrordinaire, et nomma une régence de l'empire. Yturbide se fit nommer généralissime des troupes de terre et de mer. Bientôt O'donoju, qui avait présidé à toutes ces innovations, mourut subitement. Les évènements qui suivirent ce trépas tout-à-fait imprévu en expliquèrent la véritable cause.

Les cortès éludèrent la ratification de l'étrange traité qui avait été conclu entre O'donoju et Yturbide, à Cordoue. La régence mexicaine s'attribua le droit de nommer un empereur indépendant de l'Espagne; et couvrant cette usurpation du prétexte

de l'utilité publique, elle conféra cette dignité à Yturbide.

Le nouvel empereur était heureusement arrivé au dénouement du grand drame politique qu'il préparait depuis long-temps. La régence s'était annoncée comme l'interprète fidèle de la volonté nationale; mais Yturbide ne put long-temps se faire illusion sur cette servile et bannale imposture. Une partie du congrès mexicain avait refusé de participer à son élection. Et tandis qu'il se faisait couronner à Mexico avec le plus somptueux appareil, six mille patriotes marchaient sur la capitale, sous les ordres des généraux Vittoria, Santana et Guerero.

Chaque jour l'armée impériale s'affaiblissait par la désertion. Yturbide crut parvenir à réprimer la redoutable opposition qui le menaçait, en effrayant, par l'appareil des supplices, ceux qu'il appelait ses sujets. Cin-

quante citoyens, dont quinze étaient membres du congrès, furent arrêtés le 26 août. Tout le congrès réclama contre cet acte arbitraire, et demanda la liberté de ses membres. Yturbide répondit avec l'insolente audace d'un factieux couronné, et menaça le congrès d'une soudaine dissolution, s'il ne changeait de principes.

Tant d'audace excita un mécontentement général ; une foule d'adresses furent remises à l'empereur. Les pétitionnaires lui reprochaient avec une courageuse franchise l'oubli de ses serments et ses attentats à la liberté. Le congrès mexicain fut dissous et remplacé par une junte choisie parmi les créatures d'Yturbide. Le nouvel empereur se flattait d'avoir détruit par la terreur l'esprit d'indépendance, lorsqu'il apprit que le gouverneur de la Vera-Crux, Santa-Anna, avait proclamé la république, et qu'il s'était mis en pleine insurrection, avec

son régiment; il avait, par un manifeste, dénoncé Yturbide à toute la nation mexicaine comme un usurpateur et un traître.

La guerre civile se ralluma avec un redoublement de fureur. Les deux partis publièrent des manifestes également virulents et haineux; on se battit pendant quelque temps avec un égal acharnement, mais sans résultat décisif. Yturbide devait succomber; abandonné par l'opinion, il ne pouvait retenir long-temps une autorité usurpée. Son armée s'affaiblissait chaque jour par les désertions, tandis que celle des indépendants devenait plus forte, plus nombreuse et plus énergique. Il fut enfin complètement vaincu. Son règne éphémère finit sur le champ de bataille. Santa-Anna, chef des indépendants, lui demanda et obtint, non sans difficulté, son abdication d'un pouvoir incompatible avec la liberté publique.

Au même instant, et par un mouvement spontané, Garza, à Saint-André, Vittoria et Vergas à la Vera-Crux, Guerrero et Bravo, à Puebla, Jural, à San-Luis de Potozi, à Campêche, Oaxaca, et dans le royaume de Guatimala, annoncèrent la déchéance d'Yturbide et la république fut proclamée.

Le congrès montra dans cette circonstance importante une magnanimité vraiment républicaine ; il ne vit dans le monarque déchu qu'un malheureux égaré par l'ivresse irrésistible du pouvoir ; il annonça, dans un manifeste, qu'Augustin Yturbide, convaincu de lèze-majesté nationale, avait imploré la clémence d'une nation généreuse qui lui pardonnait ses erreurs, et l'exilait dans une contrée étrangère, afin qu'il pût, dans la solitude d'une vie privée, appaiser ses remords, et oublier, s'il était possible, les maux qu'il avait fait à sa patrie.

Yturbide se montra peu digne d'une telle indulgence , il mit son abdication à prix ; il sollicita et obtint une pension annuelle de vingt-cinq mille dollars, et le vain titre d'excellence. Il reçut l'ordre de partir immédiatement pour l'Italie. Son élection et son couronnement furent déclarés nuls , tous les autres actes de son autorité abrogés ; le congrès , appelé par lui impérial , reprit le titre de congrès national.

Le drapeau fut changé et reprit pour emblème l'aigle mexicaine , perchée du pied gauche sur le figuier de la Cochenille , qui s'élève sur un rocher au milieu d'un lac , et saisissant avec ses serres du pied droit un serpent qu'elle déchire avec son bec. Deux rameaux brodés décorent les deux côtés de cet écusson , l'un de laurier , l'autre de chêne , en mémoire des fondateurs de l'indépendance mexicaine qui avaient adopté cet ornement.

Le 31 janvier 1824, le congrès publia, avec le nouveau pacte constitutionnel, une proclamation où il rappelait aux citoyens du Mexique leurs devoirs et leurs droits ; et après leur avoir exposé les derniers obstacles qu'ils doivent surmonter par leur courage, il termine ainsi :

« Telle est, Mexicains, la crise dans laquelle vous vous trouvez ; tels sont les maux qui menacent vos têtes, et l'extrémité à laquelle vous pouvez être réduits. Soyez-en bien convaincus, jamais une nation ne se retrouve deux fois dans la situation où vous êtes maintenant ; vous avez dans vos mains la vie ou la mort, la gloire ou la honte, la prospérité ou le malheur, l'esclavage ou la liberté.

« Voici l'instant critique qui doit décider si vous serez un nation grande et respectable, ou la servile colonie d'un peuple corrompu. Votre congrès vous représente la situation où vous

êtes; en remplissant les devoirs que votre mandat lui a imposés, il vous montre quels principes doivent vous diriger si vous voulez atteindre le premier de ces deux résultats. C'est à vous à résoudre cette importante question sur laquelle est fixée l'attention du monde politique, et qui décidera à jamais de votre sort, de celui de vos enfants, et des générations futures. » Mexico, 31 janvier 1824. Suivent les signatures du président et des secrétaires du congrès.

Le Mexique ne jouit pas cependant de ce calme qu'il pouvait attendre de sa situation. Les intrigues de l'Espagne y entretenaient encore de funestes dissensions. Le turbulent Yturbide ne pouvait supporter la solitude et le repos; il abandonna l'Italie, et le 14 juillet 1824, il parut à la barre de Soto-La-Marina sur le brick le Spring. Il amenait avec lui son épouse, ses deux plus jeunes fils, deux ecclésias-

tiques, son neveu, dont José Ramon-Malo, et le colonel Charles Beneski, polonais.

Il envoya sur-le-champ cet officier à terre pour s'informer de l'état des choses.

Beneski était porteur d'une lettre de recommandation d'Ignacio Trevizio, l'un des deux ecclésiastiques qui accompagnaient Yturbide, datée de Londres, et adressée à don Felipe de la Garza, commandant de l'état de Tamanlipas, dont le port de Soto-Marina fait partie.

Garza, après avoir lu la lettre, écrivit sur-le-champ à Yturbide, qu'il qualifiait du titre de majesté, et lui offrit ses services et ceux des troupes sous son commandement. Yturbide n'hésita plus à se montrer, il débarqua sur-le-champ, et accompagné du seul Beneski, il se rendit auprès de Garza qu'il rencontra à *Los Arroyos*. Il lui réitéra que son unique but était

de rétablir la paix dans le Mexique, de sacrifier sa vie pour assurer son indépendance ; qu'il ne réclamait que l'honneur de combattre dans les rangs des défenseurs de la patrie ; mais que dans le cas où ses offres de service ne seraient point agréées, il repartirait sur-le-champ pour aller finir ses jours dans l'Amérique Septentrionale. »

Yturbide était en contradiction avec lui-même. S'il n'avait en effet d'autre dessein que de servir son pays dans quelque rang que ce fût, pourquoi souffrait-il que Garza lui donnât le titre d'empereur. Ils vinrent tous trois à Soto-la-Marina ; où Garza, après avoir engagé Yturbide à loger dans une autre maison que la sienne, le pria de l'attendre avec Beneski. Plus d'une heure s'était écoulée, lorsqu'un officier de Garza vint lui notifier que le congrès, par une loi, du 28 avril précédent, l'ayant mis hors de la loi, s'il reparaissait sur le territoire mexi-

cain , il allait passer par les armes.

L'officier le fit désarmer sur-le-champ , et garder à vue. Il obtint cependant que Garza vînt lui parler, que l'exécution serait suspendue et qu'il serait rendu compte de son retour au congrès , qui était alors assemblé à Padilla. Il y fut conduit par une escorte de soixante hommes. Ils marchaient depuis trois heures , lorsque Garza fit faire halte à la troupe, la harangua , et donna l'ordre de reconnaître Yturbide pour généralissime ; il donna lui-même l'exemple , en rendant à Yturbide son épée. Il lui demanda en même - temps la lettre qu'il lui avait écrite. Ce n'était pas le cas de témoigner de la défiance. Mais à peine Garza l'eut-il reçue , qu'il prétexta une affaire urgente à Soto-la-Marina , et partit , en promettant à Yturbide de le rejoindre à Padilla.

Yturbide s'arrêta à quelque distance de la ville , et chargea un offi-

cier de porter au congrès une lettre par laquelle il demandait la permission d'entrer pour l'instruire de choses fort importantes pour la sûreté de la nation mexicaine. La plus grande partie des membres du congrès s'était éloignée à la première nouvelle du débarquement d'Yturbide. Il n'y avait que sept membres présents: Quatre furent d'avis de lui refuser l'entrée de la ville et de n'avoir avec lui aucune explication. Le président, don Antonio Gutierrez de Lara, prêtre, se dispensa de voter, et demanda d'être considéré comme n'ayant pris aucune part à la délibération.

L'officier qui avait porté au congrès la lettre d'Yturbide, informé de la décision de l'assemblée, menaça d'entrer de force. Il rendait compte à Yturbide de sa mission, lorsque Garza se présenta, et proposa à Yturbide d'entrer, mais avec l'apparence d'un prisonnier. Garza se présenta ensuite

lui-même au congrès, fit observer à l'assemblée qu'il ne paraissait pas juste d'appliquer à Yturbide la loi du 28 août, qu'il n'avait pu enfreindre avec connaissance de cause, puisqu'il en ignorait l'existence avant son débarquement. Mais un député ayant répliqué par ce mot de Caiphe, « Mieux vaut la mort d'un seul que la mort de tous, » son opinion fut adoptée à l'unanimité des six membres délibérants, et Garza reçut l'ordre de faire passer Yturbide par les armes, dans le délai de trois heures.

La fatale sentence fut notifiée au condamné le 19 juillet, à trois heures après midi ; il l'entendit avec calme, et avertit lui-même l'officier que l'heure fixée pour l'exécution était sonnée. Arrivé sur la place, deux soldats lui lièrent les bras et lui bandèrent les yeux. Il remit à son confesseur sa montre et un rosaire qu'il portait suspendu à son cou, et une

lettre pour sa femme. Il demanda qu'on distribuât aux soldats qui allaient le fusiller, huit onces d'or qu'il avait dans sa bourse; il fit ensuite sa prière et tomba frappé de plusieurs balles à la tête et au cœur.

Yturbide était coupable, sans doute, sinon depuis son retour, du moins pour avoir usurpé la puissance souveraine. Mais il avait été absous de ce premier crime, et s'il est vrai qu'il ignorait la loi qui l'avait ensuite proscriit, il fut jugé trop sévèrement. Garza ne fut peut-être que l'instrument involontaire de sa mort. Il avait pris sa défense dans le congrès, et Yturbide ne s'était adressé à lui, avant de débarquer, que parce qu'il comptait sur sa loyauté et sa reconnaissance.

Le Mexique eut encore à lutter contre les armes espagnoles et sur-tout contre les intrigues des agents de cette puissance, dont il ne pouvait espérer d'être délivré, que lorsqu'il aurait

expulsé du territoire national les troupes de la métropole; elles n'occupaient encore, en 1825, que le seul fort de Saint-Jean d'Ulloa. Depuis trois ans la garnison résistait à tous les efforts des Mexicains.

Les Espagnols avaient équipé trois frégates à la Havane; ils y avaient embarqué des vivres et des munitions pour ravitailler cette place, défendue par le général Coppering. Pendant la traversée, la frégate que montait ce commandant fut démâtée, et il fut obligé de tourner vers la Havane; les deux autres arrivèrent à leur destination mais elles prirent la fuite à la vue de vingt canons que les Mexicains avaient en batterie. Le général Coppering, resté sans autre défense que cinquante-sept hommes en état de combattre, fut forcé de se rendre.

Les troupes mexicaines prirent possession de Saint-Jean d'Ulloa. Ce

dernier boulevard de la domination espagnole est tombé au pouvoir de la confédération. Cet évènement a fait la plus vive sensation. Ce n'est que depuis cette époque que l'union américaine du sud paraît avoir reconquis son entière indépendance.

Les circonstances particulières d'un évènement aussi récent ne sont pas parfaitement connues en Europe. Les différentes versions qui ont circulé ne s'accordent que sur le fait principal, que les craintes de la métropole sur la Havane ont encore confirmé. Déjà on annonce que les nouvelles républiques unies de Colombie, du Pérou et du Mexique préparent des expéditions pour bloquer la Havane, et le succès de cette entreprise paraît d'autant moins douteux que la majorité des habitants désire ardemment l'affranchissement de leur pays, et que les troupes de la métropole sont trop faibles pour

résister aux attaques des indépendants.

La prise de Saint-Jean d'Ulloa a été annoncée par une proclamation du président des Etats-Unis du Mexique, que l'on n'a pu connaître en France que dans les premiers jours de 1826. Cet acte important appartient à l'histoire particulière du Mexique, et terminera cette notice :

« Compatriotes,

« Le drapeau de la république flotte sur le château d'Ulloa. Je vous annonce avec un plaisir indicible qu'après une période de trois cent quatre ans, les étendards de Castille ont disparu de nos rivages.

« En prenant les rênes du pouvoir par votre libre élection, mon premier soin a été de déclarer avec une confiance absolue, fondée sur mon opinion de votre valeur, que l'opiniâtre Ibérien serait obligé de se renfermer

dans ses anciennes limites. Ce jour de gloire et de bonheur pour notre patrie est enfin arrivé.

« Mexicains, en suivant la route sanglante tracée dans la ville de Dolores, nous avons obtenu un triomphe. Il a coûté la vie à plusieurs de vos héros, le sacrifice d'innombrables victimes, la dévastation et l'incendie de vos foyers. Le despotisme a été éteint dans une mer de sang et de larmes !

« Vera-Cruz, l'illustre Vera-Cruz, en soutenant la cause nationale, a achevé cette glorieuse tâche. Une poignée de braves, luttant contre le climat et contre la mort qui se présentait à eux sous tous les aspects, ont triomphé au milieu des cendres de cette héroïque cité. Une page de tristesse et d'horreur consacrera, dans le livre de l'histoire, le souvenir de la bravoure de ses habitants qui, privés de toutes ressources, ont bravés les menaces et les coups de la tyrannie. Vera-

Crux s'est acquis une renommée immortelle et qui s'étendra jusqu'aux extrémités les plus reculées de notre globe. Elle a bien mérité de la reconnaissance nationale. J'ai été témoin de tout ce qu'elle a souffert. Les premières autorités de la nation le savent. Vera-Crux peut tout attendre de leur justice et de leur estime.

« Compatriotes, la providence de l'Eternel a produit un ordre de choses entièrement neuf. Toutes nos plaies sont fermées ; toutes défiances et toutes jalousies ont disparu. De quelque côté que nous tournions nos regards, nous ne voyons que des frères et des amis. Toutes les opinions, toutes les sectes, tous les partis se groupent autour du pavillon national. Les craintes désormais sans fondement, et la sédition sans espérance ne troubleront plus le repos de la grande famille. Les passions sont éteintes. Notre union se fonde sur des intérêts communs

et sur des principes nobles et généreux. Malheur à qui voudrait semer la discorde parmi nous : malheur à qui voudrait briser nos liens fraternels ! Notre pays saurait venger ses outrages.

« Mes amis , le passé appartient au domaine de l'histoire. C'est à vous qu'il appartient d'assurer votre repos et votre prospérité pour l'avenir. La marche du temps est rapide , et le Mexique atteindra par vos efforts les progrès de sa gloire et de son bonheur. Qui ne voit jusqu'à présent jusqu'où s'étendra notre puissance et notre félicité ?

« Le Mexique et ses rivages font face d'un côté vers l'Europe et de l'autre vers l'Asie. Il offre les richesses d'un sol vierge , aux échanges avec les autres nations de la terre. Le Mexique, se relevant de la dégradation et de la servitude avec toute la majesté des peuples libres de l'antiquité et des

temps modernes, déploie un caractère auguste et sublime. Le colosse de l'Espagne est tombé de tout son poids. De grandes nations sont sorties de ses ruines. Le Mexique lève sa tête avec orgueil. Voilà, chers concitoyens, voilà votre ouvrage.

« En vous annonçant cet évènement important, je rends compte à la nation de mes soins et de mes efforts. Aujourd'hui que le résultat a répondu à mes vues, je suis fier de ce que j'ai fait, et je me félicite de voir que l'année 1825 va se terminer aussi heureusement qu'elle a commencé. La nation peut encore cueillir une ample moisson de lauriers, dans un vaste champ, si les cabinets de l'Europe se conforment aux lumières du siècle, et plient leur politique aux intérêts solennellement proclamés sur notre continent. Nous sommes disposés à entretenir des relations de paix et d'amitié avec toutes les nations du

monde. Notre grande république sera estimée non - seulement pour la richesse de son sol , mais encore pour l'équité et la bienveillance de ses citoyens.

« Gloire au brave général qui a terminé quatre années de travaux par la conquête de cette forteresse ! Gloire et honneur aux vaillants soldats qui ont acheté cette conquête au prix de leur sang , de leurs fatigues et de leurs souffrances. La patrie reconnaissante apprécie leurs services , et saura les récompenser.

« Vive la république mexicaine !

« Signé GUADALUPE-VICTORIA. »

Après avoir combattu quinze ans pour leur indépendance , les anciennes colonies espagnoles ont repris l'offensive , et l'année 1826 verra , sans doute , s'accomplir pour les autres pays que possède encore l'Espa-

gne dans l'Amérique du sud, ces paroles du président des États-Unis du Mexique, « l'étendard castillan a disparu de nos parages. »

CHAPITRE IV.

Expédition de Duguay-Trouin.—Politique anglaise.

— Arrivée du régent de Portugal. — Révolution de Fernambuco. — Départ du roi de Portugal pour l'Europe. — Son fils, l'infant don Pedro, est nommé régent du Brésil. — Mouvement insurrectionnel dans les provinces. — Le régent proclame l'indépendance du Brésil et se fait nommer chef de l'état sous le titre d'empereur. — Nouvelle constitution. — Opposition dans les provinces. — Expéditions armées contre San-Salvador, Fernambuco, Bahia, etc. — Formation de plusieurs corps de partisans en faveur de l'indépendance absolue. — Traité qui reconnaît la séparation du Brésil de la métropole. — Continuation de la guerre dans l'intérieur.

LA France était le seul état européen dont l'Angleterre eût à redouter la concurrence dans les colonies. Elle seule pouvait lui enlever le sceptre du commerce et de la domination mari-

time. Aussi l'Angleterre n'a jamais cessé d'employer tous ses moyens de l'empêcher d'y former de nouveaux établissements, et de lui faire perdre ou du moins négliger ceux qu'elle y possédait déjà. Tous les moyens lui ont été bons. Elle dut ses succès moins à la force et aux talents qu'à l'intrigue, et son or corrupteur lui a valu des auxiliaires dans les cabinets des ministres et dans les boudoirs des favorites.

Le temps a déchiré le voile mystérieux qui couvrait depuis si long-temps ces honteuses manœuvres, et toute la France connaît maintenant le tarif des consciences ministérielles aussi bien que Walpole et ses successeurs. Dès le commencement du siècle dernier, l'Angleterre avait réussi à empêcher le Portugal de s'allier avec la France, qui bientôt fit attaquer les possessions portugaises en Amérique. Le capitaine Duclerc s'était présenté

devant la capitale du Brésil ; il ne réussit point dans son attaque et tomba au pouvoir de l'ennemi ; et au moment où il posait les armes , il fut massacré. Ses soldats , prisonniers comme lui , et comme lui placés sous la sauvegarde du droit des gens , subirent en partie le même sort. Ceux qu'épargna le fer des assassins , éprouvèrent toutes les horreurs de la plus humiliante , la plus cruelle captivité.

Cependant le ministère du roi de France ne fit rien pour venger tant d'outrages ; ce qu'il aurait dû faire , un simple particulier l'osa. Duguay-Trouin , aidé par une compagnie de négociants , ses compatriotes , se mit à la tête d'une expédition maritime dirigée contre le Brésil. Le gouvernement , cédant au cri de l'indignation publique , fournit quelques troupes de débarquement , et bientôt Duguay-Trouin parut avec quinze navires dans la baie de Rio-Janeiro , et son artillerie

fit cesser le feu des batteries qui défendaient le port. Il s'empara de l'île des Chèvres, où il fit arborer le pavillon français. Tout avait été disposé par le gouverneur, Francisco de Castro, pour mettre la capitale du Brésil en état de soutenir un long siège; mais bientôt les batteries françaises ont balayé la rade, les troupes ont effectué leur débarquement; elles marchent en trois colonnes sur la ville.

Le ciel est en feu. Le fracas de la foudre se mêle au bruit de l'artillerie. Un traître rend compte au gouverneur de l'état de l'armée française et de son plan d'attaque. Mais le courage et les talents triomphent des nouveaux obstacles que fit naître cet acte de perfidie. Les Français sont maîtres de toutes les positions; les assiégés ont perdu tout espoir de salut. Avant de donner le signal de l'assaut, dont le succès est infaillible, Duguay-Trouin avait écrit au gouverneur-général; il

demandait satisfaction de l'assassinat commis sur le capitaine Duclerc, et la mise en liberté des prisonniers encore détenus dans une injuste et honteuse captivité, et une contribution comme indemnité des frais de l'armement.

La réponse de Francisco de Castro fut un refus formel ; les Français redoublent le feu de leurs batteries. Les habitants, épouvantés, se réfugient sur les vaisseaux ; la garnison et l'état-major ont abandonné les remparts. Les éclats de la foudre et des éclairs, le feu des batteries, ne permettent pas aux Français de s'apercevoir de cette désertion. Ils poursuivent leur attaque et entrent victorieux dans Rio-Janeiro. Duguay-Trouin fit tous ses efforts pour empêcher le pillage.

Enfin le gouverneur se détermina à racheter la ville ; mais ses offres étaient tout-à-fait inconvenantes ; l'armée française marcha sur le camp

brésilien ; sa résolution seule suffit pour faire reprendre les négociations. La rançon fut réglée à un million cinq cent vingt-cinq mille francs; cent caisses de sucre et des approvisionnements devaient être fournis, et la somme convenue payée au vainqueur dans le délai de quinzaine. On a évalué à vingt-deux millions la perte qu'occasionna cette expédition à la colonie.

Le Portugal apprit à respecter le droit des gens, et son refus de s'allier avec la France faillit lui coûter la plus importante de ses colonies. La paix d'Utrecht ramena la paix entre les deux puissances ; le territoire du Brésil s'agrandit, les fortifications de la capitale furent rétablies et augmentées ; les mines, mieux exploitées, furent pour la métropole une nouvelle et immense ressource. Mais la métropole entra dans de tous ses moyens la prospérité de la colonie, en compri-

mant l'élan des Brésiliens pour le commerce manufacturier et l'agriculture. Les fortunes restèrent stationnaires. Les mines de diamant de Serro-do-Frio, dont la riche exploitation a fait donner à ce pays le nom de district diamantin, furent découvertes en 1772, mais cet évènement n'eut aucune influence sur les fortunes particulières.

L'état du Brésil ne pouvait changer que par le contre-coup d'une révolution européenne. Cet évènement, dès long-temps prévu par les philosophes et les publicistes, éclata à la fin du dernier siècle. La France, victorieuse de l'Europe entière conjurée contre elle, avait envahi le Portugal. La reine Marie occupait le trône; tombée dans un état de démence qui ne pouvait finir qu'avec sa vie, elle se survivait à elle-même, et son fils avait pris les rênes du gouvernement sous le titre de régent.

Lors de la rupture du traité d'Amiens, il avait obtenu, moyennant une énorme contribution, de rester neutre entre la France et l'Angleterre, il ne pouvait espérer long-temps de rester étranger à des débats qui agitaient toute l'Europe. Napoléon exigea qu'il fermât ses ports aux Anglais. Mais depuis long-temps les Anglais avaient le monopole exclusif des revenus du Portugal, et le régent ne pouvait se soustraire à cet onéreux protectorat sans exposer les colonies, dont la France ne pouvait les empêcher de s'emparer.

Déjà une armée française avait enlevé une partie du royaume. Le régent, cédant à ses craintes personnelles et aux conseils du comte de Barca et des principaux seigneurs de sa cour, que leur fortune plaçait sous l'influence anglaise, se détermina à aller chercher un asyle en Amérique; il relâcha à San-Salvador, le 29 no-

vembre 1807, et en partit immédiatement pour Rio-Janeiro.

Le Brésil, devenu le séjour du monarque, pour un temps dont il était alors impossible de calculer la durée, ne pouvait plus être considéré comme une simple dépendance du Portugal, mais comme une véritable monarchie; aussi fut-il érigé en royaume en 1815. Les courtisans venus d'Europe affetaient avec les Brésiliens une humiliante supériorité. Ils ne se seraient pas montrés plus fiers, plus exigeants, dans un pays conquis. De nouvelles mœurs, de nouveaux goûts, firent naître de nouveaux besoins. L'Angleterre fit de ce changement une spéculation toute commerciale. L'inertie du nouveau gouvernement favorisa ses prétentions; et loin d'encourager par tous les moyens possibles la formation de quelques manufactures, on abandonna aux Anglais le soin de pourvoir à tous les genres de consom-

mation , et le trop plein des fabriques britanniques s'écoula dans le Brésil.

Mais à peine une paix inespérée eût-elle rendu le repos à l'Europe , et rétabli entre les nations des deux mondes la liberté des communications politiques et commerciales , que les Anglais se trouvèrent en concurrence avec les Français sur tous les marchés , et la comparaison des produits de l'industrie des deux pays ne leur fut pas favorable.

Les mêmes évènements ramenèrent en Europe le roi de Portugal et sa cour. Le Brésil ne pouvait rester long-temps étranger au mouvement insurrectionnel qui , depuis plusieurs années , agitait les autres états de l'Amérique du sud. Les états , naguère asservis à l'Espagne , avaient secoué le joug , proclamé leur indépendance , et s'étaient organisés en républiques. Le séjour du roi dans ses provinces d'Amérique n'avait rien changé à la

situation de ce pays. Sans être aussi dur, aussi arbitraire que le régime espagnol, celui du gouvernement portugais n'était pas moins humiliant. En se montrant moins sévère et plus juste envers les Brésiliens, le gouvernement, qui avait pu connaître leurs besoins et leurs vœux, eût pu, par une impartiale distribution des charges et des avantages entre les Européens et les indigènes, prévenir une révolution que tout annonçait devoir être, sans de prudentes concessions, inévitable et prochaine. Le malheur des chefs de nations est de ne rien voir par eux-mêmes ; ils jugent de toute la nation qu'ils sont appelés à gouverner par ce qui se passe dans l'étroit horizon de leur cour. Ils payent cher cette erreur héréditaire, et quand l'explosion éclate, rarement ils peuvent en comprimer l'effet.

Le gouvernement portugais ne redoutait un mouvement populaire que

dans les provinces du sud, et il éclata sur un point opposé, dans la capitainerie de Fernambuco. Le jeune Martins, qui appartenait à la classe du commerce, se mit à la tête des mécontents, en 1816, et cette province proclama son indépendance. Lui seul voulait franchement un gouvernement républicain, mais il s'était adjoint des ecclésiastiques et des habitants, moins dévoués et moins éclairés que lui; il fallait organiser une armée pour soutenir le nouveau régime, et l'on délibérait encore sur le plan d'une constitution, quand le gouvernement, qu'on avait voulu abolir, faisait déjà marcher des troupes pour détruire le gouvernement provisoire établi par le jeune Martins.

Le comte des Arcos, gouverneur de Bahia, obligea la cour de Rio-Janeiro, dont l'indolence ne pouvait être comparée qu'à l'inconcevable sécurité des indépendants, à prendre des mesures

promptes et vigoureuses. Une flotte, partie de la capitale, vint relâcher à San-Salvador pour bloquer le port de Fernambuco. Une armée de terre s'avancait à marche forcée dans la même direction. Martins avait rassemblé quelques milices, dont il cherchait vainement à animer le courage par son exemple. L'armée royale n'eut qu'à se présenter pour dissiper ce timide rassemblement. Martins, couvert de blessures, fut fait prisonnier. Quelques-uns de ses compagnons ne voulurent pas survivre à la perte de la liberté, et se donnèrent la mort.

Martins et un grand nombre d'habitants de Fernambuco furent conduits à San-Salvador pour y être jugés. Il fut fusillé avec plusieurs ecclésiastiques qui s'étaient associé à ses projets. Vainement on avait demandé leur grâce, le gouverneur avait été inexorable. Tous reçurent la mort avec une fermeté républicaine. D'au-

tres attendirent dans les cachots que l'on prononçât sur leur sort ; leur séjour dans ces horribles souterrains n'était qu'un long supplice plus affreux que la mort même. Au Brésil, les malheureux prisonniers, quels qu'ils soient, ne reçoivent de secours que de la pitié des habitants, et leur existence dépend des chances, toujours incertaines des aumônes volontaires.

Ainsi finit la première révolution de Fernambuco, et le gouvernement crut en avoir empêché le retour par l'appareil des supplices. Mais sa sévérité avait causé moins de crainte que d'irritation. Il ne songea pas même à réformer un seul des abus dont les Brésiliens ne cessaient de se plaindre. Le roi, sans doute pour être mieux instruit des désordres auxquels il voulait remédier, et par un juste sentiment de défiance contre ses ministres, avait appelé auprès de lui le comte des Arcos, qui avait passé une partie

de sa vie au Brésil , en qualité de vice-roi.

Le comte de Palma lui succéda dans le commandement de la province de Bahia. Ses premiers actes avaient annoncé un plan de conduite plus sage et plus modéré. S'il ne put parvenir à calmer l'effervescence des esprits , il parvint du moins à retarder l'explosion d'un soulèvement dans toutes les provinces. Le calme n'était qu'apparent , l'horizon politique se rembrunissait chaque jour davantage.

La révolution de Porto , en changeant tout-à-coup la situation politique de la métropole , devait aussi décider du sort du Brésil. Les cortès réunis à Lisbonne , invitèrent le roi Jean VI , à revenir en Europe. Ce prince , avant son départ , avait nommé régent du Brésil l'infant don Pedro , qui avait récemment épousé une princesse de la maison d'Autriche. Les cortès avaient

déjà arrêté les bases d'une constitution ; mais prévoyant l'opposition des Brésiliens, cette assemblée avait déclaré qu'elle ne serait pas obligatoire pour les possessions d'outre-mer. Il eût été plus prudent et plus juste de les admettre à une parfaite égalité de droits. Mais on alléguait que les mêmes lois ne pouvaient régir des pays séparés par d'aussi grandes distances. On tirait de ce principe vrai, cette fausse conséquence, que les pays d'outre-mer devaient demeurer soumis au gouvernement établi en Europe. Les Brésiliens ne s'abuserent point sur les véritables motifs de l'exception dont ils étaient l'objet. Divers partis se formèrent, et telle fut l'origine des discordes qui depuis plusieurs années agitent les peuples de ces belles contrées.

Les troupes portugaises stationnées en Amérique voulaient prêter serment de fidélité à la constitution, avant

même qu'elle fût officiellement connue à Rio-Janeiro. Le régent parut vouloir consulter la nation. Il convoqua une assemblée, qui, après d'orageux débats, se sépara sans avoir pris aucune décision. La même dissidence d'opinion se fit remarquer dans toutes les provinces. San-Salvador se sépara de Rio-Janeiro pour se réunir à la métropole. Fernambuco se prononça pour une indépendance absolue.

Le régent, pour se concilier l'opinion, annonça et fit en effet de grandes réformes dans l'administration intérieure de sa maison. Abandonné d'une partie des provinces, il se voyait privé de la ressource des impôts ordinaires. Il semblait accablé du fardeau dont son père l'avait chargé. On disait hautement qu'il avait sollicité son retour en Europe. La cour était arrivée à Lisbonne, les dispositions avantageuses dont on avait flatté les Brésiliens s'évanouî-

rent. La noblesse reprit son ancienne influence et ses anciens préjugés sur le gouvernement , et prétendit exercer la même suzeraineté dans le Brésil.

Les députés brésiliens avaient été , il est vrai , admis dans l'assemblée des cortès , mais en nombre bien inférieur à celui qu'exigeaient les populations qu'ils représentaient. Lors de la discussion des articles constitutionnels , ils avaient cru devoir présenter des dispositions additionnelles , dans l'intérêt de leurs compatriotes ; leurs propositions furent toutes rejetées , et ils refusèrent d'adopter celles qui leur furent présentées.

La constitution votée en Portugal déplut aux Brésiliens ; leur mécontentement fut au comble , quand ils apprirent que leur pays allait être divisé en gouvernements provinciaux , sous la direction des ministres de la métropole. Don Pedro avait été rap-

pelé par les cortès ; il ne déféra point à cet ordre , et déclara qu'il ne quitterait point le Brésil , qui bientôt fut érigé en empire. Ce changement avait-il été concerté avec la cour de Lisbonne pour empêcher qu'il ne se déclarât indépendant à l'exemple des colonies espagnoles , et ne se formât aussi en république ?

Dès que l'indépendance du Brésil fut proclamée , le nouveau gouvernement éprouva dans son action moins d'obstacle. L'empereur don Pedro prit le titre de constitutionnel , dans une assemblée législative qu'il avait convoquée. Ce changement n'eut pas l'assentiment général de la nation , et cette opposition se manifesta dans plusieurs provinces de l'empire. La nouvelle division du territoire contrariait les intérêts , les habitudes et les prétentions de plusieurs villes , à qui le nouvel ordre de choses enlevait une suprématie de localité.

Bahia refusa de se réunir à Janeiro, dont elle devait dépendre. Le général Madeira voulait conserver aux Portugais cette ville si importante. Une escadre impériale fut expédiée pour faire le siège de San-Salvador; des troupes furent dirigées contre le Marazzham. On approchait du jour où l'on célébrait l'anniversaire de la découverte du Brésil par le navigateur Cabral. L'empereur, pour ajouter à l'éclat de cette solennité nationale, avait fixé à cette époque l'ouverture de l'assemblée législative. Il manifesta, dans son discours, les principes les plus constitutionnels, et le plus grand dévouement pour la prospérité et l'indépendance du Brésil.

Joaquim de Silva Lima dirigeait sans relâche le blocus de Bahia, tandis que l'amiral Cochrane secondait ses efforts avec la flotte qu'il commandait. Le général Madeira, convaincu qu'une plus longue résistance serait

inutile, fit ses dispositions pour se retirer avec la garnison et pour échapper à l'active surveillance et aux forces de lord Cochrane. Mais les troupes pillèrent et dévastèrent cette malheureuse ville, qu'elles allaient abandonner. Elles ne respectèrent rien, les églises même furent entièrement dépouillées de leurs ornements les plus précieux.

Chargée des dépouilles de San-Salvador, l'escadre de Madeira parvint à s'échapper en partie ; lord Cochrane ne put s'emparer que de quelques bâtiments. Bahia, soumise, envoya ses députés à l'assemblée législative du Brésil. Cet acte ne permettait plus de douter de son adhésion au gouvernement impérial.

Cependant la cour, la capitale et l'assemblée étaient en opposition ouverte. L'armée menaçait l'empereur de tourner ses forces contre lui ; les députés voulaient restreindre le pouvoir impérial dans de plus justes bor-

nes ; le prince paraissait déterminé à ne consentir à aucune concession. La cour de Lisbonne n'avait point reconnu l'indépendance du Brésil, et les ministres de don Pedro , oubliant et les serments du prince , et ses engagements de maintenir les institutions constitutionnelles , entreprirent de dissoudre cette assemblée ; elle fut bientôt dissoute au milieu du plus menaçant appareil militaire. Lord Cochrane s'emparait en même temps du Para et de San-Luis du Mararrham. Rassuré par la soumission de ces deux importantes provinces , l'empereur convoqua une nouvelle assemblée , non pour rédiger l'acte constitutionnel , mais pour recevoir celui que le gouvernement avait préparé. Il est vrai que, pour paraître du moins rendre hommage aux principes , cette constitution présentée à l'assemblée devait être approuvée par la population des provinces.

Des registres furent ouverts pour recevoir les votes. La majorité fut pour l'adoption dans la capitale, mais les suffrages furent balancés dans presque toutes les provinces. Après le dépouillement de la plus grande partie des registres, l'empereur prêta solennellement serment à la constitution (mai 1824). Les bases se rapprochent beaucoup de celles de la constitution impériale de France. On y remarquait du moins des dispositions formelles sur la responsabilité des ministres.

Cette constitution établit quatre cas de révocation et de culpabilité : 1^o La trahison. 2^o La corruption et l'extorsion. 3^o L'abus de pouvoir. 4^o L'infraction aux lois relatives à la liberté et à la sûreté des citoyens.

Ce nouvel ordre de choses ne rendit point la paix au Brésil. Les citoyens de Fernambuco, qui avaient donné le signal de l'indépendance, étaient

restés fidèles aux principes qu'ils avaient proclamés, et n'adhéraient point au gouvernement impérial qui leur avait été imposé.

Carvalho partageait l'opinion de ceux de ses compatriotes qui, en 1816, s'étaient prononcés pour le gouvernement fédératif. Il se mit à la tête des dissidents, s'opposa ouvertement à l'autorité impériale, et se mit en mesure de maintenir l'indépendance de cette capitainerie. La position de la capitale la rendait susceptible d'une longue et vigoureuse défense. Mais les patriotes avaient plus de courage que de moyens matériels pour garantir cette cité des attaques extérieures.

Le gouvernement impérial ne voyait son autorité reconnue qu'à Rio-Janeiro et dans les contrées voisines de cette capitale ; l'attaque de Fernambuco fut résolue ; telle était cependant la faiblesse de ce gouvernement,

qu'il employa six mois pour équiper quelques navires de guerre, et rassembler deux mille hommes de troupes de débarquement.

Le général Carvalho combattit avec plus de valeur que de succès. Les batteries brésiliennes écrasaient la ville et le port, et les assiégés, après avoir épuisé toutes leurs munitions, furent contraints de se rendre aux troupes de l'empereur don Pedro; le général Lima qui les commandait, se hâta d'ouvrir le port aux navires de toutes les nations.

Le chef des indépendants, qui présentait le sort funeste qui l'attendait s'il tombait au pouvoir des vainqueurs, s'était réfugié à bord du navire anglais *le Wed.* Il parvint à se retirer en Europe.

Le général Lima soumit Fernambuco au régime militaire; il réunissait dans ses mains tous les pouvoirs. L'autorité impériale éprouvait une ré-

sistance non moins énergique sur d'autres points.

Le général Ferreira, qui commandait les insurgés d'Olinda, n'attendit point l'ennemi dans cette ville, il l'évacua, emmenant avec lui huit cents hommes de troupes de ligne, l'artillerie et toutes les munitions de la place, et après avoir traversé dix-huit lieues de pays, il s'arrêta à Limoeira. Il n'a cessé depuis de combattre, et souvent avec succès, les troupes impériales.

San-Salvador avait été forcé de se rendre aux armes de don Pedro, après l'établissement du gouvernement impérial, mais il était encore agité par les mêmes troubles. La province, dont cette ville était la capitale, était encore divisée par les mêmes partis ; Bahia devint le théâtre d'un évènement désastreux. Le gouverneur civil et militaire de cette ville, Fiéisberto Caldeira, avait reçu de Janeiro l'ordre

de licencier un régiment polonais dont la cour soupçonnait la fidélité. Les Polonais irrités investirent le palais du gouvernement; Filiberto périt dans cette émeute. Les Polonais rentrèrent dans la ville où l'on parvint à les arrêter.

Une opposition aussi prononcée, des mouvements aussi terribles sur plusieurs points de l'empire du Brésil, annonçaient assez évidemment que le nouveau gouvernement n'avait pas obtenu l'approbation générale de la nation brésilienne.

La tranquillité ne règne que dans la capitale, et dans le rayon très circonscrit des régions qui l'avoisinent; au-delà il ne rencontre qu'une opiniâtre résistance.

L'indépendance des colonies espagnoles a été, après de longues hésitations, reconnue par l'Angleterre et par d'autres puissances européennes. Le Portugal vient enfin de reconnaître

aussi celle du Brésil , mais non pas de manière à calmer toutes les inquiétudes.

On a remarqué avec anxiété que l'infant don Pedro ne renonçait pas à ses droits d'hérédité à la couronne de Portugal , et qu'une semblable renonciation n'avait pas été stipulée de la part du roi son père, et dès-lors les partisans de la liberté de cette colonie ont pu voir dans cette double et importante omission une arrière-pensée , et des prétentions qui alarmaient les Brésiliens sur l'avenir de leur patrie.

La guerre continue dans les provinces. Placé au centre des républiques de l'Amérique du nord et du sud , le Brésil pourra-t-il conserver son gouvernement monarchique ? Il est permis d'en douter. Ce gouvernement, unique maintenant dans les vastes contrées du Nouveau-Monde , doit envahir les états voisins , ou être subju-

gué par eux ; et même en se bornant à de simples mesures pour sa sûreté intérieure, il se trouve privé de son principal appui, l'opinion.

CHAPITRE V.

Esquisse statistique de la Guiane. — Des îles Mariannes. — Des Philippines. — De Cuba. — De Porto-Ricco. — Opinion des habitants. — Abus de l'administration espagnole. — Symptômes d'insurrection. — Négociations dont la possession de ces îles a été l'objet entre plusieurs cabinets de l'Europe.

La nature avait tracé les limites de la Guiane, et semblait l'avoir destinée à être un état homogène soumis à une puissance unique, et régi par les mêmes lois. L'Orénoque la borne au nord, le fleuve des Amazones au sud, l'Océan à l'est, et la Nouvelle-Grenade ou Colombie, à l'orient. L'ambition européenne en a décidé autrement ; quatre puissances, tou-

jours rivales, souvent ennemis, se sont partagés cet immense territoire.

La partie que possédait la France lui avait été enlevée, pendant le cours de nos dernières guerres, par les Anglais et les Portugais. Elle était restée au pouvoir de ceux - ci. Restituée par les derniers traités, elle n'a rien gagné à ce changement; on ne nous a rendu que de vastes déserts que pourraient couvrir une industrieuse population, et la végétation la plus riche et la plus variée. La partie restée aux Portugais suivra le sort du Brésil; celle que possédait l'Espagne dépend de Caracas, et elle est appelée aux mêmes destinées que la nouvelle république à laquelle elle appartient.

Les Anglais qui, dans les derniers arrangements politiques, ont désigné eux-mêmes leur part du butin, ont pu ajouter à leurs possessions européennes et à celles d'autre-

mer , dont seuls peut-être ils savaient apprécier les avantages. Ils se sont adjugé une grande portion de la Guiane hollandaise , et n'ont laissé au nouveau royaume des Pays - Bas que Surinam.

La Guiane , si long - temps tourmentée par le monopole des compagnies privilégiées , et moins éclairées qu'avides , a été aussi l'un des plus actifs entrepôts de ces aventuriers qui avaient fait de l'Océan indien le théâtre de leurs longues pirateries ; elle fut , de nos jours , destinée à recevoir , sur son vaste et encore stérile littoral , les déportés de tous les partis , étonnés de se retrouver sur cette terre de misère et d'exil , et qui ne fut pour la plupart qu'un vaste tombeau .

Quelques années avant notre révolution , un sage administrateur , homme de bien et homme instruit , avait pressenti la possibilité de transformer ces marais si insalubres , ces forêts

humides et épaisse s, en riches plantations d'arbres à épicerie s ; il avait exploré en observateur les travaux agricoles des Hollandais , et d'utiles innovations allaient faire de ce pays , si long-temps négligé , inculte et sans produit pour la métropole , une riche et agréable colonie. Les évènements politiques qui changèrent tous les éléments du gouvernement de sa patrie , appellèrent l'attention des premiers dépositaires de l'autorité sur d'autres objets moins éloignés , mais plus importante , et qui lui firent perdre de vue les intérêts de ces colonies. M. Malouet fut rappelé en France , et prit une part aussi active qu'honorale dans les travaux de cette assemblée constituante , si calomniée depuis.

Les Portugais n'ont formé , dans la part qui leur avait été cédée par le dernier traité , aucun établissement commercial de quelque importance , cependant leur capitale , placée sur

sur la rive orientale du Rio-Negro , leur ouvre de faciles communications entre le fleuve des Amazones et l'Orénoque , et pourrait devenir l'entrepôt nécessaire des produits variés de ses plantations , si abondantes en cacao , copahu , en myrthax cariophyllala , qui dispute à la muscade l'heureux avantage de parfumer nos mets et nos liqueurs .

Une partie des peuplades qui habitent ces contrées ont conservé leur indépendance . Elles ont pu se soustraire au joug des Européens , puis- sent-elles bientôt participer avec les colons , leurs voisins , aux bienfaits de la civilisation et de la liberté ! Le même avenir , sans doute , attend les peuplades indépendantes de la Guiane espagnole , parmi lesquelles se font sur-tout remarquer les Warnons ou Guaraons , qui se sont établis dans les nombreux îlots situés à l'embouchure de l'Orénoque . Leurs cabanes , si ar-

tistement construites au milieu des massifs de mangliers qui couvrent cette terre continuellement arrosée par les eaux du fleuve, ne sont accessibles que pour eux ou de leur gré. Ce peuple, étranger même aux nations qui environnent ses humides demeures, ne vit presque que de poisson ; la chasse est pour lui plutôt un exercice qu'un besoin. Le majestueux murichi (1) lui fournit une nourriture saine et abondante, et un abri commode.

San-Thomé, capitale de la Guiane espagnole, avait d'abord été fondée à cinquante lieues des bouches de l'Orénoque ; mais trop souvent exposée aux attaques des Européens, elle a été transférée dans l'intérieur, et enfin dans le lieu qu'elle occupe maintenant, et qui n'est pas heureusement choisi. Elle est à une trop grande distance de

(1) Espèce de palmier.

la mer, et dans son cours inégal, impétueux, l'Orénoque entraîne souvent une portion du terrain sur lequel elle est bâtie. Les maisons sont exposées à de fréquentes inondations pendant les mois d'été.

San-Thomé était la résidence du gouverneur particulier, qui dépendait du capitaine-général de Caracas. Elle fait maintenant partie de la république colombienne. La Guiane espagnole ne fut pas étrangère à la révolution qui affranchit le Vénézuéla et la Nouvelle-Grenade. Le congrès, établi à San-Thomé, adopta, il y a sept ans, une constitution particulière, basée sur celle des États-Unis de l'Amérique du nord. Elle n'était destinée que pour le Vénézuéla. Cette partie de la Colombie est administrée par un gouverneur, sous les ordres de l'intendant, et dont les pouvoirs ont la même durée.

L'émancipation du continent méri-

dional de l'Amérique devait entraîner celle des îles qui l'environnent. Leur avenir n'est point décidé, mais il se prépare. Il importe avant de rappeler les dispositions déjà formées par les républiques fédérées du sud sur Cuba, de jeter un coup-d'œil sur les îles Mariannes et les Philippines.

Guan, la première des îles Mariannes par son importance, était aussi la seule que le gouvernement n'eût pas négligée. Il a su mieux apprécier les Philippines. Cet archipel, découvert par Magellan, en 1519, se compose d'une vingtaine d'îles parmi lesquelles on distingue Mindanao, Luçon, Samar et Paragoa.

Mindanao, la plus grande après Luçon, a trois cents lieues de tour. Les Espagnols n'avaient formé d'établissements que dans la partie du nord.

Les Anglais se sont fait céder par le souverain des autres parties , l'île de Bunwort , sur la côte occidentale. L'Espagne ne possède rien dans l'île de Samar ; elle n'a qu'un fort et quelques comptoirs dans Paragoa , qui est sous la domination d'un des souverains de Borneo.

Toute la puissance espagnole est concentrée à Luçon , dont Manille est la capitale. La population de cette ville , l'une des plus importantes de l'Inde , est de quarante mille habitants , dont environ douze cents espagnols européens. On y remarque de beaux magasins et de vastes chantiers pour la construction des navires. C'était de Manille qu'étaient expédiés ces riches vaisseaux , appelés *galions* , qui transportaient en Europe les précieuses productions de l'Inde. Ils se dirigeaient ordinairement sur le port d'Acapulco , dans le Pérou ; mais depuis la révolution , et sur-tout depuis l'é-

mancipation du Pérou , l'Espagne ne voit plus arriver dans ses ports d'Europe ces importantes expéditions.

L'Espagne , en ômettant de prévenir les armateurs de Manille de l'état des autres colonies depuis leur déclaration d'indépendance , les a exposés à des pertes qu'elle est hors d'état de réparer , et qu'il lui eût été si facile de prévoir. La cour de Madrid , qui avait à craindre que les germes de l'insurrection ne s'étendissent aux Philippines , aurait dû , par un système d'administration plus doux , plus modéré , tâcher de se concilier les habitants de Luçon. Elle a suivi son ancien usage , d'envoyer chaque trois ans un nouveau gouverneur; son choix a toujours pour objet d'enrichir un hidalgo ruiné , qui certain d'être remplacé par un autre après trois ans d'exercice , se hâte de s'enrichir par tous les moyens qu'il peut imaginer. Il en est un sur-tout , plus facile qu'ho-

norâble, que les gouverneurs emploient successivement, c'est le monopole des productions du pays.

Chaque gouverneur les fait acheter lui-même, et il a pour courtiers tous les magistrats placés sous sa dépendance, et sur-tout les moines auxquels il a livré l'administration des missions ou communes. Grâces à leur officieuse intervention, les prix, arbitrairement fixés, sont tout à l'avantage de l'acheteur, qui revend ces mêmes denrées aux étrangers, avec d'énormes bénéfices.

Gorgé de la subsistance du peuple, le gouverneur revient en Europe avec le produit de ses honteuses rapines, et fait place à un autre, non moins affamé qu'il ne l'était lui-même en entrant en fonctions.

Un abus aussi révoltant ne peut cesser qu'avec l'asservissement de cette colonie à la domination espagnole, et le juste désir de se soustraire

à un joug aussi humiliant, aussi désastreux, suffit pour exciter le soulèvement des colons; et cet abus n'est pas le seul grief qu'ils aient contre la métropole. Mais les leçons même du malheur ne peuvent rien changer au système d'administration coloniale suivi par l'Espagne depuis trois siècles, et les pertes qu'elle a faites ne la rendent pas plus prévoyante pour conserver ce qui lui reste.

L'île de Cuba est la plus grande des Antilles, et serait aussi la plus riche, si elle était mieux gouvernée. Elle n'est séparée de l'Yucatan que par un canal étroit. Sa longueur, de l'est à l'ouest, est de deux cent quarante lieues. Sant-Iago, qui en est la capitale, et la Havane, ont été fondées par Almear Velasquez, qui se rendit maître de cette île, en 1511. C'est de

là que sont parties les expéditions d'aventuriers qui ont envahi le Mexique et le Pérou.

Les Espagnols ont fait de la Havane une place très fortifiée. Les forts qui la défendent sont couverts d'artillerie de gros calibre. Sa rade peut recevoir et abriter une nombreuse flotte. La cour de Madrid considère cette place importante comme la clef du Mexique.

L'Angleterre s'en était emparée en 1762, mais elle la restitua à l'Espagne l'année suivante. Cuba, est après Porto-Ricco, l'île la plus agréable et la plus saine de l'Archipel. Sa population est évaluée à cinq cent quatre-vingt mille âmes, dont cent vingt mille esclaves. Son revenu annuel était de deux millions de piastres; mais les habitants ont profité de l'état de détresse et d'impuissance de la métropole pour faire réduire les taxes qui leur étaient imposées, et la cour de Ma-

drid , dérogeant à son imprévoyante vanité , a souscrit à ces réductions. Le revenu du fisc royal suffit maintenant à peine aux frais d'administration , et sur-tout à l'entretien dispensieux d'un trop nombreux clergé.

Il est certain que les colons sont peu attachés à la métropole. Déjà un premier soulèvement avait éclaté il y a peu d'années. Il n'était que partiel et avait pour cause une sédition d'esclaves. Il fut facilement comprimé. Mais aujourd'hui toutes les forces réunies des nouvelles républiques vont être dirigées contre cette île , que l'Espagne ne peut défendre , et dont les habitants appellent de tous leurs vœux leurs libérateurs.

Les mêmes chances de succès attendent les armées des indépendants du Pérou , de Colombie , de Buenos-Ayres et du Chili , si elles se présentaient à Porto-Ricco. Ce pays fut découvert par Colomb et par Paul de Léon , en

1609. Les indigènes furent détruits par les Espagnols ; ceux qui avaient échappé au fer et aux torches incendiaires de ces bandes d'aventuriers, s'étaient réfugiés dans d'épaisses forêts qui couvraient l'intérieur du pays. Les Espagnols lâchèrent à leur poursuite des chiens dressés à cette chasse homicide, et dont la race s'est perpétuée dans les forêts de l'île.

Cette colonie, que la fertilité de son sol appelle à un haut degré de prospérité, mais sous une administration mieux entendue et plus éclairée, compte cent quarante mille habitants. Mais assujettie à un gouvernement aussi inépte qu'arbitraire, elle ne produit au fisc royal qu'un revenu toujours inférieur aux frais de l'administration, qui s'élèvent annuellement à trente-sept mille piastres.

Le bruit s'était répandu que cette île allait être cédée au royaume des Pays-Bas, en paiement des sommes

considérables que lui doit l'Espagne. Mais il n'était pas aussi facile de livrer ce pays que de le vendre , et la cour des Pays-Bas eût rencontré de grands obstacles pour s'en mettre en possession ; et maintenant que tout le continent méridional de l'Amérique s'est constitué en républiques indépendantes , toute domination européenne paraît impossible. On avait aussi répandu le même bruit à l'égard de la France , depuis les évènements de 1822 ; mais il ne s'est pas confirmé. L'Angleterre avait d'ailleurs manifesté son opposition à l'exécution de cet étrange marché, dont elle ne pouvait cependant soupçonner la possibilité.

On avait aussi affirmé que Cuba avait été cédée à l'Angleterre , et on était d'autant plus fondé à le croire , qu'à la même époque les journaux anglais étaient remplis des plus brillantes descriptions de cette île. Les

colons avaient accueilli cette nouvelle avec transport. Ils se félicitaient de ne plus dépendre d'un gouvernement monacal et despotique; mais cet espoir de bonheur, qu'ils s'exagéraient sans doute, ne fut que le rêve d'un moment, et s'ils eussent connu les négociations diplomatiques dont les colonies espagnoles étaient alors l'objet dans les cabinets européens, ils eussent bientôt reconnu leur erreur.

Séduits par la perspective d'un plus brillant avenir, ils s'imaginaient déjà voir leurs ports ouverts aux navires de toutes les nations commerçantes, et leur commerce prendre le plus rapide, le plus heureux accroissement.

Que les habitants de Cuba et de Porto-Ricco se consolent de n'avoir pas passé de la domination espagnole à celle d'une autre puissance européenne. Il leur sera plus glorieux et plus doux de ne devoir leur bonheur

et leur liberté qu'à leurs compatriotes des républiques qui les environnent, et qui viennent de réunir toutes leurs forces de terre et de mer, pour leur entière délivrance du joug de l'étranger.

CONCLUSION.

Dès que Ferdinand VII fut rétabli sur le trône, il sollicita les secours et les conseils de ses *chers alliés*, pour recouvrer ses états de l'Amérique du sud. Le comte Ofalia fut chargé d'informer des intentions de ce prince les cours de France, de Russie et d'Autriche, et d'écrire la lettre suivante à l'ambassadeur d'Espagne, à Paris, et aux ministres plénipotentiaires de la même cour, à Saint-Pétersbourg et à Vienne.

« Le roi, notre souverain, étant rétabli sur le trône de ses pères et dans la jouissance de ses droits héréditaires, a sérieusement tourné ses re-

sées sur l'état de ses domaines d'Amérique, troublés par une guerre civile (1), et sur le bord du plus dangereux abîme. Comme dans le cours des trois dernières années, la révolution qui éclata en Espagne a détourné les efforts constants, faits jusque-là pour maintenir la tranquillité de la terre-ferme, délivrer les rives du Rio de la Plata, et conserver le Pérou et la Nouvelle-Espagne, S. M. a vu avec douleur la flamme de la rébellion se propager dans ce pays : mais elle a trouvé des motifs de consolation dans la fidélité d'un nombre *immense* d'Espagnols qui sont restés attachés au trône, au milieu de la révolte, et en voyant que la *majorité* des Américains éclairés, reconnaît que cette partie

(1) La guerre civile avait été provoquée par les agents du ministère espagnol, c'est une vérité démontrée par les faits et par les instructions données aux représentants du roi d'Espagne dans les colonies, et à ses généraux.

du monde ne peut être heureuse , si elle rompt les liens qui l'unissent à ceux qui l'ont *civilisée* .

« Ces réflexions encouragent puissamment S. M. à espérer que la justice de sa cause trouvera un ferme appui dans les puissances de l'Europe. Le roi , dans cette pensée , a résolu d'inviter les cabinets de ses chers et intimes alliés , à établir une conférence à Paris entre leurs différents plénipotentiaires et ceux de S. M. C. pour aviser aux moyens d'assister l'Espagne dans l'arrangement des affaires des provinces rebelles d'Amérique .

« En examinant cette importante question , S. M. , conjointement avec ses puissants alliés , prendra en considération les changements que les évènements ont produits dans les provinces américaines , et les relations qu'elles ont formées pendant les désordres avec des nations commerçantes , afin d'adopter de bonne foi les mesures

les plus propres à concilier les intérêts et les justes droits de la couronne d'Espagne et de sa souveraineté , avec ceux qui peuvent être réclamés , d'après les circonstances , par les autres nations.

« S. M., se confiant dans les sentiments de ses alliés , espère qu'ils l'aideront à accomplir le digne objet de maintenir les principes de l'ordre et de la légitimité , le renversement desquels une fois commencé en Amérique se communiquerait bientôt en Europe , et qu'ils l'aideront en même temps à rétablir la paix entre une partie du monde et ses colonies.

« C'est donc le bon plaisir de S. M. , que , pénétré de ses raisons , et vous servant des ressources que vous donnent vos talents bien connus , pour les faire valoir , vous fassiez tous vos efforts pour disposer le gouvernement auprès duquel vos résidez , à coopérer à cette entreprise , pour la-

quelle les évènements de la péninsule ont frayé le chemin.

« Vous êtes autorisé à communiquer copie de cette note au ministre des affaires étrangères.

« Dieu vous accorde de longues années.

« **Le Comte OFALIA.** »

Cette lettre donna lieu à une suite de correspondance entre les divers cabinets des cours alliées. M. Canning, dans une note adressée à sir Charles Stuart, le 31 mars 1823, explique clairement les intentions du gouvernement anglais. « A l'égard des provinces d'Amérique, écrivait-il, qui se sont soustraites à la domination de l'Espagne, le temps et la force des évènements semblait avoir décidé leur séparation de la mère-patrie, quoique la reconnaissance formelle de ces provinces comme états

indépendants puisse être hâtée ou retardée par diverses circonstances extérieures, et par les progrès plus ou moins satisfaisants de chacun de ces états vers une forme de gouvernement stable et régulier.

« L'opinion de S. M. à ce sujet est depuis long-temps connue de l'Espagne. Désavouant solennellement tout dessein de s'approprier la plus petite partie des anciennes possessions espagnoles en Amérique, S. M. désire que la France renonce de son côté à toute tentative pour acquérir aucune partie de ces possessions, soit par la force des armes, soit par une cession de l'Espagne.

« Cette franche explication sur les seuls points où les intérêts de la France et ceux de l'Angleterre pourraient se trouver en opposition dans le cas d'une guerre entre la première de ces puissances et l'Espagne, sera présentée, par V. E., à M. de Chateaubriand,

comme une preuve de l'intention bien sincère du gouvernement anglais de garder, si la guerre avait lieu, une stricte et invariable neutralité entre les parties contendantes, aussi long-temps que la dignité et les intérêts essentiels de l'Angleterre seront également respectés par l'une et l'autre.... »

Ces négociations se prolongèrent pendant presque tout le cours de l'année 1823. Le 9 novembre, une conférence eut lieu entre M. Canning et le prince de Polignac, ambassadeur de France à Londres. Je me bornerai à rappeler la dernière déclaration de ce ministre sur la question de reconnaissance de l'indépendance des colonies espagnoles. « Il ne pouvait, disait-il, concevoir ce que l'on entendait dans les circonstances présentes par une pure et simple reconnaissance de l'indépendance des colonies espagnoles, puisque ces pays étant actuel-

lement déchirés par des guerres civiles , il n'y existait aucun gouvernement qui offrit quelque apparence de solidité , et que reconnaître l'indépendance américaine , tant que cet état de choses subsisterait , ne lui paraissait qu'une sanction donnée à l'anarchie (1). »

Il ajoutait : « Que dans l'intérêt de l'humanité , en général , et des colonies espagnoles , en particulier , il serait digne des gouvernements européens , de se concerter ensemble sur les moyens de calmer , dans ces régions éloignées et à peine civilisées , des passions aveugles , fruit de

(1) Dans le langage des cours de la Sainte-Alliance , on est convenu de donner ce nom à toute espèce de gouvernement qui n'est pas essentiellement monarchique. Il est bien certain qu'à cette époque , les anciennes colonies espagnoles étaient régies par un gouvernement stable et régulier , auquel le gouvernement de l'Amérique du nord avait servi de modèle.

l'esprit de parti, et de tâcher de ramener à ces principes d'unité, soit monarchique, soit aristocratique, des peuples que d'absurdes et dangereuses théories tenaient en ce moment dans l'agitation et la discorde.

Sans discuter ces principes abstraits, M. Canning se borna à répondre, « que quelque désirable que pût être l'établissement d'une forme de gouvernement monarchique, dans une ou plusieurs de ces provinces, d'une part, et quelle que fût la difficulté de l'établir, de l'autre, son gouvernement n'en ferait jamais une condition pour reconnaître ces états.

Cette importante question fut discutée au parlement d'Angleterre, le 15 mars 1824. Le marquis de Lansdown proposa une adresse au roi, pour le prier de reconnaître les *États actuellement indépendants*, du Mexique et de l'Amérique méridionale, et éta-

blir avec eux les relations diplomatiques nécessaires pour la sûreté des sujets de S. M., et la culture des rapports d'amitié et de commerce qui ne peuvent manquer de tourner à l'avantage des deux pays.

L'indépendance fut solennellement reconnue; d'autres puissances de l'Europe ont suivi à cet égard l'exemple de l'Angleterre; la France, sans reconnaître authentiquement l'indépendance des nouvelles républiques du sud, vient néanmoins d'y envoyer des agents pour protéger notre commerce, mais sans leur attribuer un caractère officiel.

Il est facile de pressentir quel sera l'avenir de ces vastes et intéressantes contrées. La métropole n'a plus que la volonté de les faire rentrer sous sa domination, mais il ne lui reste plus aucun moyen pour y parvenir. Sa dernière armée a été complètement battue et prisonnière; cette dernière ba-

taille a été, pour les indépendants de l'Amérique du sud, ce que fut, pour ceux de l'Amérique du nord, la journée d'York-Town, elle doit avoir les mêmes résultats; seulement il ne sera pas nécessaire de recourir à un traité pour en faire sanctionner les résultats par la métropole.

Elle est même menacée. Depuis la remise du fort de Saint-Jean-d'Ulloa, de perdre l'importante île de Cuba qui était restée étrangère à la révolution des provinces continentales, le gouvernement espagnol a conçu de sérieuses inquiétudes sur le sort de la Havane où déjà règne la plus alarmante fermentation; il a fallu toute la fermeté et l'expérience du général Vives pour en arrêter jusqu'à présent l'explosion. La vaste étendue de cette île, hérissée de fortifications, que couvre une artillerie formidable, offre, en cas ce blocus et de siège, des obstacles capables d'arrêter les efforts d'une

nombreuse et puissante armée navale que toutes les forces maritimes des républiques unies ne pourraient organiser.

Mais il n'est pas moins certain que pour défendre un littoral aussi étendu et présenter sur tous les points une égale force dans les moyens de résistance, il faudrait beaucoup plus de troupes que le gouverneur n'en a à sa disposition, et que la métropole est dans l'impossibilité de lui envoyer des renforts suffisants pour opérer une utile diversion.

Les bâtiments destinés à cette expédition se construisent dans les ports de l'union américaine du nord, et pour ne pas compromettre la neutralité de ce pays, la destination avouée de ces bâtiments est indiquée pour le commerce, cependant le port de Carthagène se couvre de navires de guerre; dix milles hommes y sont rassemblés sous les ordres du général Le-

no Clémenti. On compte déjà dans ce port un vaisseau de 74, deux de 64, six corvettes et dix à douze navires moins considérables. Cette flotte est commandée par le commodore Bellache.

On compte encore à Panama quinze mille homme de troupe, et on y attend trois ou quatre mille Colombiens de retour de leur glorieuse expédition du Pérou, que leur courage et leurs succès ont arraché au joug et aux derniers efforts de l'Espagne.

Déjà les états du haut Pérou ont proclamé leur indépendance et se sont constitués en république à laquelle ils ont donné, par un sentiment de reconnaissance pour leur libérateur, le nom de Bolivar. Le drapeau de cette république est tricolore, fond écarlate, bordé d'une double bande verte.

La guerre avec l'empire du Brésil continue; des lettres de Monte-Video, du 11 novembre 1825, annoncent une

importante victoire , remportée par les patriotes de l'armée impériale , à Sarandi , à vingt lieues de Monte-Video.

Les patriotes sont maîtres de tout l'intérieur du pays. Bolivar était encore dans le haut Pérou , au mois d'octobre dernier ; on y faisait de grands préparatifs pour le siège de Callao; les patriotes espèrent emporter d'assaut cette place.

Le marquis de Torre-Tagle , qui avait d'abord embrassé la cause de l'indépendance avec toutes les démonstrations du plus grand dévouement et qui avait été président du congrès péruvien , a trahi depuis son pays et arboré l'étandard de la tyrannie ; il commande à Callao. Désespérant de résister aux forces des indépendants , il a fait faire des propositions à leur général ; elles ont été rejetées. La place est si rigoureusement bloquée , qu'on espère que

la garnison sera forcée de se rendre par famine.

La Banda orientale, qui fut si long-temps le théâtre de déplorables dissensions, a vu luire enfin le jour du bonheur et de la liberté; elle est af-franchie du joug étranger et des agents de discordes qui troublaient son repos, égaraient l'opinion et y entretenaient la furur des partis pour empêcher ou du moins retarder son indépendance.

Le congrès établi à Buénos-Ayres, a accepté la demande de ce pays et l'a incorporé à la république. Les dépu-tés envoyés par les patriotes de la Banda orientale ont reconnu le génér-al Lavellana en qualité de capitaine général et de gouverneur. Cet évène-ment rallumera sans doute la guerre entre le gouvernement du Brésil et celui de Buénos-Ayres qui a déclaré qu'il appuierait de toutes ses forces les patriotes de la Banda orientale.

Bolivar a envoyé un de ses officiers à Buénos-Ayres ; le gouvernement n'a point encore fait connaître en public l'objet de cette mission extraordinaire, mais on présume seulement qu'il est chargé d'offrir, en cas de guerre, l'appui des autres états pour la défense de la république de Rio de la Plata.

Tout annonce des hostilités imminentes entre Buénos-Ayres et le Brésil. Déjà l'escadre brésilienne croise au large dans la rivière ; elle se compose de dix bricks de guerre, d'une frégate et de plusieurs autres navires portant de dix à seize pièces en batteries ; les Buénos-Ayriens n'ont que deux ou trois bricks de guerre et un petit nombre de chaloupes canonnières. Les troupes brésiliennes sont découragées par leurs derniers revers. Les indépendants ont déjà quatre à cinq cents hommes de cavalerie. Les troupes de Buénos-Ayres qui sont dans

l'Uruguay montent à six mille hommes qui doivent se joindre à l'armée dont elles ne sont plus guère éloignées. Le gouvernement de Buénos-Ayres ne fait aucun mystère de ses projets contre le Brésil. Son ancien ministre, à Londres, disait hautement avant son départ d'Europe pour son pays où il vient d'arriver, que les Buénos-Ayriens étaient déterminés à seconder de tous leurs moyens l'insurrection de leurs anciens compatriotes contre le gouvernement impérial du Brésil ; on s'attend chaque jour à une déclaration de guerre.

Les troubles qui viennent d'éclater dans le Chili sont sans doute l'effet des derniers efforts des partisans de métropole, qui, suivant toujours le même système, affectent un dévouement sans bornes à la cause de l'indépendance; ce moyen d'attaquer la liberté, en la rendant odieuse par tous les excès d'une exagération réfléchie,

est l'arme la plus terrible que puissent employer les agents du despotisme européen.

Ils ont du moins obtenu, dans leur dernière tentative à Sant-Iago et à Valparaiso, quelques moments de succès. On avait réussi à exaspérer le peuple contre quelques actes du ministère, qu'on signalait comme attentatoires à sa liberté. Il refusa d'obéir aux décrets ; il remit en fonctions le dernier gouverneur qui avait paru très dévoué à la cause populaire.

Informé de cet évènement, le suprême directeur se hâta d'envoyer à Valparaiso un nouveau gouverneur, avec des troupes pour ramener les mutins à l'obéissance aux lois. Le congrès provincial improuva cette démarche, dans sa cause et dans le mode d'exécution, et après d'orageux débats, il avait été arrêté que le suprême-directeur serait invité à ve-

nir sur-le-champ prêter serment à l'assemblée.

Il s'y refusa, et le 7 octobre 1825; il sortit de la ville à la tête de sa garde. L'assemblée le remplaça immédiatement par le colonel Sanchez à qui cependant ces hautes missions ne furent déférées que par intérim; mais il fut abandonné par les troupes qui se réunirent au suprême directeur.

Bientôt le premier magistrat de la la république se mit à leur tête et entra dans la ville; le colonel Sanchez et un autre officier supérieur furent arrêtés. L'assemblée fut dissoute, les ministres renvoyés et remplacés immédiatement par d'autres. Les deux colonels furent exilés à Mendoza. Ces mesures rigoureuses ne coûtèrent pas une seule goutte de sang, et le calme le plus parfait se rétablit dans Valparaiso.

Le sort de la Banda orientale a été

décidé le 12 novembre dernier. Le gouvernement de Buénos - Ayres a déclaré, par un décret de ce même jour, que la Banda orientale faisait partie intégrante de la république, et abrogé tous les actes qui l'unissaient au Brésil.

Après avoir assuré l'indépendance du Pérou, Bolivar s'est occupé de l'administration intérieure de ce pays, et il a rendu à Lima, les 4 et 5 juillet, plusieurs décrets qui établissent l'égalité comme base de la constitution, et ordonnent la distribution des terres qui appartenaient à l'ancien gouvernement; l'abolition de tous les priviléges et titres héréditaires; des primes d'encouragements pour l'amélioration des troupeaux, et l'établissement des écoles d'enseignement mutuel.

Les évènements qui viennent de se passer dans le courant de l'année 1825, expliquent les retards qu'é-

prouve la réunion du congrès général de Panama. Il était urgent d'assurer avant l'époque de cette réunion solennelle, l'indépendance de toutes les républiques confédérées de l'Amérique du sud.

Les documents les plus récents parvenus en Angleterre, dans les premiers jours du mois de janvier, donnent l'assurance que cet heureux résultat est enfin obtenu ; Bolivar a écrit, de Cusco, au vice président de Colombie, qu'il serait de retour en avril 1826. « J'attends pour partir, écrit-il, de voir la liberté et l'indépendance du Pérou consolidées par la sagesse du congrès qui doit s'assembler le 10 février ; alors je remettrai l'autorité, dont j'ai été investi, je laisserai la nation entièrement libre, et je dirai adieu à mes chers amis les citoyens du Pérou. »

La convocation du congrès de Panama est un évènement unique dans

les fastes des nations ; les deux Amériques du nord et du sud s'y trouveront réunies par leurs représentants. L'Amérique du nord doit surtout à ses principes de tolérance religieuse ses étonnans progrès , sa prospérité et le calme dont elle jouit ; cet heureux exemple ne sera point perdu pour les représentants au congrès de Panama.

Il est bien vrai que , puisque toutes les constitutions des États-Unis de l'Amérique du sud n'admettent que la seule religion catholique ; quelques-unes seulement ajoutent la simple tolérance des autres cultes ; mais les progrès de l'esprit public ont rendu presque nuls les inconvénients qui pourraient résulter de l'admission d'un culte dominant et exclusif. Cette observation n'a point échappé au judicieux Rodney , l'un des commissaires américains envoyés par le congrès de Washington pour s'assurer de l'état,

mœurs et politiques des nouvelles républiques du sud (1).

Des faits récents ont appris aux indépendants qu'ils ne peuvent être forts que par leur union. L'isolement des provinces dans les premières années de l'insurrection, a été la principale cause des revers qu'ils ont éprouvés. Les dix mille hommes amenés d'Espagne par Morillo n'avaient obtenu de succès que par l'isolement des divers états insurgés. Des rapports de services mutuels, de fraternité d'armes ont depuis réunis divers républiques. Nous avons vu Buénos-Ayres s'armer pour affranchir le Chili; le Chili délivré se réunir à ses libérateurs pour conquérir l'indépendance du Pérou; de glorieux succès ont signalé les efforts de cette confédération armée.

Les colonies espagnoles ont pu

(1) Voyez ci-dessus, p. 69.

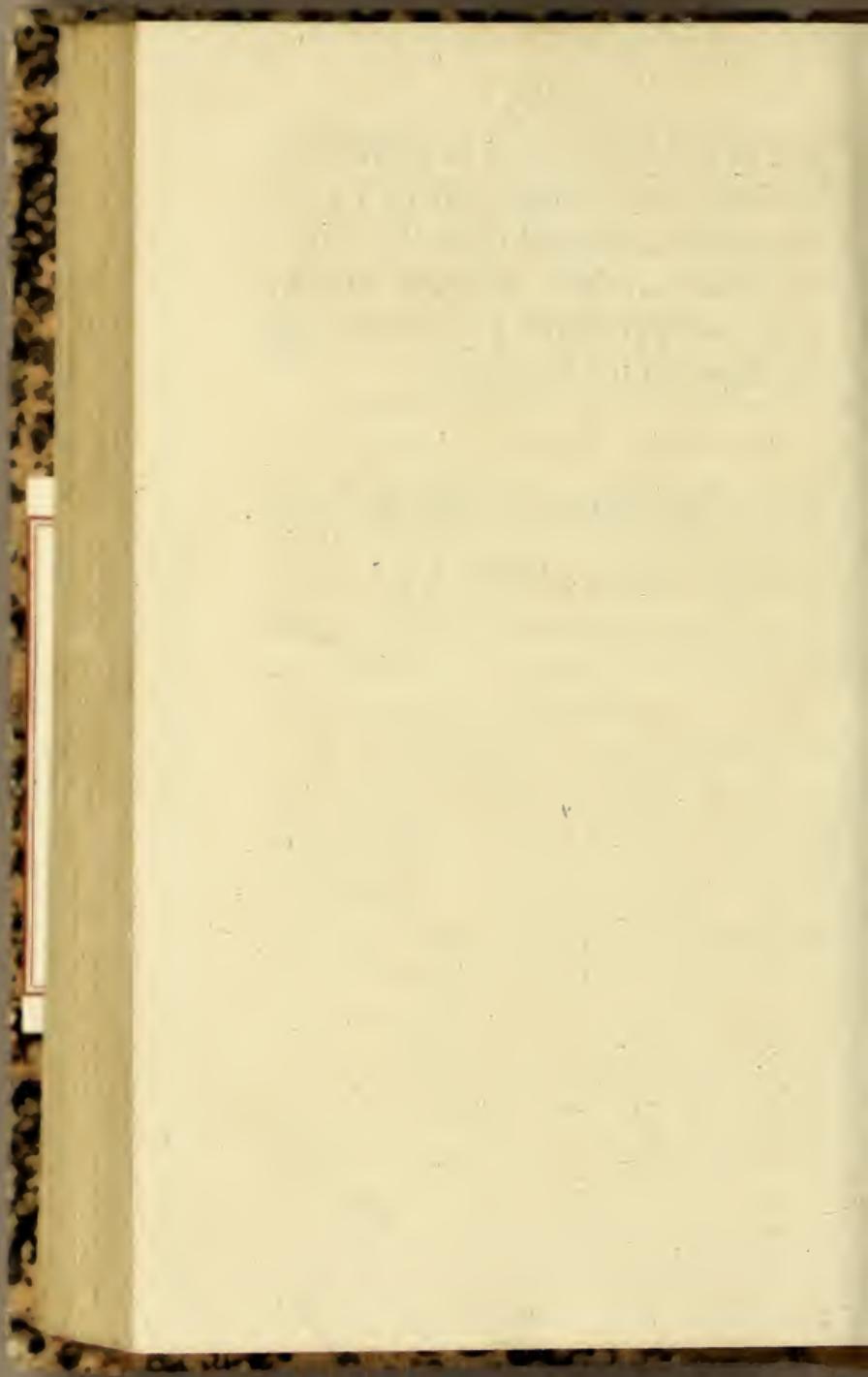
échapper au plus grand danger que puissent éprouver les républiques. Le dictateur Bolivar, qui a réuni dans ses mains et le pouvoir suprême de Colombie, et d'autres états, est resté fidèle à ses serments, à sa gloire, à la cause de la liberté. L'Amérique du sud, comme celle du midi, aura eu son Washington. Les noms des usurpateurs surchargent les pages de l'histoire de la vieille Europe. Les noms des grands citoyens qui l'ont affranchie sans vouloir l'asservir ne s'y montrent qu'à de rares intervalles.

En consolidant, par une constitution unique dont le modèle est sous ses yeux, les nouvelles institutions républicaines, le congrès général de Panama méritera les bénédictions de ses contemporains et de leur postérité reconnaissante.

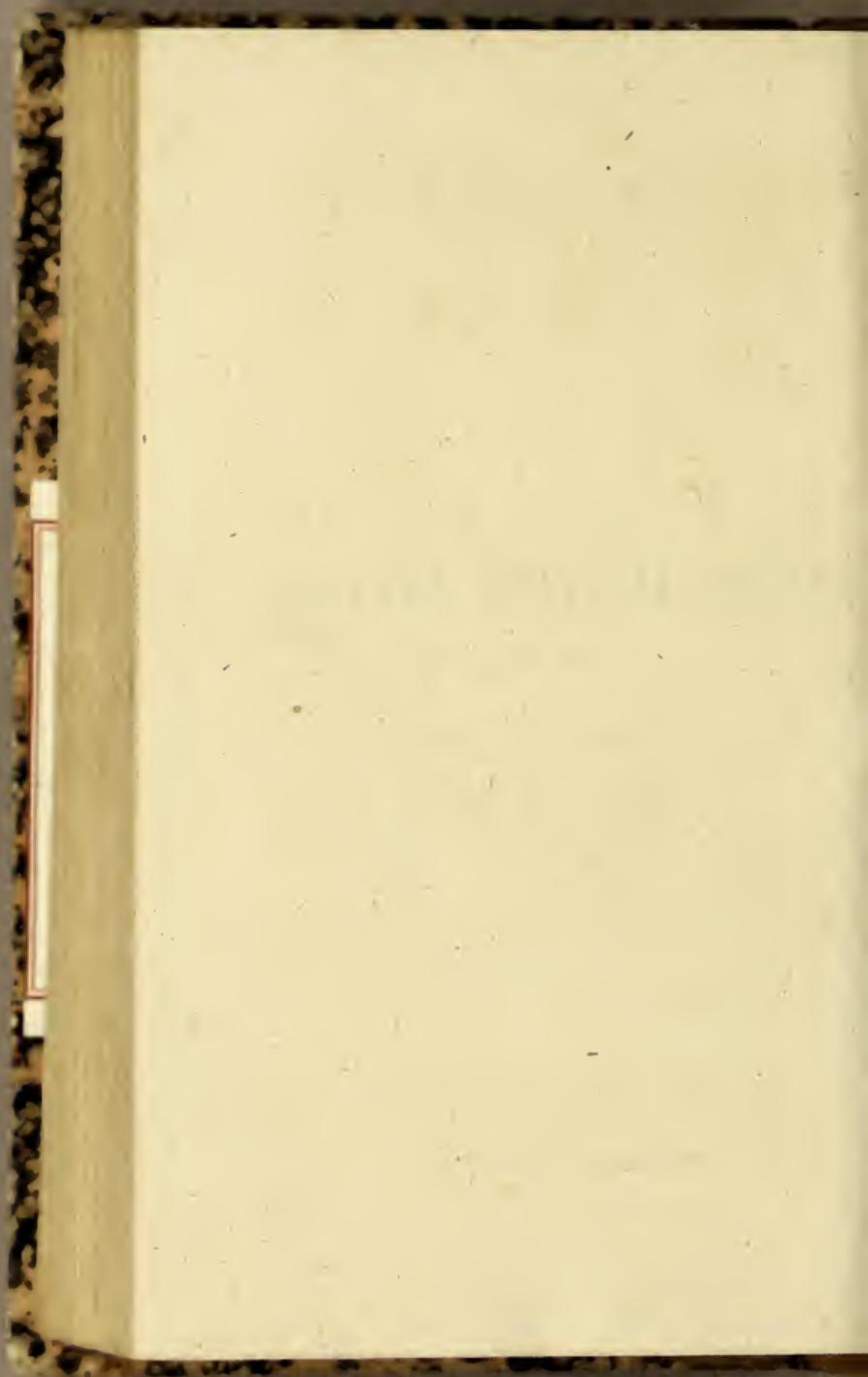
La réunion de cette grande assemblée des peuples est encore différée. Bolivar en fixant en avril 1826 l'épo-

que de son retour dans sa patrie, semble indiquer l'époque précise de cette imposante solennité dont les amis de l'humanité, de la religion et d'une sage indépendance pressentent déjà les importantes décisions.

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER LIVRE.



PIÈCES JUSTIFICATIVES.



PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N^o I.

Constitution des Provinces-Unies de l'Amérique du Sud (1).

SECTION PREMIÈRE.

Religion de l'Etat.

ARTICLE PREMIER. La religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'Etat. Le gouvernement lui doit la plus haute et efficace protection ; et les habitants du territoire un respect absolu, quelles que soient leurs opinions particulières.

(1) Cette constitution, adoptée par la province de Rio de la Plata, a servi de modèle aux républiques de Vénézuéla, du Chili, etc,

2. Toute infraction à l'article précédent sera considérée comme une violation des lois fondamentales de l'Etat.

SECTION II.

Pouvoir législatif.

3. Le pouvoir législatif sera exercé par un congrès national composé de deux chambres : l'une de représentants , l'autre de sénateurs.

CHAPITRE PREMIER.

Chambre des représentants.

4. La chambre des représentants sera composée de députés élus dans la proportion d'un député pour vingt-cinq mille habitants , ou une fraction égale à seize mille.

5. Nul ne pourra être élu représentant , s'il ne réunit les conditions suivantes : la qualité de citoyen depuis sept ans au moins avant sa nomination ; vingt-six ans accomplis ; une propriété de 4000 piastres au moins (environ 20,000 fr.) , ou à défaut , un art , une profession ou un emploi utile. Il faut qu'il fasse partie de la juridiction ordinaire , et qu'il ne soit

pas dans la dépendance du gouvernement , à raison de services salariés.

6. Les représentants resteront en fonctions pendant quatre ans ; mais ils seront renouvelés par moitié tous les deux ans. A cet effet , les premiers représentants désigneront entre eux , par la voie du sort , ceux qui devront sortir à la fin de la seconde année. Il sera pourvu à leur remplacement au moyen d'élections faites d'avance par les villes à qui il appartiendra.

7. La chambre des représentants a exclusivement l'initiative en matière de contributions , de taxes et d'impôts ; le sénat a la faculté de les admettre , de les refuser , ou d'y proposer des changements.

8. La chambre des représentants a le droit spécial d'accuser , soit d'office , soit à la requête de tout citoyen , les membres des trois grands pouvoirs , les ministres d'état , les envoyés près les cours étrangères , les archevêques ou évêques , les généraux des armées , les gouverneurs et les juges supérieurs des provinces , et autres fonctionnaires dont le rang ne serait point inférieur à celui des susnommés , pour les délits de trahison , de concussion , malversation de deniers publics , infraction à

la constitution, ou autres qui, d'après les lois, emportent une peine capitale ou infamante.

9. Les représentants receyront, pour leurs services, des indemnités dont la législature fixera le montant, ainsi que les fonds sur lesquels elles seront prises: la distribution de ces indemnités est du ressort exclusif de ladite chambre.

CHAPITRE II.

Du Sénat.

10. Le sénat sera formé; de sénateurs pour les provinces, dont le nombre sera égal à celui des provinces; de trois sénateurs militaires, qui ne pourront être d'un grade inférieur à celui de colonel-major; d'un évêque et de trois sénateurs ecclésiastiques; d'un sénateur pour chaque université, et du directeur de l'Etat à la cessation de ses fonctions directoriales.

11. Nul ne pourra être nommé sénateur, s'il n'a trente ans accomplis, la qualité de citoyen depuis neuf ans au moins avant son élection, un capital de 8000 piastres (environ 40,000 fr.), une rente équivalente, ou une profession qui le mette à même de servir honorablement la société.

12. Les sénateurs demeureront en fonctions pendant douze ans , et seront renouvelés par tiers tous les quatre ans. Le sort décidera quels seront ceux qui devront sortir à l'expiration de la quatrième et de la huitième année.

13. L'ex-directeur fera partie du sénat, jusqu'à ce qu'il y soit remplacé par celui qui lui aura succédé dans le directorat.

14. Les sénateurs pour les provinces seront élus de la manière suivante. Chaque municipalité nommera pour électeur un capitulaire et un propriétaire , dont la propriété soit de 10,000 piastres au moins. Ces électeurs , réunis au centre de la province , dans le lieu que désignera le pouvoir exécutif , choisiront trois candidats de la classe civile, dont un au moins sera d'une autre province. La liste des candidats sera envoyée au sénat (la première fois au congrès) , avec les pièces constatant l'acte d'élection. Après que les listes ainsi transmises auront été rendues publiques par la voie de la presse , le sénat procédera au scrutin ; les candidats qui réuniront le plus de suffrages , comptés par provinces , seront nommés sénateurs. Si l y a pas de pluralité , le congrès la première fois , et le sénat ensuite choira parmi les candidats.

15. Les sénateurs militaires seront nommés par le directeur de l'Etat.

16. Sera sénateur pour la première fois l'évêque du diocèse où réside le corps législatif. Dans la suite, l'évêque sénateur sera élu par les évêques du territoire, en remettant chacun leur vote au sénat ; après la publication de ces votes, il sera procédé au scrutin, et celui qui réunira le plus grand nombre de suffrages sera nommé sénateur. S'il n'y a pas de pluralité, le sénat décidera de l'élection.

17. Les chapitres ecclésiastiques réunis au prélat diocésain, les curés recteurs de la sainte chapelle de l'église cathédrale, et les recteurs des colléges (si ces derniers font partie du clergé), éliront trois candidats de leur ordre, dont un au moins sera d'un autre diocèse. Les listes et actes de nomination étant transmis et publiés, les trois candidats qui réuniront le plus grand nombre de suffrages, lesquels seront comptés par église, seront sénateurs ; en cas d'égalité, le congrès ou le sénat décidera de l'élection.

18. Les accusations portées par la chambre des représentants seront jugées en audience publique par le sénat.

19. Les deux tiers des voix emporteront

condamnation, à l'effet uniquement de priver l'accusé de son emploi, ou de le déclarer in-habile à en occuper un autre.

20. La partie convaincue restera néanmoins sujette à l'accusation, au jugement, et à la punition conformément à la loi.

CHAPITRE III.

Attributions communes aux deux Chambres.

21. Les deux chambres s'assembleront pour la première fois en cette capitale, et ultérieurement dans le lieu qu'elles auront elles-mêmes déterminé. Elles tiendront leurs sessions dans les mois de mars, d'avril et mai; septembre octobre et novembre.

22. Chaque chambre sera exclusivement juge de la validité de l'élection de ses membres, à la majorité de la moitié des voix plus une.

23. Elle nommera ses président, vice-président et officiers. Elle fixera la durée des fonctions des uns et des autres, et prescrira l'ordre à suivre pour les débats, et pour faciliter la marche des délibérations.

25. Aucune des deux chambres ne pourra

délibérer, si toutes les deux ne sont réunies respectivement au lieu de leurs séances, au nombre des deux tiers au moins de leurs membres; mais un nombre moindre pourra provoquer l'assistance des membres absents, dans les termes et avec les formes que chaque chambre aura réglées.

25. Chaque chambre tiendra un journal de ses opérations, qui sera publié de temps en temps, à l'exception des parties qui, à son jugement, devront rester secrètes. Les votes d'approbation ou de rejet des membres de l'une ou l'autre chambre seront désignées dans le journal, si la cinquième partie des membres l'exige ainsi.

26. Les sénateurs et les représentants ne pourront être arrêtés ni poursuivis durant leur assistance à la législature, et pendant qu'ils s'y rendront ou en reviendront, excepté le cas où ils seraient surpris en flagrant délit dans l'exécution d'un crime emportant la peine de mort, l'infamie ou autre peine afflutive; auquel cas il en sera donné connaissance à la chambre, avec l'information sommaire dressée en conséquence.

27. Les sénateurs et les représentants ne pourront être inquiétés en aucun lieu pour

leurs opinions, discours et débats dans l'une ou l'autre chambre. Mais chaque chambre pourra infliger des peines à ceux de ses membres dont la conduite serait irrégulière ; et avec le concours des deux tiers des voix, elle pourra même les expulser de son sein.

28. Dans le cas exprimé en l'article 26, ou quand il a été formé une plainte par écrit contre un sénateur ou représentant, pour délit qui ne sont pas réservés à la compétence spéciale du sénat, chaque chambre, après avoir examiné en jugement le mérite de l'accusation, pourra, avec les deux tiers des voix, retrancher l'accusé de son sein, et le mettre à la disposition du tribunal suprême de justice, pour y être jugé.

29. Aucun sénateur ou représentant ne pourra être employé par le pouvoir exécutif sans son consentement et celui de la chambre à laquelle il appartient.

30. Chacune des chambres pourra mander près d'elle les ministres du pouvoir exécutif, pour en recevoir les informations qu'elle estimera convenables.

CHAPITRE IV.

Attributions du Congrès.

31. Au congrès appartient exclusivement le droit de faire des lois qui doivent régir le territoire de l'Union ;
32. De décréter la guerre et la paix ;
33. D'établir des droits et d'imposer, pour les besoins urgents de l'Etat, et pour un temps qui ne peut excéder deux années, des contributions proportionnellement égales dans tout le territoire ;
34. De fixer, sur la proposition du pouvoir exécutif, les forces militaires de terre et de mer pour le service de l'Etat en temps de paix, et de déterminer le nombre de troupes qui doit exister dans le lieu où le congrès tient ses séances ;
35. De faire construire et équiper une marine nationale ;
36. De recevoir les emprunts sur les fonds de l'Etat ;
37. De régler la forme de tous les juge-

ments , et d'établir les tribunaux inférieurs à la haute cour de justice ;

38. De créer et supprimer les emplois de toute classe ;

39. De régler le commerce intérieur et extérieur ;

40. D'établir la démarcation du territoire de l'État , et fixer les limites des provinces ;

41. D'ouvrir de nouveaux ports sur les côtes du territoire , quand il le jugera convenable , et d'élever les populations au rang de villes , cités ou provinces ;

42. De former des plans uniformes pour l'éducation publique , et de pourvoir aux moyens de soutenir les établissements de ce genre ;

43. De recevoir annuellement du pouvoir exécutif l'état général des recettes publiques , les examiner et les juger ;

44. D'assurer aux auteurs ou inventeurs d'établissements utiles , des priviléges exclusifs pour un temps déterminé ;

45. Régler les monnaies , leurs poids et leurs dimensions.

CHAPITRE V.

Confection et sanction des Lois.

46. Les lois pourront être également proposées dans l'une ou l'autre des deux chambres qui composent le pouvoir législatif.

47. Sont exceptées de cette règle celles qui sont relatives aux objets mentionnés dans l'article 7.

48. Tout projet de loi sera lu dans trois séances distinctes, de manière qu'entre chacune d'elles il y ait au moins trois jours d'intervalle ; sinon il y aura lieu à délibérer.

49. Les projets de lois et autres résolutions du corps législatif devront, pour être adoptés, obtenir au moins la moitié des suffrages plus un, dans chacune des deux chambres constitutionnellement réunies.

50. Le projet de loi qui sera adopté par celle des deux chambres dans laquelle il aura été proposé, sera transmis à l'autre chambre, pour y être discuté de la même manière qu'en la première, et, par suite, amendé, approuvé ou rejeté.

51. Aucun projet de loi, rejeté par l'une des

chambres, ne pourra être présenté de nouveau dans le cours de la même année législative.

52. Les projets de loi, constitutionnellement adoptés par les deux chambres, seront adressés au directeur de l'Etat.

53. S'il les sanctionne, ou si, dans le terme de quinze jours, il ne présente aucune objection contre lesdits projets, ils auront force de loi.

54. S'il y trouve des inconvénients, il présentera ses motifs d'objection à la chambre qui les avait proposés.

55. Ils seront examinés de nouveau dans les deux chambres ; et la réunion des deux tiers des voix dans chacune d'elles leur donnera sanction définitive.

SECTION III.

Pouvoir exécutif.

CHAPITRE PREMIER.

Nature et qualités de ce pouvoir.

56. Le suprême pouvoir exécutif de la nation repose dans la personne de celui qui a été élu directeur.

57. Nul ne pourra être élu directeur de l'Etat, s'il n'a les qualités de citoyen, s'il n'est naturel du territoire de l'*Union*, s'il n'a six années de résidence immédiatement accomplies avant l'élection, et s'il n'est âgé de trente-cinq ans au moins.

58. Ne pourra de même être élu celui qui sera employé dans le sénat ou dans la chambre des représentants.

59. Avant d'entrer dans l'exercice de ses fonctions, le directeur élu prêtera, entre les mains du président du sénat et en présence des deux chambres assemblées, le serment suivant :

« Je (*N.*) jure par Dieu , Notre Seigneur ,
 « et par ses saints Evangiles, que je remplirai
 « fidèlement les fonctions de directeur qui me
 « sont confiées ; que j'exécuterai et ferai exé-
 « cuter la constitution de l'Etat ; que je pro-
 « tégerai la religion catholique , et que je
 « conserverai l'intégrité et l'indépendance du
 « territoire de l'*Union*. »

60. Il restera en fonctions pendant cinq ans.

61. En cas de maladie , d'accusation ou de mort du directeur de l'Etat, le président du

sénat administrera provisoirement le pouvoir exécutif; durant cet exercice, il sera suspendu de ses fonctions de sénateur.

CHAPITRE II.

De la forme et de l'élection du Directeur de l'Etat.

62. Le directeur de l'État sera élu par les deux chambres réunies.

63. Le président du sénat présidera à l'élection; et le président de la chambre des représentants y remplira les fonctions de vice-président.

64. Les votes seront donnés par écrit, signés par les votants et proclamés avec leurs noms.

65. La majorité d'une voix sur la moitié de celles de chaque chambre fera l'élection.

66. Si après trois scrutins personne n'a obtenu la majorité absolue, on fera connaître les trois sujets qui auront réuni le plus de voix; et aux scrutins suivants, les suffrages ne porteront que sur eux seuls.

67. Si dans trois nouveaux scrutins consécutifs aucun des trois sujets proposés ne réunit

la majorité qu'exige l'art. 65, celui-là sera exclu qui aura le plus petit nombre de voix; et en cas d'égalité entre les trois ou deux d'entre eux, le sort décidera celui qui devra être exclu, afin qu'il n'en reste plus que deux.

68. On votera de nouveau pour l'un de ces deux derniers.

69. Si le scrutin, étant répété trois fois, ne donne pas une majorité absolue, le directeur sera choisi entre les deux sujets par la voie du sort.

70. L'élection une fois commencée, toutes les opérations qui y sont relatives devront être faites sans désemparer.

71. On procédera trente jours avant que le directeur sortant n'ait accompli son temps; en cas de mort, l'élection devra se faire sous quinze jours.

72. Jusqu'à ce que le directeur nouvellement élu entre en possession de sa charge, son prédécesseur restera en fonctions. Néanmoins, la durée de celle du nouvel élu datera du jour où le directeur qu'il remplace aura accompli le terme pour lequel il aura été nommé.

73. Le directeur de l'Etat pourra être réélu,

seulement pour une fois, s'il a obtenu un vote au-dessus des deux tiers de ceux de chacune des deux chambres.

CHAPITRE III.

Des attributions du Pouvoir exécutif.

74. Le directeur de l'Etat est chef suprême de toutes les forces de terre et de mer.

75. Il publie et fait exécuter les lois qui ont reçu la sanction.

76. Il fait l'ouverture des sessions du corps législatif, à chaque période de renouvellement de la chambre des représentants, en la chambre du sénat. Il fait, dans cette occasion, un rapport sur la situation du gouvernement, indique les améliorations obtenues, les réformes qu'il juge nécessaires, et généralement tout ce qui lui paraît digne d'être connu. Ces communications seront rendues publiques par la voie de la presse.

77. Il convoque extraordinairement le corps législatif, pendant l'interruption des sessions, quand l'intérêt du pays l'exige ainsi.

78. Il peut proposer, par écrit, au corps

législatif , en ses chambres , les projets , mesures , améliorations ou réformes qu'il croit utiles ou convenables à la prospérité de l'État.

79. Il publie la guerre et la paix ; forme et dirige les troupes de terre et de mer pour la défense de l'État , contre les attaques de l'ennemi.

80. Il repousse les invasions des ennemis extérieurs , prévient les conspirations et étouffe les émeutes populaires.

81. Il nomme seul les généraux des armées de terre et de mer , les ambassadeurs , envoyés et consuls près les nations étrangères , et reçoit ceux qu'elles envoient.

82. Il nomme et destitue ses ministres. Leur responsabilité sera déterminée par la loi.

83. Il peut , de l'avis et avec le consentement des deux tiers des sénateurs présents en nombre constitutionnel , faire et conclure des traités avec les nations étrangères , sauf le cas d'aliénation ou démembrément de quelques parties du territoire , dans lequel le consentement des deux tiers de la chambre des représentants sera nécessaire.

84. Il expédie les lettres de naturalisation ,

en observant les formes et conditions que la loi prescrit.

85. Il nomme à tous les emplois qui ne sont pas spécialement exceptés par la commission et les lois.

86. Il nomme les archevêques et évêques, sur une liste de trois candidats proposés par le sénat.

87. Il présente à toutes les dignités, canonicats, prébendes et bénéfices des églises cathédrales, collégiales et paroissiales, conformément aux lois.

88. Tous les objets de police et de sûreté ; les établissements publics nationaux de sciences et de tout autre genre, formés et soutenus avec les fonds de l'Etat ; les hôtels des monnaies, les banques nationales, les bureaux de poste, les postes aux chevaux et les chemins, sont du ressort du directeur de l'Etat, et sous sa suprême inspection, d'après les lois et ordonnances qui les régissent actuellement, ou que le corps législatif établira par la suite.

89. Il peut, en vertu des renseignements qui lui sont transmis à cet effet par les tribunaux, remettre ou commuer la peine de mort, par des motifs d'équité graves et manifestes,

ou à raison de quelque grand et heureux évènement qui rendrait la grâce plausible , sauf les délits que la loi excepte formellement.

90. Il confirme et révoque par ordonnance les condamnations pour délits militaires portées par les tribunaux compétents.

91. Il reçoit , pour ses services , à des époques réglées , une indemnité qui sera fixée par le corps législatif , et qui ne pourra être ni augmentée ni diminuée pendant tout le temps de ses fonctions.

SECTION IV.

Pouvoir judiciaire.

CHAPITRE UNIQUE.

Suprême Cour de justice.

92. Une haute cour de justice , composée de sept juges et de deux fiscaux , exercera le suprême pouvoir judiciaire de l'Etat.

93. Nul ne pourra être membre de cette cour , s'il n'est reçu lettré , s'il n'a huit ans d'exercice public , et s'il n'est âgé de quarante ans.

94. Les membres de la haute justice seront nommés par le directeur de l'Etat, sur l'avis et avec le consentement du sénat.

95. Le président sera élu tous les cinq ans, à la pluralité des suffrages, par les membres de la cour et ses fiscaux.

96. La haute cour nommera ses officiers, au nombre et dans la forme qui sera prescrite par la loi.

97. Elle connaîtra exclusivement de toutes les causes concernant les envoyés et consuls des nations étrangères, de celles dans lesquelles une province sera partie, ou qui s'élèveront entre provinces et provinces, ou autres villes d'une même province, au sujet de leurs limites ou autres droits contentieux; de celles qui dériveront de contrats passés entre le gouvernement suprême et un particulier: et enfin, de toutes celles où figureront les fonctionnaires publics désignés aux articles 20 et 28.

98. Elle connaîtra en dernier ressort de tous les cas résultant de traites passés avec l'autorisation du gouvernement; des crimes commis contre le droit public des nations, et de tous ceux qui, d'après les lois, peuvent donner lieu à un recours de seconde

supplique pour nullité ou injustice notoire.

99. Les jugements de la haute cour et des autres tribunaux de justice seront publics ; il en sera de même des votes de chaque juge, pour toutes résolutions ou sentences de quelque nature qu'elles soient.

100. Elle informera de temps en temps le corps législatif de tout ce qu'elle jugera propre à améliorer l'administration de la justice, qui continuera de se régler sur les lois maintenant existantes, en tout ce qui ne sera pas contraire à la présente constitution.

101. Tous les six mois, elle recevra des chambres de justice un tableau exact de toutes les causes qui y auront été portées et jugées, de celles qui y seront encore pendantes, de l'état de ses dernières, du temps de leur durée et des motifs du retard ; ce tableau sera accompagné du journal que chaque greffier doit tenir : par ce moyen, elle veillera à ce que la justice s'administre promptement, et pourra ordonner ce qu'elle jugera propre à éviter des retards indus.

102. Les membres de cette cour resteront en charge aussi long-temps que leur conduite ne donnera lieu à aucun reproche ; ils ne pourront être employés par le pouvoir exécutif à

une autre destination , sans leur consentement et celui de ladite cour.

103. Le corps législatif fixera une indemnité pour leurs services , laquelle ne pourra être diminuée , tant qu'ils demeureront en charge.

SECTION V.

Déclaration des Droits.

CHAPITRE PREMIER.

Droits de la Nation.

104. La nation a le droit de réformer sa constitution , quand l'intérêt commun l'exige ainsi , en procédant toutefois d'après les formes constitutionnelles.

105. La nation , en qui réside originairement la souveraineté , délègue l'exercice des hauts pouvoirs qui la représentent , à la charge qu'ils seront exercés en la forme voulue par la constitution ; en sorte que le pouvoir législatif ne peut attirer à lui les pouvoirs exécutif et judiciaire ; ni le pouvoir exécutif s'immiscer dans le pouvoir législatif , ou en troubler l'exercice ; ni le pou-

voir judiciaire participer aux deux autres , en violant les dispositions de la présente constitution.

106. Les corps et magistrats investis de l'autorité législative , exécutive ou judiciaire , sont dépendants de la nation et responsables envers elle , dans les termes prescrits par la constitution.

107. Aucune autorité du pays n'est supérieure à la loi ; c'est par elle qu'elles ordonnent , jugent et gouvernent ; et c'est par elle qu'on leur doit respect et obéissance.

108. En déléguant constitutionnellement l'exercice de sa souveraineté , la nation se réserve la faculté de nommer ses représentants , et d'exercer librement le pouvoir de censure par la voie de la presse.

CHAPITRE II.

Droits particuliers.

109. Les membres de l'Etat doivent être protégés dans la jouissance des droit de vie , réputation , liberté , sûreté et propriété . Nul ne peut être privé d'aucun de ces droits , si ce n'est dans les cas prévus par les lois.

110. Les hommes sont égaux devant la loi, de telle manière que, soit qu'elle punisse, qu'elle ordonne ou qu'elle protège, elle doit être la même pour tous, et favoriser également le riché et le pauvre pour la conservation de leurs droits.

111. La liberté de publier ses pensées par la voie de la presse est un droit aussi précieux pour l'homme, qu'il est essentiel pour la conservation de la liberté civile dans un Etat. Seront observés à cet égard les règlements que le congrès a approuvés provisoirement, jusqu'à ce que la législature les change ou les modifie.

112. Les actions privées qui ne blessent en rien l'ordre public, et ne préjudicent pas à un tiers, sont réservées à Dieu seul, et placées hors de la juridiction des magistrats.

113. Nul habitant de l'Etat ne peut être tenu de faire ce que la loi n'ordonne pas, ni empêché de faire ce qu'elle ne défend pas.

114. Il est de l'intérêt et du droit de tous les membres de l'Etat d'être jugés par des juges aussi parfaitement libres, indépendants et impartiaux qu'il peut être donné à la condition humaine. Le corps législatif mettra tous ses soins à préparer et à réaliser l'établisse-

ment des jugements par *jurés*, en tant que les circonstances le permettront.

115. Tout citoyen doit être à l'abri des réquisitions arbitraires, et de la saisie injuste de ses papiers et de sa correspondance. La loi déterminera les cas dans lesquels des saisies de cette nature pourront avoir lieu, et les formalités à remplir en pareille circonstance.

116. Nul individu ne pourra être arrêté sans preuves, ou du moins sans semi-preuves ou indices certains d'un crime qui emporte une peine corporelle. Ces preuves ou indices seront mentionnés dans une procédure qui sera instruite dans les trois jours qui suivront l'arrestation, à moins de quelque empêchement, et alors il en sera fait mention dans la procédure.

117. Les prisons ne doivent servir que pour la sûreté et non pour le châtiment des coupables. Toute mesure qui, sous prétexte de précaution, tendrait à aggraver leur état au-delà de ce que demande cette même sûreté, sera réprimée d'après les lois.

118. Nul habitant de l'Etat ne peut être puni ni renfermé, sans qu'au préalable il y ait eu information judiciaire et sentence légale.

119. Le domicile d'un citoyen est un asyle

sacré qui ne peut être violé sans crime ; il ne pourra être forcé que dans le seul cas de résistance à l'autorité légitime.

120. Cette exécution sera effectuée par le juge en personne avec toute la modération désirable. Dans le cas d'empêchement par quelque motif urgent, il donnera à son délégué un ordre par écrit contenant les spécifications convenables ; on en laissera copie à l'individu arrêté, et au maître de la maison, s'il le demande.

121. Les dispositions qui précèdent, relatives à la sûreté individuelle, ne pourront être suspendues.

122. Lorsque par un évènement inattendu et extraordinaire qui compromettrait la tranquillité publique et la sûreté du pays, on n'aura pu observer les formes prescrites, les autorités qui se seront trouvées dans cette fatale nécessité feront immédiatement un rapport de leur conduite au corps législatif, qui examinera les motifs de la mesure et fixera le temps de sa durée.

123. La propriété étant un droit sacré et inviolable, les membres de l'Etat ne peuvent être privés des leurs, ni assujettis à une servitude quelconque, sans le consentement

du corps législatif, ou un jugement conforme aux lois.

124. Quand l'intérêt de l'Etat exigera que la propriété de quelque commune ou de quelque particulier soit employée à des usages publics, le propriétaire en recevra un juste dédommagement.

125. Nul ne sera tenu de fournir de requisiition, de quelque nature que ce soit, pour le service des armées, ni de céder sa maison pour loger des corps ou des individus militaires, à moins d'un ordre du magistrat civil délivré dans les formes prescrites par la loi. Le dommage que, dans ce cas, le propriétaire pourrait éprouver, sera entièrement à la charge de l'Etat.

126. Tous les membres de l'Etat ont le droit d'élever leurs plaintes jusqu'aux premières autorités du pays, et de s'en faire rendre justice.

127. Il ne sera accordé à nul citoyen, à nulle corporation, des avantages, distinctions et priviléges exclusifs, à moins qu'ils ne soient dus aux vertus, ou aux talents; mais, dans ce cas même, ceux qui les auront obtenus ne pourront les transmettre à leurs descendants, toute concession de nouveaux titres de noblesse étant interdite.

128. Les Indiens étant égaux en dignité et en droits à tous leurs concitoyens, ils jouiront des mêmes avantages et seront gouvernés par les mêmes lois que ceux-ci. Sont abolis toute taxe et tout service personnel , quel que soit le prétexte et la dénomination sous lesquels ils avaient été établis. Le corps législatif pourvoira efficacement au bien-être des naturels , au moyen de lois qui améliorent leur condition , de manière à la rendre égale à celle de toutes les autres classes de l'Etat.

129. Le trafic des esclaves est aussi constitutionnellement aboli , et son introduction dans le territoire de l'Etat prohibé pour toujours.

SECTION VI.

Réforme de la Constitution.

130. Aucune motion relative à la réforme d'un ou de plusieurs articles de la présente constitution ne pourra être admise par l'une ou l'autre des chambres du pouvoir législatif , si elle n'est appuyée par le quart des membres présents.

131. Dès que la motion aura été adoptée , ainsi qu'il vient d'être dit , et discutée en la

forme ordinaire , elle pourra être sanctionnée avec les deux tiers des voix dans chacune des deux chambres , qui décideront par là : *que l'article ou les articles en question sont susceptibles d'être réformés.*

132. Cette résolution sera communiquée au pouvoir exécutif pour avoir son opinion motivée , et qu'il la développe , dans l'espace de trente jours , à la chambre où elle aura été proposée.

133. S'il est d'un avis contraire , la matière sera prise de nouveau en considération dans les deux chambres ; mais pour sanctionner la nécessité de la réforme , il faudra nécessairement le concours des trois quarts des suffrages de chaque chambre : et dans ce cas comme dans celui du non-consentement du pouvoir exécutif , on procédera immédiatement à la délibération , qui , pour avoir force , devra réunir le nombre de suffrages prescrit en l'article 131.

134. La réforme ayant été adoptée , sera transmise au pouvoir exécutif pour sa publication. En cas de renvoi avec des observations , les trois quarts des suffrages dans chaque salle suffiront pour sa dernière sanction.

CHAPITRE DERNIER.

135. Les lois, statuts et règlements actuellement en vigueur, continueront d'être observés en ce qui n'aura point été altéré ou ne sera point en contradiction avec la présente constitution, jusqu'à ce qu'ils reçoivent de la législature les changements ou réformes jugés convenables.

136. La présente constitution sera solennellement jurée dans tout le territoire de l'Etat.

137. Nul employé diplomatique, civil, militaire ou ecclésiastique ne pourra continuer ses fonctions sans prêter le serment d'observer la constitution et de la soutenir. Ceux qui seraient nommés de nouveau ou promus à quelques emplois, ou à des grades militaires ou littéraires, ou qui seraient reçus dans quelque charge publique, prêteront le même serment.

138. Quiconque attentera ou fournira des moyens pour attenter à la présente constitution, sera réputé ennemi de l'Etat, et les lois sur la peine de mort et du bannissement lui seront appliquées dans toute leur rigueur, selon la gravité de son crime.

Donné en la salle des sessions, signé de notre main, scellé de notre scel, et contresigné par notre secrétaire, à Buenos-Ayres, le 20 avril 1819, la 4^e année de l'indépendance.

D. Gregorio FUNES, député du Tucuman, *président*; D. José-Mariano SERRANO, député pour Charcas, *vice-président*; Pedro-Leon GALLO, député pour Sant-Iago del Estero; Tomas GODOY CRUZ, député pour Mendoza; D. Antonio SAENZ, Vicente LOPEZ, députés pour Buenos-Ayres; Alexo VILLEGAS, député pour Cordoue; D. Teodoro SANCHEZ de BUSTAMENTE, député pour la cité de Jujuy et son territoire; D. José Severo MALABIA, député pour Charcas; MIGUEL, etc.

N^o II.

Lettre du ministre d'état des affaires étrangères de la république des Etats-Unis de Rio de la Plata, à don Luis-José Cavalho e Mello, ministre des affaires étrangères de l'empire du Brésil.

Buénos-Ayres, le 4 novembre 1825.

« Le soussigné, ministre secrétaire d'état des affaires étrangères de la république des provinces-unies du Rio de la Plata, spécialement autorisé par son gouvernement, a l'honneur d'informer Son Exc. le ministre des affaires étrangères de l'empire du Brésil, que les habitants de la Banda-Orientale ayant, par leurs efforts, affranchi leur territoire qui était occupé par les troupes de S. M. I., et ayant établi un gouvernement régulier pour l'administration de leur province, ont solennellement déclaré nuls les actes par lesquels

on avait prétendu incorporer cette province à l'empire brésilien , et ont en conséquence déclaré que leur vœu général , décidé et immuable , était de se réunir avec les autres provinces de la Plata , avec lesquelles leur province a toujours été unie par les liens les plus sacrés qui existent dans le monde.

« Le congrès général des provinces-unies auxquelles cette déclaration a été soumise , ne peut , sans injustice , refuser d'user d'un droit qui n'a jamais été contestable , ni sans déshonneur et sans imprudence abandonner à son sort un peuple brave et exaspéré , qui , ayant pris les armes , serait capable de se porter aux dernières extrémités pour la défense de ses libertés. D'après ces motifs , il a été décrété , dans la séance du 25 octobre dernier :

« Que , conformément au vœu général des provinces de cet état , et de ce qui a été formellement déclaré au nom du peuple de la Banda-Orientale , par l'organe légal de ses représentants , au sujet de la loi du 25 août , présente année , le congrès reconnaît , *de facto* , ladite province comme incorporée à la république des provinces-unies de Rio de la Plata , à laquelle elle appartient de droit , et en outre désire appartenir.

« D'après cette déclaration solennelle , le gouvernement général est obligé de pourvoir à la sûreté et à la défense de la Banda-Oriental , il remplira cette obligation par tous les moyens en son pouvoir , et les emploiera pour accélérer l'évacuation des deux seuls points occupés par les forces de S. M. I.

« Le soussigné est en même temps autorisé à déclarer que , dans cette nouvelle situation , le gouvernement des provinces-unies conserve le même esprit de modération et de justice qui sert de base à sa politique , qui a dirigé les efforts qu'il a fait jusqu'ici infructueusement pour négocier la remise de la Banda-Orientale , et dont il donnera de nouvelles preuves toutes les fois que cela sera compatible avec sa dignité : que , à tout évènement , il n'attaquera pas les forces brésiliennes , excepté pour obtenir la restitution des points encore occupés , et pour soutenir ses prétentions à conserver l'intégrité du territoire , et garantir pour l'avenir l'inviolabilité de ses frontières contre les tentatives de la force ou de la séduction.

« Dans cet état de choses et après avoir fait connaître à Son Exc. le ministre des affaires étrangères de l'empire du Brésil , les intentions et les désirs de son gouvernement , il ne

reste qu'à ajouter qu'il dépendra entièrement de la volonté de S. M. I. d'établir une paix qui est infiniment avantageuse aux intérêts des états voisins, et même de tout le continent.

« Le soussigné a l'honneur d'être, etc.

« Signé Manuel-José GARCIA. »

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

LIVRE TROISIÈME.

	Pag.
CHAPITRE PREMIER. — Symptômes d'insurrec- tion au Pérou, en 1780. — Tupac Amara. — Sa mort. — Miranda à Caracas, en 1792. — White Locke à Buenos-Ayres. — Ces deux insurrections échouent. — Remon- trances des Américains du sud adressées au gouvernement espagnol. — Invasion de l'Es- pagne par les Français. — Influence de cet événement sur les colonies espagnoles. — Emissaires de Joseph Napoléon. — Conduite du vice-roi Liniers. — d'Elio. — d'Iturigay. — Insurrection à Mexico. — Forma-	.

tion de juntas de gouvernement dans les colonies espagnoles.

CHAPITRE II. — Les Français en Espagne. —

Leurs succès. — Proclamation de la régence de Cadix aux Américains du sud. — Pillage et massacre à Quito par les Espagnols. — Leurs revers en Europe. — Joseph Bonaparte règne en Espagne. — Il offre l'indépendance aux Américains. — Son autorité n'est point reconnue. — Formation de juntas dans l'Amérique espagnole. — Impolitique et perfidie de la régence de Cadix et des cortès. — Manifeste du congrès de Vénézuéla.

32

CHAPITRE III. — Progrès de l'insurrection américaine. — Dévouement des Américains à la métropole. — Leurs remontrances rejetées par la régence et les cortès de Cadix. — Médiation de l'Angleterre sans succès. — Révolution américaine. — Événements politiques et militaires de Vénézuéla. — Constitution. — Intrigues des agents du gouvernement espagnol. — Expédition du général Miranda. — Prise de Valencia par l'armée patriotique.

58

CHAPITRE IV. — Tremblement de terre dans le Vénézuéla. — Les prêtres catholiques s'emparent de cet évènement pour indisposer

les peuples contre la révolution. — Les royalistes s'agitent. — La terreur superstitieuse s'étend à l'armée républicaine. — Embarras du congrès vénézuélien. — Dictature déférée au pouvoir exécutif. — Succès et revers. — Bolivar. — Ses premières armes sous Miranda. — Excès des armées royales. — Guerre à mort. — Monte-Verde. — Proscriptions. — Assassinats en masse. — Combats divers. — Départ de Bolivar. — Arrivée de la grande expédition espagnole. — Retour de Bolivar. — Prise de la Guiane espagnole. — Blocus d'Augustura. — L'armée royaliste battue par un sergent français, chef de partisans.

80

CHAPITRE V. — Guerre de l'indépendance. — Morillo. — Bolivar. — Victoire remportée par un ancien sergent français, chef d'un corps de partisans. — Bigar et les réfugiés français de la Guadeloupe et de la Martinique. — Marino. — Paez. — Brion. — Lafitte. — Joly. — Oury. — Revers et succès. — Gouvernements provisoires des provinces. — Commissaires espagnols envoyés en Amérique. — Guerre civile organisée par le clergé. — Congrès de Santa-Fé. — Pacte fédéral. — Marino. — Combats divers. — Retour de Ferdinand en Espagne. — Ma-

nifeste des Américains sur cet évènement.

— Révolution de Vénézuéla. — De la Nouvelle-Grenade.

CHAPITRE VI. — Suite des évènements de la révolution de la Nouvelle-Grenade (Colombie). — de Buenos-Ayres. — du Paraguay. — Défection d'Artigas. — Sièges de Monte-Video. — Prise de cette place par les Portugais. — Etat de l'esprit public. — Extrait du rapport de Rodney. — Fêtes nationales. — Armes de Buenos-Ayres. — Ses couleurs. — Toast remarquable du directeur Puyredon.

LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE PREMIER. — Révolution du Chili. — Expédition de Buenos-Ayres pour la délivrance du Chili. — Passage des Andes. — Bataille de Chabuco et de Maipo. — Honneurs rendus au général Saint-Martin et à l'armée libératrice. — Traité entre les républiques de Rio de la Plata et le Chili. — Leurs armements pour l'affranchissement du Pérou. — Détails topographiques sur les Cordillères des Andes. — Révolution du

Mexique. — Le prêtre Hidalgo, chef de l'insurrection mexicaine. — Ses succès. — Ses revers. — Il est livré par un traître aux Espagnols. — Sa mort et celle de ses compagnons d'armes.

175

CHAPITRE II. — Effet que produisit la mort d'Hidalgo et de ses compagnons d'armes sur les autres chefs des indépendants. — Prise de Zitaquaro par les royalistes. — Décret de terreur. — Bannissement des habitants. — Ordre de raser la ville. — Le prêtre Morelos prend le commandement de l'armée des indépendants. — Ses premiers succès. — Ses revers. — Cruelles représailles. — Morelos est pris; accusé d'hérésie, absous, et néanmoins mis à mort. — Adresse du congrès Mexicain au vice-roi Callejas. — Il est remplacé par Apodaca.

209

CHAPITRE III. — Arrivée du jeune général Mina au Mexique. — Ses premiers succès. — Ses revers. — Sa mort. — Yturbide passe du côté des indépendants. — Il prend le commandement général des troupes, combat et triomphe pour la cause populaire. — Il se fait nommer empereur. — L'opinion le repousse. — Il marche contre les indépendants. — Ses dernières défaites.

— Son abdication. — Son départ. — Son retour. — Sa mort. — Reddition du château de Saint-Jean-d'Ulloa. — Proclamation du président des Etats-Unis du Mexique. 228

CHAPITRE IV.—Expédition de Duguay-Trouin.

— Politique anglaise. — Arrivée du régent de Portugal. — Révolution de Fernambuco. — Départ du roi de Portugal pour l'Europe. — Son fils, l'infant don Pedro, est nommé régent du Brésil. — Mouvement insurrectionnel dans les provinces. — Le régent proclame l'indépendance du Brésil et se fait nommer chef de l'état sous le titre d'empereur. — Nouvelle constitution. — Opposition dans les provinces. — Expéditions armées contre San-Salvador, Fernambuco, Bahia, etc. — Formation de plusieurs corps de partisans en faveur de l'indépendance absolue. — Traité qui reconnaît la séparation du Brésil de la métropole. — Continuation de la guerre dans l'intérieur. 258

CHAPITRE V. — Esquisse statistique de la Guiane. — Des îles Mariannes. — Des Philippines. — De Cuba. — De Porto-Ricco. — Opinion des habitants. — Abus de l'administration espagnole. — Symptômes d'insurrection. — Négociations dont la posses-

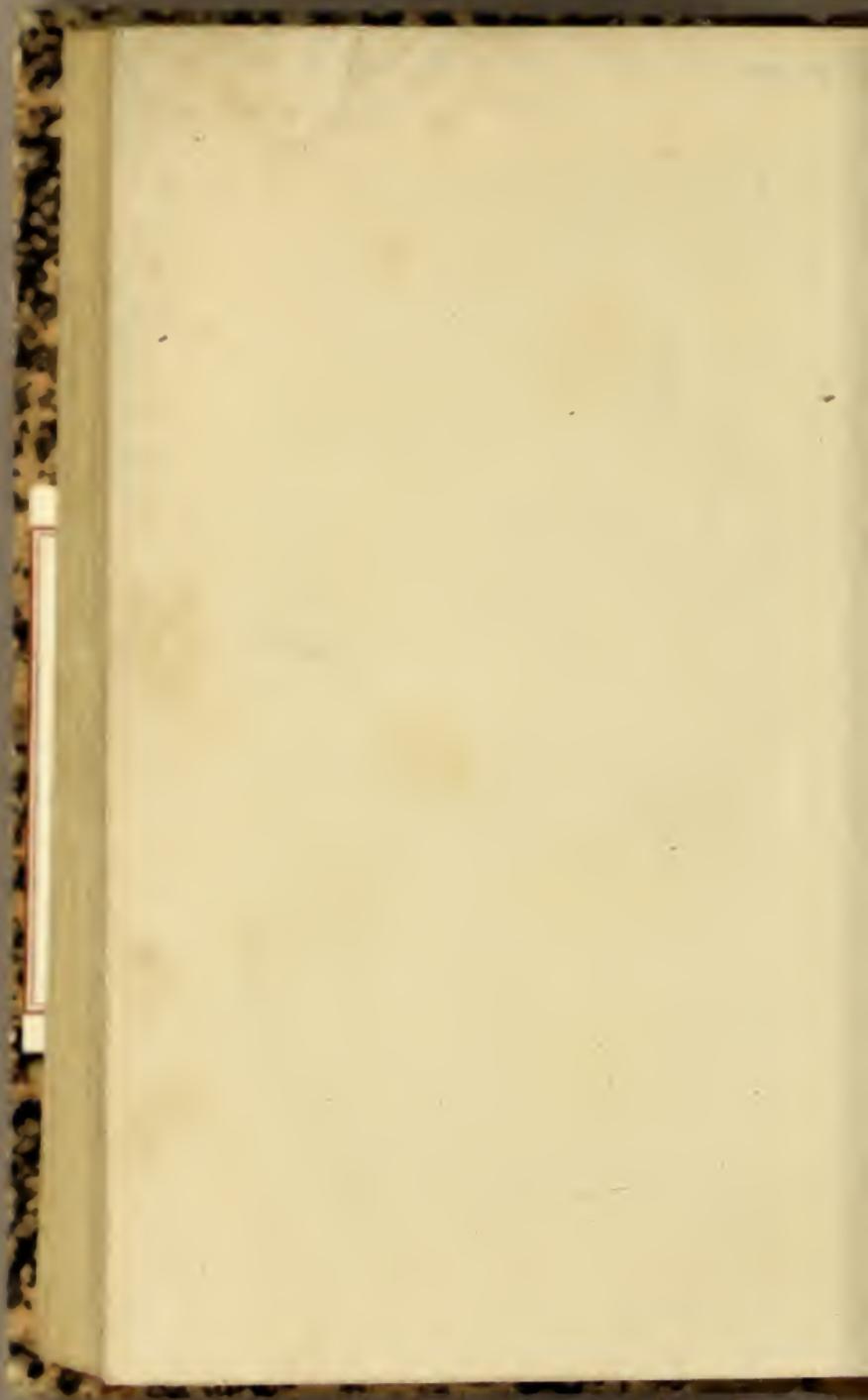
sion de ces îles a été l'objet entre plusieurs cabinets de l'Europe.	287
CONCLUSION.	305

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° I. — Constitution des Provinces-Unies de l'Amérique du Sud.	333
N° II. — Lettre du ministre d'état des affaires étrangères de la république des Etats-Unis de Rio de la Plata , à don Luis-José Cavalho è Mello , ministre des affaires étrangères de l'empire du Brésil.	365

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME ET
DERNIER VOLUME.

09-87



E826

D854r

v. 2



